

Musée d'art contemporain de Montréal

Rapport annuel de gestion 2024–2025

Mot de la présidente du conseil d’administration	6	États financiers 2024–2025	196
Mot du directeur général	8	Annexes	212
Le Musée	10	Résultats relatifs au plan stratégique 2023–2027	213
Nos relations avec les peuples autochtones	12	Résultats relatifs au plan de développement durable 2023–2028	214
L’année 2024–2025 en chiffres	17	Politique de financement des services publics	216
60 ans d’histoire à célébrer	19	Gestion des effectifs	217
Un MAC en transformation	23	Contrats de service	218
Poser de nouvelles bases	24	Rémunération des dirigeantes et des dirigeants	219
Dans le respect du milieu	24	Rémunération des administratrices et des administrateurs	220
Vers le redéploiement	25	Utilisation des ressources informationnelles	221
Avec le soutien des partenaires financiers	25	Accès aux documents et protection des renseignements personnels	222
À la recherche de solutions pour les réserves	26	Divulgence d’actes répréhensibles à l’égard d’organismes publics	223
Un MAC audacieux, accessible et inclusif	28	Application de la politique linguistique de l’État et de la directive relative à	
Expositions et œuvres présentées	30	l’utilisation d’une autre langue que la langue officielle dans l’administration	224
Action culturelle	55	Code d’éthique et de déontologie des membres du conseil d’administration,	
Programmation éducative	64	des comités et des sous-comités	225
Fréquentation et rayonnement	101		
Accessibilité et inclusion	108		
Un MAC engagé en faveur d’un développement durable	113		
Une collection sans cesse enrichie	115		
Acquisitions	116		
Prêts	128		
Restauration	129		
Archives et Médiathèque	130		
Impact social	133		
Gestion responsable des ressources	140		
Mobilisation et bien-être de l’équipe	142		
Durabilité financière	144		
Situation financière au 31 mars 2025	146		
Gouvernance	149		
Conseil d’administration	150		
Activités	152		
Conflits d’intérêts, éthique et rémunération	153		
Composition	153		
Membres du conseil d’administration au 31 mars 2025	154		
Comités	163		
Membres des comités et sous-comités au 31 mars 2025	165		
Rapport des comités statutaires	166		
Assiduité des administrateurs et des administratrices	168		
Fondation du MAC	170		



Les étudiantes et étudiants du Collège Kiuna accueillis par le MAC le 26 septembre 2024, en présence de l'artiste Alanis Obomsawin, au siège social de l'Office national du film.
Photo: Guillaume Lévesque-Caron
MAC

Monsieur le Ministre,

Conformément à l’article 33 de la *Loi sur les musées nationaux*, j’ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres du conseil d’administration, le rapport annuel de gestion 2024–2025 du Musée d’art contemporain de Montréal. Vous y trouverez également celui de sa Fondation, ainsi que ses états financiers pour l’exercice clos le 31 mars 2025.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de ma considération respectueuse.

Claudie Imbleau-Chagnon
Présidente du conseil d’administration



Déclaration attestant
la fiabilité des données

Je déclare que les données contenues dans le Rapport annuel de gestion 2024–2025 du Musée d’art contemporain de Montréal, ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu’ils correspondent à la situation telle qu’elle se présentait au 31 mars 2025.

Signé le 9 juillet 2025, à Montréal,

Stéphan La Roche
Directeur général



Mot de la présidente du conseil d'administration



Photo: Marc-Antoine Charlebois

L'année 2024–2025 a marqué les 60 ans du Musée d'art contemporain de Montréal (MAC ou Musée). Cet anniversaire a été l'occasion pour le MAC de saluer l'apport des artistes et des mécènes aux grands pans de son histoire. Sans ces visionnaires, la place occupée par le Québec et Montréal dans le milieu de l'art contemporain ne pourrait être la même aujourd'hui. Nous devons donc beaucoup à leur audace et à leur force de conviction.

C'est ce même état d'esprit qui nous anime à l'heure où le projet de transformation du MAC se concrétise. Pour y parvenir, nous pouvons non seulement compter sur l'engagement de l'équipe en place, mais aussi sur les partenaires de la première heure du Musée, dont la Fondation du MAC. Cette dernière a en effet confirmé un rehaussement de sa contribution au projet de transformation amorcé. La campagne majeure de financement *L'art de transformer*, lancée en avril 2024, est au cœur de cet engagement. Avec un objectif de 20 millions de dollars, la campagne permettra non seulement de mener le projet de construction à bon port, mais aussi de mettre en place de nouvelles initiatives pour soutenir les artistes d'ici et faire connaître leurs œuvres au plus grand nombre de gens possible.

Les sommes amassées dans le cadre de cette campagne s'ajouteront aux dons provenant de la campagne annuelle et des événements signatures de la Fondation du MAC que sont le Bal du MAC, Les Printemps du MAC et le Symposium des collectionneurs Banque Nationale Gestion privée 1859. En 2024–2025 seulement, 1 760 269 \$ ont ainsi été recueillis. Le conseil d'administration du Musée tient d'ailleurs à remercier sa Fondation ainsi que

toutes les personnes et organisations y ayant contribué pour leur générosité. Votre soutien nous permet non seulement de nous projeter dans le futur, mais aussi d'offrir chaque jour à nos publics un lieu pour découvrir, apprendre et réfléchir au contact d'œuvres d'artistes contemporains d'ici et d'ailleurs.

Le chantier en cours n'empêche d'ailleurs pas le Musée de remplir sa mission de passeur culturel. Il suffit de jeter un coup d'œil à la programmation proposée à Place Ville Marie et hors des murs de l'institution au cours de la dernière année pour s'en convaincre. L'audace et l'inventivité des propositions soumises aux différents publics n'ont rien à envier aux plus grandes institutions muséales à travers le monde. Nous devons à ce titre une fière chandelle à l'équipe du Musée qui, sans relâche, innove pour rendre l'art accessible. Au nom du conseil d'administration, je remercie tous ceux et celles qui la composent.

Ces réalisations coïncident par ailleurs avec l'arrivée d'un nouveau directeur général à la tête de l'institution. Homme de projets et de partenariats, familier des chantiers d'envergure et gestionnaire culturel de grande expérience, Stéphan La Roche possède tous les atouts pour mener à bien la transformation architecturale et institutionnelle en cours. L'accueil enthousiaste réservé à sa nomination, tant du côté de l'équipe du Musée que des acteurs et partenaires du milieu culturel, ne laisse d'ailleurs aucun doute sur cette question.

D'importants changements se sont également opérés au sein de notre conseil d'administration. Depuis avril 2024, six nouvelles personnes font en effet partie des administratrices et des

administrateurs. Il s'agit de Moridja Kitenge Banza, de Pierre Benoit, d'Eric-Christopher Desnoyers, d'Anne Sérode, de Tamar Tembeck et de Mario Tremblay. Les compter parmi nous est un privilège et les derniers mois ont d'ores et déjà démontré comment leur expertise peut contribuer positivement à l'avenir du MAC. Je profite aussi de l'occasion pour remercier les membres sortants du conseil d'administration, Marc Séguin et Martine St-Victor, pour leur engagement de longue date auprès du Musée. Que ce soit à titre d'administrateur, d'administratrice ou de membres des comités ou sous-comités, la rigueur et l'engagement sans réserve de chacune de ces personnes nous permettent de rêver grand pour le MAC.

Les publics des 60 prochaines années nous en remercieront.

Claudie Imbleau-Chagnon



Mot du directeur général

8



Photo: Marc-Antoine Charlebois

La vie de toute institution est ponctuée de moments charnières. L’année qui se termine et celles à venir figurent assurément dans cette catégorie pour le MAC. Soixante ans après sa création, le projet de transformation en cours marque en effet un tournant majeur dans l’histoire du Musée. Arrivé à la tête de l’institution en octobre 2024, je suis à même d’apprécier les efforts déployés, tant par l’équipe en place que par les membres du conseil d’administration, partenaires et mécènes pour réussir cette transformation.

La dernière année a d’ailleurs permis des avancées substantielles sur le chantier de la Place des Arts. Les travaux, entrepris officiellement au début de 2024, ont en effet progressé de manière constante et l’ancienne structure — effacée progressivement sous le regard des passants — sera bientôt remplacée par les premiers éléments architecturaux du Musée en devenir.

Tandis que le projet de transformation architecturale prend pied dans le réel, l’équipe du MAC a aussi entrepris de repenser la programmation et la manière pour les différents publics d’accéder à la collection patiemment construite au cours des dernières décennies. L’espace d’exposition temporaire de Place Ville Marie constitue à ce titre un laboratoire d’expérimentation formidable.

Succès d’audience et d’estime, les expositions *femmes volcans forêts torrents*, *Alanis Obomsawin: les enfants doivent entendre une autre histoire* et *Les gratte-ciels par la racine*, qui ont été présentées au cours de la dernière année, témoignent en effet non seulement de la capacité du MAC à se réinventer, mais aussi à jeter un éclairage nouveau sur des enjeux sociaux d’importance, dont la crise climatique et la réconciliation avec les peuples autochtones. Tout cela, alors que nous apposons notre signature sur une première convention collective en faveur des artistes aux côtés de nos collègues des musées-lois.

Le Musée a en outre multiplié les efforts pour rejoindre ses différents publics hors les murs, notamment en milieu scolaire. Parallèlement, des mesures concrètes ont été déployées afin de réduire les barrières à l’accès de certains publics sous-représentés. C’est le cas notamment des personnes en situation de handicap et S/sourdes. Des gens de tous les âges et de tous les horizons ont ainsi pu être mis en contact avec l’art. En leur nom, je tiens d’ailleurs à saluer les efforts constants de l’équipe du Musée en faveur d’un MAC audacieux, accessible et inclusif. À vous tous et toutes, merci ! Votre créativité fait honneur à ceux et celles qui rêvaient il y a 60 ans d’un musée d’art moderne, ouvert et capable d’incarner le dynamisme de l’art contemporain québécois.

Pour moi, qui viens tout juste de me joindre à l’équipe, ces réalisations sont aussi une source de grande motivation. J’entends d’ailleurs prendre appui sur l’expertise et la passion communicative de l’équipe, l’engagement indéfectible des partenaires du Musée, dont la Fondation du MAC, la générosité de ses donateurs et mécènes, ainsi que la vision dont fait preuve le conseil d’administration pour tracer les contours du MAC de demain :

Un MAC collaboratif, à l’écoute et engagé avec ses partenaires des milieux culturels, artistiques, communautaires et économiques.

Un MAC rassembleur qui, à l’instar de son architecture ouverte et transparente en devenir, saura bâtir des ponts entre les différentes communautés.

Un MAC d’avant-garde, proposant des contenus et des activités à la hauteur de son site d’exception.

Rien de tout cela ne serait cependant envisageable sans la confiance témoignée à mon endroit par les membres du conseil d’administration et le comité de direction en place. J’en profite donc pour les remercier de leur soutien et de leur engagement.

La transformation est en cours. Les réalisations présentées dans ce rapport annuel en témoignent avec éloquence. Je vous invite à en prendre connaissance et à venir nous visiter en grand nombre au cours de la prochaine année pour voir le changement s’opérer.

Stéphan La Roche



Le Musée

10

Plus important musée consacré exclusivement à l'art contemporain au Canada, le Musée d'art contemporain de Montréal (MAC ou Musée) a pour mission de:

faire connaître, promouvoir et conserver l'art québécois contemporain, en plus d'assurer un accès à l'art contemporain international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités.

Accessible, précurseur et visionnaire, il fait en sorte de se positionner comme étant:

- une institution phare dans le domaine de l'art contemporain;
- un lieu vivant et rassembleur, propice aux découvertes;
- au carrefour des pratiques en art contemporain;
- une force de changement, prenant appui sur le dialogue avec l'ensemble des publics;
- en phase avec les transformations sociales.

Il est ouvert à toutes les formes d'expressions: œuvres numériques et sonores, installations, peintures, sculptures, œuvres immatérielles, performances et autres.

Ses actions, tout comme sa programmation, reposent sur les quatre valeurs fondamentales que sont:

- L'audace
- L'accessibilité
- La transversalité
- La durabilité

Il nourrit ainsi la curiosité d'un public toujours plus vaste à l'égard de l'art contemporain et confirme le rôle joué par les artistes dans l'affirmation et le développement de la culture québécoise.

Nos relations avec les peuples autochtones

12

Plus qu'une série d'initiatives ponctuelles, l'engagement du MAC en ce qui a trait à la reconnaissance des peuples autochtones s'inscrit dans la continuité et se reflète dans toutes les sphères d'activités du Musée. Les artistes et partenaires autochtones jouent un rôle actif dans sa concrétisation, comme en témoignent les actions de la dernière année.

Plan d'action

Les démarches relatives à l'élaboration d'un plan d'action en matière de relations avec les peuples autochtones ont été entreprises. Un groupe de travail interne visant à poser les bases de ce plan et réunissant des membres du personnel issus de toutes les directions et services a notamment été mis sur pied. Afin d'éclairer leur démarche, ces personnes ont été conviées à un atelier animé par l'organisme Protocoles autochtones rappelant les approches à privilégier pour établir une collaboration respectueuse avec les peuples autochtones. Elles ont aussi été invitées à prendre connaissance des attentes déjà communiquées par ces peuples à l'égard du Musée et du milieu culturel québécois en général.

Reconnaissance territoriale

Dans l'attente d'un plan d'action formel, le Musée a par ailleurs travaillé à formuler une déclaration de reconnaissance territoriale pouvant être utilisée dans ses expositions et publications. L'exercice, mené en concertation avec le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, a pour objectif de baliser les communications entourant cette question dans le respect des orientations gouvernementales en vigueur.

Programmation et engagement auprès des peuples autochtones

Comme détaillé dans la section traitant des expositions, la programmation de la dernière année a été marquée par une exposition majeure mettant en lumière Alanis Obomsawin, une figure incontournable de l’art et du cinéma autochtones. À l’image du travail de l’artiste, l’exposition misait sur une approche inclusive et était accompagnée d’activités de médiation conçues pour faciliter la compréhension, par les différents publics, des enjeux abordés. Certains textes accompagnant l’exposition ont aussi été traduits en langues autochtones. Cette programmation a été offerte gratuitement à l’occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.

Différentes mesures ont en outre été prises afin de favoriser une plus grande accessibilité aux expositions et aux activités du MAC pour les visiteurs autochtones. Pensons notamment à la politique d’entrée gratuite en vigueur depuis avril 2024 et développée à leur intention ou encore à la réalisation d’activités éducatives avec certains organismes autochtones, dont le Collège Kiuna et le Foyer pour femmes autochtones de Montréal.

Données culturelles autochtones

Finalement, afin d’assurer une meilleure représentation des données culturelles autochtones, les œuvres d’artistes autochtones incluses dans la collection ont fait l’objet d’une indexation particulière dans la base de données Mimsy et le MACrépertoire. Il s’agit de la première d’une série de mesures visant à refléter avec plus d’exactitude les noms, les lieux, les peuples d’appartenance ainsi que la culture inhérente aux œuvres tout en valorisant les langues autochtones à même la base de données.



Caroline Monnet (à gauche) et Alanis Obomsawin (à droite et autre photo)
lors du vernissage de l'exposition *Alanis Obomsawin: les enfants doivent
entendre une autre histoire* et de la murale *Wàbigon*.
Photo: Guillaume Lévesque-Caron



Photo: Michael Patten

L'année 2024–2025 en chiffres

17

38 661

38 661 personnes venues
découvrir les expositions

8 228

Une collection regroupant
8 228 œuvres d’artistes d’ici
et d’ailleurs

15 524

15 524 participations aux
programmes éducatifs et à
l’action culturelle

7

7 œuvres de la collection
permanente exposées hors
les murs

207 926

207 926 sessions sur
le site Web du MAC

7 840

7 840 œuvres présentées
sur le MACrépertoire

54 450

54 450 pages du
MACrépertoire visitées

128 836

128 836 documents, livres,
enregistrements, vidéos sur
l’art et dossiers d’artistes
composant la collection de
la Médiathèque du MAC

635 772

635 772 personnes rejointes
par les réseaux sociaux

97

1 équipe engagée composée
de 97 personnes

60 ans d'histoire à célébrer

19

Le 1^{er} juin 2024 marquait les 60 ans d’existence du MAC.
L’événement a été souligné de différentes façons au cours de la dernière année.

De juin 2024 à janvier 2025, 60 œuvres et artistes ont notamment été mis en lumière sur la palissade du chantier de la Place des Arts. L’affichage temporaire *60 œuvres, 60 dons* mettait en vitrine six décennies d’art contemporain à Montréal, en plus de célébrer le soutien des artistes, mécènes et membres de la communauté ayant contribué, par leurs dons, à enrichir la collection du Musée au fil des ans.



Vue de l'exposition 60 œuvres, 60 dons présentée à la Place des Arts du 1^{er} juin 2024 au 31 janvier 2025.
Photo: Guillaume Lévesque-Caron

Les 60 ans d’histoire de l’institution ont aussi été relatés dans une ligne du temps rendue disponible sur le MACrépertoire. De la première exposition présentée en 1965 jusqu’aux acquisitions et legs majeurs ayant permis de constituer l’actuelle collection, en passant par les éléments phares de la programmation du Musée au cours des 60 dernières années, le contenu relate les principaux jalons de son développement. Il témoigne également de l’évolution du Québec et de son paysage artistique en constante effervescence.

1965
C’est dans des locaux temporaires à Place Ville Marie que le Musée dévoile, en mars 1965, sa première exposition, *Rouault* (du 19 mars au 2 mai). L’institution, créée un an auparavant, est alors dans l’attente de son installation au Château Dufresne. Initialement prévue en mars 1965, l’inauguration dans les locaux officiels aura finalement lieu à l’été de cette même année. Ne disposant que d’espaces restreints pour les bureaux, les activités éducatives et l’entreposage de la collection, le site du Musée est alors essentiellement réservé aux expositions.



Accueil durant l’exposition *Rouault* présentée par le Musée d’art contemporain de Montréal (1965)
Photo: inconnu du MAC, archives du MAC

1973
Le 23 mars 1973, la Corporation des musées nationaux cède au Québec la collection Borduas. Sa conservation et sa mise en valeur seront confiées au Musée. La collection compte 75 œuvres et de nombreux documents textuels ou iconographiques, plans, dessins techniques ou d’architecture témoignant du parcours de Paul-Émile Borduas, décédé à Paris une dizaine d’années plus tôt.



Exposition de Paul-Émile Borduas à l’Ermitage, Montréal (1942)
Photo: Henri Paul, Fonds Paul-Émile Borduas (MAC)

1982
En 1982, deux expositions phares propulsent le Musée sur la scène internationale. Il s’agit de l’exposition *Art et féminisme*, rassemblant les œuvres de plus de 40 artistes femmes, et de l’exposition temporaire *The Dinner Party* de Judy Chicago s’intéressant au contenu du sujet féminin dans l’art.



Exposition *The Dinner Party* (11 mars au 2 mai 1982)
Photo: inconnu du MAC, archives du MAC

1984
Le 16 mai 1984, le Musée devient une société d’État en vertu de la *Loi sur les musées nationales*. Ce nouveau statut entraîne un ensemble de modifications sur le plan du fonctionnement. Les pouvoirs et les responsabilités sont notamment transférés à un conseil d’administration qui aura la responsabilité de gérer l’institution. Jusque-là, le Musée relevait directement du ministère de la Culture.



Le Musée d’art contemporain à la Cité du Havre (1986)
Photo: Ronald S. Diamond, archives du MAC

1992
Le Musée ouvre ses portes à la Place des Arts le 28 mai 1992. Venu compléter le complexe culturel existant, le nouvel édifice mis à sa disposition comporte huit salles d’expositions temporaires, de même que des locaux destinés aux ateliers de création et un théâtre de 350 places (la Cinquième salle). Moins d’un mois après son ouverture, le 22 juin 1992, grâce à des fonds provenant du ministère des Affaires culturelles du Québec, le Musée procède à l’acquisition de la collection Lavalin. Cette collection comporte quelque 1 400 œuvres d’artistes principalement québécois et canadiens. Elle s’ajoute alors aux 3 576 œuvres de la collection existante.



Inauguration du nouvel édifice à la Place des Arts (1992)
Photo: André Pichette, archives du MAC

2014
En 2014, le Musée marque un demi-siècle d’histoire avec une exposition célébrant la création et la donation. Intitulée *La Beauté du geste: 50 ans de dons au Musée d’art contemporain de Montréal*, cette exposition se distingue par la présentation de quelque 200 œuvres, toutes offertes au cours des 50 ans d’existence du Musée.



Catalogue de l’exposition *La Beauté du geste: 50 ans de dons* (19 juin au 7 septembre 2014)
Photo: MAC

2021–2025
En 2021, le Musée aménage dans des locaux temporaires à Place Ville Marie. C’est dans ce lieu qu’il opère depuis et présente des expositions marquantes, telles que *Contagion de la terreur* (une exposition de Forensic Architecture), *Nelson Henricks* et *Velvet Terrorism: Pussy Riot’s Russia*. Au cours de la même période, le chantier de construction à la Place des Arts est lancé et l’équipe du Musée prépare son redéploiement dans un MAC transformé.



Vue extérieure de la Galerie PVM
Photo: MAC



Un MAC en transformation

La commissaire Mojeanne Behzadi, la chargée de projet Marjolaine Labelle et les artistes de l'exposition *Mondes graphiques*, présentée sur la palissade du MAC à la Place de Arts, de février 2025 à janvier 2026: Mojeanne Behzadi, Walter Scott, Marjolaine Labelle, Julie Doucet, Shawn Kuruneru, Bea Parsons et Adrian Norvid.
Photo: Guillaume Lévesque-Caron

MAC Rapport annuel 2024-2025 Un MAC en transformation

Poser de nouvelles bases

Tout d’abord, sur le plan architectural, 95 % de la valeur totale des lots du chantier a été octroyée aux fournisseurs chargés de mener à bien le projet. Une fois franchie, cette étape clé a permis une progression soutenue des travaux. Au 31 mars 2025, la phase 1 de démolition était d’ailleurs en voie d’être achevée et l’élévation de la structure d’acier — donnant corps au futur bâtiment — était sur le point de débiter.

À chacune des étapes, un suivi rigoureux des coûts et des risques a été effectué et des efforts d’optimisation budgétaire ont été menés de concert avec les partenaires.

Dans le respect du milieu

La gouvernance du projet a par ailleurs bénéficié d’un renforcement de la collaboration entre les principaux partenaires que sont le Musée, la Place des Arts, le ministère de la Culture et des Communications et la Société québécoise des infrastructures. Cette dynamique partenariale accrue a facilité la coordination avec les comités de gestion et de suivi en place.

D’une grande complexité, en raison notamment de son emplacement en plein cœur du Quartier des spectacles et de l’animation qui caractérise le secteur — particulièrement en période estivale —, le chantier a en outre fait l’objet de communications régulières avec les parties prenantes, les partenaires communautaires et les résidents voisins. Dans une optique de transparence et de bon voisinage, des mises à jour régulières sur l’avancement des travaux ont été effectuées. Le projet a également été présenté dans divers forums culturels et institutionnels. Une identité graphique, propre au MAC en transformation, et une campagne signalétique ont aussi été déployées. Ces initiatives avaient pour objectif de redonner une identité forte au Musée, d’informer et de susciter l’engouement autour du projet de transformation, en plus d’informer et d’orienter les visiteurs vers l’espace temporaire à Place Ville Marie. Elles ont valu au MAC d’être finaliste pour le Prix Distinction de Tourisme Montréal et au Concours Idéa pour leur design.

Vers le redéploiement

Au-delà de la transformation architecturale, la programmation souhaitée après la réouverture a aussi fait l’objet d’une première ronde d’échanges. Le Musée a en effet profité des derniers mois pour colliger les points de vue de spécialistes d’ici et d’ailleurs sur la question : artistes, commissaires, gestionnaires culturels et membres d’équipes de recherche de tous horizons. Leurs propos, recueillis dans le cadre d’entrevues individuelles réalisées par l’équipe de conservation, s’ajouteront aux résultats d’un questionnaire préétabli et soumis à tous. Ils seront ensuite mis en relation pour cibler les enjeux récurrents et les idées à explorer dans un MAC transformé.

Dans la même optique, deux conférences abordant les défis et les possibilités qu’offrent les dynamiques actuelles du monde de l’art contemporain et de ses institutions ont été organisées. La première d’entre elles a été présentée en collaboration avec la Faculté des beaux-arts de l’Université Concordia et a permis d’entendre Candice Hopkins, directrice et conservatrice en chef du Forge Project (Taghkanic, New York). La seconde a quant à elle été organisée en partenariat avec les départements d’anglais et d’histoire de l’art et d’études en communication de l’Université McGill et a donné lieu à une présentation par la conservatrice Nancy et Fred Poses au Whitney Museum of American Art de New York, Meg Onli.

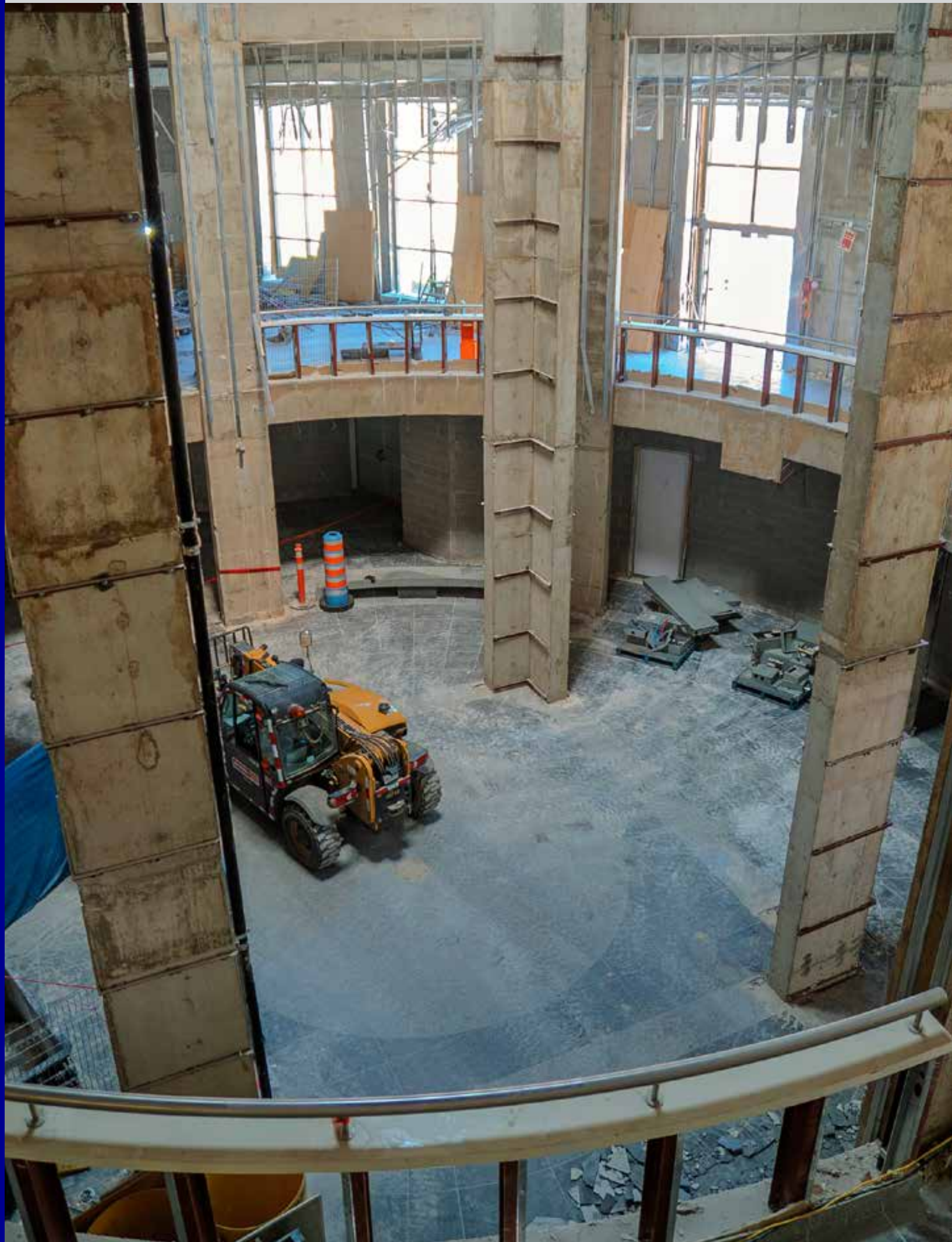
Ces initiatives se poursuivront au cours de la prochaine année.

Avec le soutien des partenaires financiers

Les partenaires financiers du projet ont aussi été mobilisés. La dernière année a entre autres donné lieu à un engagement philanthropique renforcé de la part de la Fondation du MAC. Ces contributions sont non seulement essentielles à la réalisation du projet de transformation, mais elles soutiennent aussi la continuité des activités du MAC tout au long du chantier.

À la recherche de solutions pour les réserves

Parallèlement, un travail d’analyse et de documentation portant sur l’aménagement d’un espace de réserve muséale répondant aux besoins du MAC à court et à moyen terme a été effectué. La collaboration de longue date établie avec plusieurs musées de la métropole a aussi fait en sorte que les discussions en vue de développer une solution commune en matière d’entreposage des collections se poursuivent. La démarche vise à identifier les solutions et à planifier les infrastructures nécessaires à une gestion durable des collections, qui tienne compte à la fois de la croissance des besoins et de l’évolution des pratiques en conservation. Une vision à long terme devrait permettre de garantir la sécurisation et la conservation optimale de la collection nationale du MAC.



Le projet de transformation du MAC a franchi des étapes importantes au cours de la dernière année.



La rotonde du MAC à la Place des Arts en cours de démolition.



L'architecte Gilles Saucier et le directeur général du MAC, Stéphan La Roche, lors d'une visite de presse du chantier.
Photos: Guillaume Lévesque-Caron

Un MAC audacieux, accessible et inclusif

28

Provisoirement installé à Place Ville Marie, le MAC est fidèle à sa tradition d'expérimentation. Au cours de la dernière année, ses pratiques ont de nouveau permis de rapprocher les publics de l'art contemporain, que ce soit par le choix des expositions et des œuvres présentées, par l'entremise de ses programmations culturelle et éducative ou encore grâce aux différents gestes posés en faveur d'une accessibilité et d'une inclusion accrues pour les communautés sous-représentées. Les chiffres de fréquentation démontrent que les efforts investis ont porté fruit.

Expositions et œuvres présentées

- 3 Expositions et interventions murales à Place Ville Marie
- 3 Expositions présentées hors les murs

Dates

Du 11 avril 2024
au 18 août 2024

Commissaire invitée

Marie-Eve Beaupré

Exposition collective, *femmes volcans forêts torrents* réunissait le travail de neuf femmes actuellement établies au Québec et dont les œuvres prennent racine dans des écosystèmes diversifiés, depuis les eaux du fleuve Saint-Laurent jusqu’aux sols de la toundra. *femmes volcans forêts torrents* regroupait des œuvres d’asinnajaq, Jacynthe Carrier, Maria Ezcurra, Caroline Gagné, Anahita Norouzi, Nelly-Eve Rajotte, Sabrina Ratté, Sonia Robertson et Malena Szlam.

Bien que l’art ne puisse pas résoudre les problématiques écologiques actuelles, les œuvres présentées ont offert aux différents publics l’occasion d’être sensibilisés à la fragilité de l’eau ; d’entendre les battements du cœur de la Terre et le pouls des volcans ; de se rappeler que les arbres communiquent entre eux dans les forêts ; que les oiseaux migrants sont chargés d’histoires de diasporas ; que chaque plante porte le bagage des déplacements de son espèce et que chaque humain loge en lui un torrent.

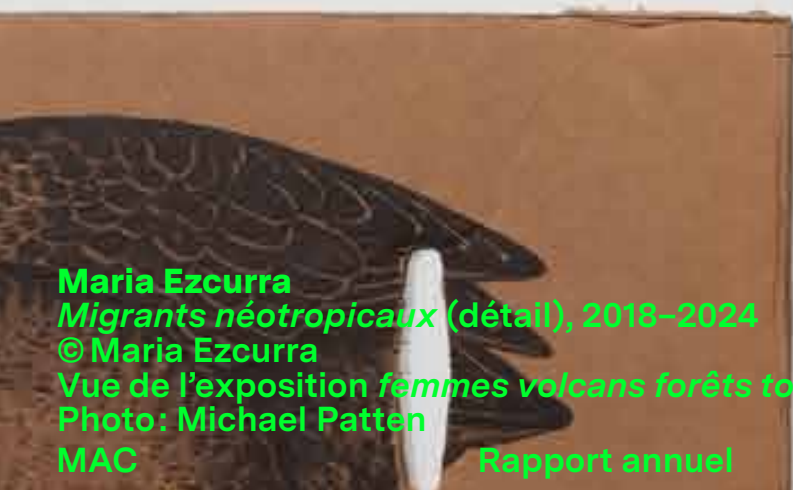
Deux œuvres de la collection permanente du MAC faisaient partie de cette exposition. Il s’agit des œuvres *Le bruit des icebergs* (2016), de Caroline Gagné, et *Floralia* (2021), de Sabrina Ratté.



Sabrina Ratté
Floralia, 2021
Collection du MAC
Achat, grâce au Symposium des collectionneurs 2021,
Banque Nationale Gestion privée 1859, et avec l'appui
de BMO Banque de Montréal, Diane Boissonneault,
Antoine Chagnon, Louise Chagnon-Bucheit, Sanimax,
Guthrie Stewart, M. Vincent Chiara et M^{me} Stella Vassallo
et la Famille Yoon-Shareck
© Sabrina Ratté
Vue de l'exposition *femmes volcans forêts torrents*
Photo: Michael Patten



Nelly-Eve Rajotte
Les arbres communiquent entre eux à 220 Hertz, 2024
© Nelly-Eve Rajotte
Vue de l'exposition *femmes volcans forêts torrents*
Photo: Michael Patten



Dates

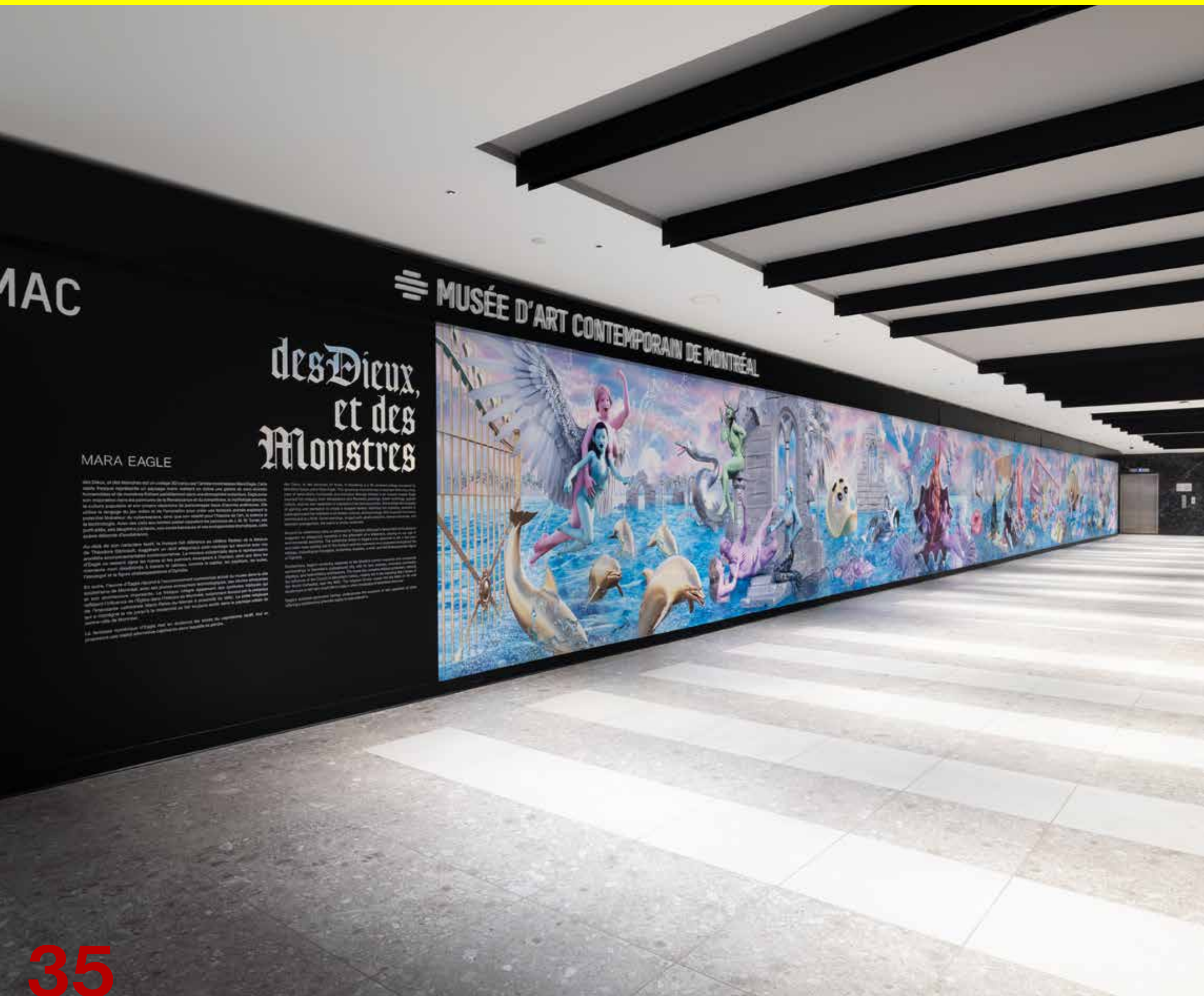
Du 11 avril 2024 au
15 septembre 2024

Commissaire

Mojeanne Behzadi

Collage 3D conçu par l’artiste montréalaise Mara Eagle, *des Dieux, et des Monstres* est une vaste fresque mettant en scène une galerie de semi-divinités humanoïdes et de monstres flottant paisiblement dans une atmosphère océanique. Au-delà de son caractère festif, la fresque fait référence au célèbre *Radeau de la Méduse* de Théodore Géricault, suggérant un récit allégorique post-naufnage qui résonne avec nos inquiétudes environnementales contemporaines. La menace existentielle dans la représentation d’Eagle se ressent notamment dans les ruines et les palmiers émergeant à l’horizon, ainsi que dans les *memento mori* disséminés à travers le tableau, dont la figure shakespearienne d’Ophélie.

En écho à l’environnement commercial actuel du Musée dans la ville souterraine de Montréal, l’artiste a en outre eu recours dans sa composition à des stratégies de marketing telles que la psychologie des couleurs et le langage corporel pour attirer l’attention et dérouter l’expérience visuelle des passants. La fresque intègre également des symboles bibliques qui reflètent l’influence de l’Église dans l’histoire de Montréal, notamment évoquée par la présence de l’imposante cathédrale Marie-Reine-du-Monde à proximité du MAC.



35

Mara Eagle
des Dieux, et des Monstres, 2024
 Murale
 © Mara Eagle
 Photo: Michael Patten



Mara Eagle
des Dieux, et des Monstres (détail), 2024 Murale
© Mara Eagle
Photo: Michael Pötter

Alanis Obomsawin: les enfants doivent entendre une autre histoire

Exposition à Place Ville Marie

Dates

Du 26 septembre 2024
au 26 janvier 2025

Commissaires invités

Richard Hill et Hila Peleg,
et pour le MAC,
Lesley Johnstone

Cette exposition inédite, consacrée à l’œuvre de la documentariste et chanteuse abénakise Alanis Obomsawin, a offert aux publics une rétrospective exhaustive de cette artiste engagée. Articulée autour des films les plus importants de l’artiste, l’exposition était agrémentée d’œuvres musicales et visuelles, de documents d’archives et de reportages contribuant à les contextualiser. Les motivations d’Obomsawin, qui s’est illustrée par sa force et son courage dès son plus jeune âge, y ont aussi été abordées. L’ensemble a permis de jeter un nouvel éclairage sur le travail de cette cinéaste de réputation mondiale, récipiendaire de nombreuses distinctions internationales, connue pour faire valoir les préoccupations des Autochtones et faire entendre leurs histoires depuis des décennies.

L’exposition a été rendue possible grâce à un partenariat entre la Haus der Kulturen der Welt (Berlin), l’Art Museum at the University of Toronto et la Vancouver Art Gallery. En collaboration avec l’Office national du film du Canada et avec le généreux soutien de CBC / Radio-Canada et du Conseil des arts du Canada.



Vue de l'exposition *Alanis Obomsawin: Les enfants doivent entendre une autre histoire*.
Photo: Guy L'Heureux



Caroline Monnet (à gauche) et Alanis Obomsawin (à droite) lors du vernissage de l'exposition *Alanis Obomsawin: les enfants doivent entendre une autre histoire* et de la murale *Wàbigon*.
Photo: Michael Patten



Dates
Du 26 septembre 2024
au 16 février 2025

Commissaire
Mojeanne Behzadi

Portrait photographique monumental représentant huit femmes autochtones et un enfant dans une forêt enchantée, *Wàbigon*, qui signifie « une fleur éclot » en anishinaabemowin, est une réalisation de l’artiste d’origine anishinaabe et française Caroline Monnet. L’œuvre rend hommage à l’influence majeure de la réalisatrice et conteuse abénakise Alanis Obomsawin et a été présentée à Place Ville Marie simultanément à l’exposition qui lui a été consacrée dans l’espace principal du MAC.

Il s’agit de la sixième œuvre d’une série entamée par Caroline Monnet en 2016, dans laquelle elle revisite de manière critique de grands mouvements historiques et artistiques à travers un prisme autochtone. Ici, les rythmes harmonieux, les couleurs et les formes naturelles de l’image rappellent le langage visuel du mouvement Art nouveau au tournant du 20^e siècle.

Sont représentées sur l’œuvre (de gauche à droite) la cheffe cuisinière Acho Dene Koe et artiste Swaneige Bertrand avec sa jeune fille Aja-Eyal Ferron; Émilie Monnet, performeuse interdisciplinaire d’origine anishinaabe et française; Caroline Monnet; la danseuse et chorégraphe guinéenne-wendat Aïcha Bastien N’Diaye; l’écrivaine et artiste eeyou (crie) Virginia Pésémapéo Bordeleau; l’artiste visuelle atikamekw Catherine Boivin; l’autrice-compositrice-interprète inuk Elisapie Isaac; et la soprano innue Elisabeth St-Gelais.



Caroline Monnet
Wàbigon, 2024
Murale
© Caroline Monnet
Photo: Guy L'Heureux



L'artiste Elisapie devant son portrait figurant sur la murale *Wàbigon* de Caroline Monnet.
Photo: Michael Patten



Visite de Christine Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministre responsable du Développement économique régional et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal.
Photo: MAC



Visite de Ian Lafrenière, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit.
Photo: MAC

Les gratte-ciels par la racine: regards sur le modernisme tardif

Exposition à Place Ville Marie
En cours au 31 mars

Dates
Du 6 mars 2025
au 10 août 2025

Commissaire
François LeTourneux

L’exposition *Les gratte-ciels par la racine*, amorcée en mars 2025 et proposée au public jusqu’en août, explorait le modernisme tardif en architecture à travers un ensemble d’œuvres réalisées au cours des 10 dernières années par Shannon Bool, Kapwani Kiwanga, Rachel Rose et Jonathan Schouela, une nouvelle installation filmique de David Hartt, ainsi que des œuvres de Lynne Cohen et de François Dallegret produites dans les années 1960 et 1970.

Le MAC souhaite remercier *Andrew Lugg et la succession Lynne Cohen ainsi que le Centre Canadien d’architecture pour leur précieux soutien à la réalisation de cette exposition.*

Les œuvres présentées mettaient de l’avant l’expérience corporelle de l’environnement bâti et posaient d’importantes questions liées à l’organisation sociale, dont: pour qui ces espaces et leurs dispositifs étaient-ils conçus? Quels modes d’existence, techniques d’identification ou de production du désir et modalités du vivre-ensemblesupposaient-ils?

L’exposition avait en outre pour point de départ l’occupation actuelle, par le Musée d’art contemporain, d’un espace d’activité temporaire situé à Place Ville Marie, un célèbre complexe érigé entre 1958 et 1962 et qui devint le symbole de la modernisation du centre-ville de Montréal pendant la Révolution tranquille.



Vernissage de l'exposition *Les gratte-ciels par la racine: regards sur le modernisme tardif*.
Photos: Thibault Carron





45

Dates

**Du 6 mars 2025
au 10 août 2025**

Commissaire

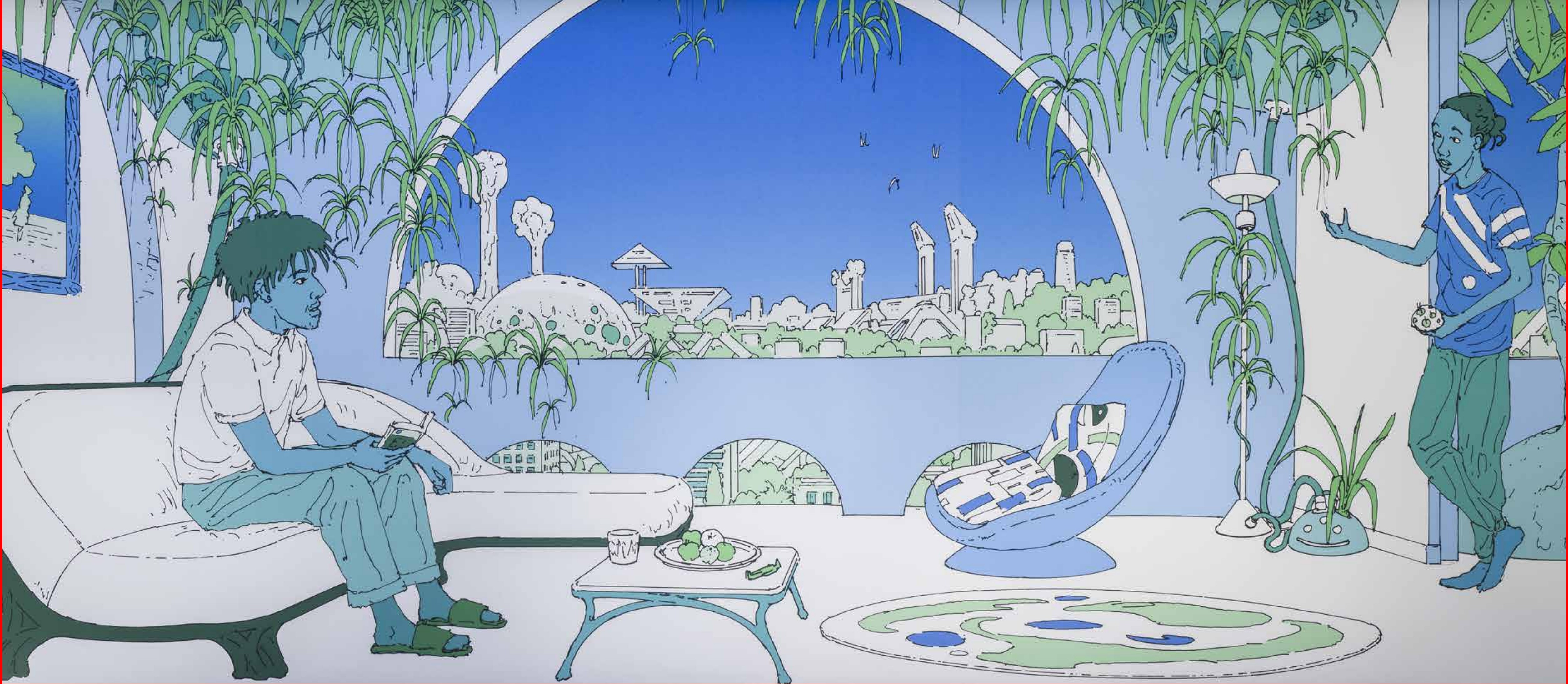
François LeTourneux

Cette murale, illustrée par le bédéiste britannique Lando, est une composante de l'installation filmique *Horizon*, de l'artiste canadien David Hartt, présentée au MAC jusqu'en août 2025 dans le cadre de l'exposition *Les gratte-ciels par la racine*. Les neveux de Hartt y apparaissent en tant que protagonistes d'un récit rétrofuturiste qui passe des espaces privés de la chambre à coucher et du salon aux espaces publics de l'arcade, de la rue et de l'horizon urbain. Le tout dans une ville imaginaire parsemée de mégastructures dont certains éléments rappellent Montréal.

L'œuvre de Hartt entremêle des éléments documentaires et conceptuels qui renvoient à la vie en banlieue de Montréal, où il a grandi. Évoquant ses origines culturellement mixtes, l'artiste décrit ce contexte comme la source d'un « profond sentiment d'aliénation », en réponse auquel les édifices modernistes du centre-ville apparaissaient comme une sorte de refuge imaginaire.



Paul Landon
Horizon, 2025
© Paul Landon
Photo: Guy L'Heureux



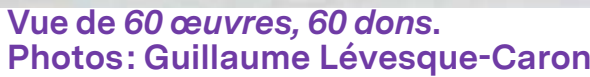
Paul Landon
Horizon (détail), 2025
© Paul Landon
Photo: Guy L'Heureux

Dates
Du 1^{er} juin 2024
au 31 janvier 2025

Commissaire
Mojeanne Behzadi

Dans le cadre du 60^e anniversaire du Musée, 60 œuvres et artistes façonnant le paysage artistique québécois ont été mis en lumière sur la palissade du chantier du Musée à la Place des Arts. Les œuvres, tirées de la collection du MAC, ont toutes été offertes par des artistes, des mécènes ou des membres de sa communauté et célèbrent le soutien exceptionnel des donateurs et donatrices du Musée. Cette vitrine unique sur six décennies d’art contemporain à Montréal fait écho à l’exposition anniversaire mémorable de 2014, *La Beauté du geste*, qui réunissait 200 œuvres données au Musée.

Avec les artistes: Marina Abramovic, David Altmejd, Raymonde April, Nicolas Baier, Paul-Émile Borduas, Olivia Boudreau, Sandra Brewster, Jack Bush, Geneviève Cadieux, Lynne Cohen, Louis Comtois, Greg Curnoe, Stan Douglas, Marcelle Ferron, Charles Gagnon, General Idea, Lise Gervais, Cynthia Girard, Jack Goldstein, Leon Golub, Betty Goodwin, Angela Grauerholz, Dil Hildebrand, Lynn Hughes, Jacques Hurtubise, Mark Igloliorte, Jauran (Rodolphe de Repentigny), Isaac Julien, Suzy Lake, Lyne Lapointe, Emmanuelle Léonard, Rita Letendre, Sol LeWitt, Michael Merrill, Guido Molinari, Kent Monkman, R. Holland Murray, Nadia Myre, Nam June Paik, Gina Pane, Monique Régimbald-Zeiber, Jean-Paul Riopelle, Louise Robert, Francine Savard, Henry Saxe, Carolee Schneemann, Marian Dale Scott, Lorna Simpson, Shinique Smith, Jana Sterbak, Françoise Sullivan, Fernand Toupin, Claude Tousignant, Richard-Max Tremblay, Spencer Tunick, Laurie Walker, Andy Warhol, Janet Werner, Irene F. Whittome et Nico Williams.



Tino Sehgal: This situation

Exposition hors les murs

Dates

Du 14 février au
29 mars 2025

Commissaire

Mark Lanctôt

Exposition présentée
en collaboration avec
la Galerie de l’UQAM

Foncièrement immatérielle, l’œuvre *This situation* — présentée pour la première fois en 2007 — est apparentée à un salon contemporain où des interprètes interagissent avec le public dans des situations soigneusement chorégraphiées. Elle permet des discussions ouvertes sur un éventail de concepts philosophiques et invite à poser un regard critique sur le monde actuel.

Se différenciant explicitement de l’art de la performance, du théâtre ou de la danse, l’œuvre s’inscrit dans la lignée du travail réalisé par Tino Sehgal depuis 20 ans à travers ce qu’il appelle des « situations construites », faites de séquences chorégraphiées et d’instructions orales exécutées par des *players* à l’intérieur de divers lieux d’exposition. Les membres du public y sont perçus comme des parties prenantes de l’œuvre et peuvent en influencer le déroulement. L’œuvre a été présentée en continu durant les heures d’ouverture de la Galerie de l’UQAM, partenaire de l’exposition. Elle fait partie de la collection du MAC.

«J’ai été absolument galvanisé par la beauté, la force et la pertinence de *This situation* avec son protocole corporel, ses tableaux vivants et sa circulation de la parole, qui répond en esprit au mouvement des corps et à la présence des visiteurs. J’ai enfin pleinement compris combien chaque détail compte, qu’il est capital d’être constant dans le mouvement lent, de bien faire les tableaux vivants (ainsi ils deviennent des repères; et si un visiteur ne reconnaît pas les tableaux comme tels, du moins, il comprend qu’il s’agit de tableaux), qu’il importe de laisser un temps de suspension immobile avant de lancer une citation et de redémarrer le mouvement.»

—Gilbert Turp, comédien, dramaturge, professeur au Conservatoire d’art dramatique de Montréal et joueur de *This situation* de Tino Sehgal.

Dates
De février 2025
à janvier 2026

Commissaire
Mojeanne Behzadi

Palissade extérieure
Place des Arts

Exposition extérieure regroupant 11 artistes du Québec et d’ailleurs au Canada évoluant à la croisée de la bande dessinée, des récits illustrés, du dessin et de l’art contemporain : Shuvinaï Ashoona et Padloo Samayualie, Daniel Barrow, Julie Doucet, Cynthia Girard-Renard, Shawn Kuruneru, Andrian Norvid, Bea Parsons, Rajni Perera, Walter Scott et Connor Willumsen.

À travers des démarches, des styles et des thèmes très variés, les artistes s’y intéressent à la complexité de notre époque, mettant en lumière le statut d’artiste, la psyché et les espaces dans lesquels ils naviguent. Chaque artiste y utilise le dessin à sa manière pour concevoir de nouveaux mondes qui interpellent notre imaginaire et nous éveillent à d’autres réalités.



Vue de l'exposition *Mondes graphiques* présentée sur la palissade du MAC à la Place de Arts.
Photo: Guillaume Lévesque-Caron

Action culturelle

11	Activités proposées en salle
7	Conférences en lien avec les expositions
2	Conférences sur le commissariat d'exposition
1	Colloque international
1 280	Participations au total

Conférences, discussions et échanges, visites doublées de rencontres avec les artistes au cœur des expositions, la programmation culturelle proposée en 2024–2025 a permis aux publics d’aller à la rencontre des œuvres présentées et de la collection du MAC de multiples façons.

Dans le cadre de l'exposition

femmes volcans forêts torrents

L'art de l'écoute Conférence de Sandra Volny, artiste et chercheuse	19 juin 2024	À travers la présentation d'une série de projets collaboratifs, l'artiste et chercheuse Sandra Volny a proposé aux publics de tendre l'oreille aux traces sonores de notre environnement en mutation. Du bruit de fond de l'océan Pacifique, guidant les pêcheurs chiliens dans leur navigation, à la voix enregistrée de la mer Morte, révélant sa propre disparition, c'est la fragilité et la résilience de notre monde sonore dans le contexte des changements climatiques qui ont ainsi été exposées. Un plaidoyer en faveur de la mémoire et de la recomposition des histoires oubliées comme méthodes de survie dans un monde en transformation.	Visites de l'exposition et rencontres avec les artistes	24 avril 2024	Visite-rencontre avec asinnajaq et Léuli Eshrāghi
				1 ^{er} mai 2024	Visite-rencontre avec Malena Szlam et Marie-Eve Beaupré
				15 mai 2024	Visite-rencontre avec Anahita Norouzi et Marie-Eve Beaupré
				12 juin 2024	Visite-rencontre avec Caroline Gagné*, Jacynthe Carrier et Marie-Eve Beaupré
				3 juillet 2024	Visite-rencontre avec Sonia Robertson, Maria Ezcurra et Nuria Carton de Grammont
					Suivie d'un échange public en espagnol avec les artistes de l'exposition
				10 juillet 2024	Visite-rencontre avec Sabrina Ratté ¹ , Nelly-Eve Rajotte et Marie-Eve Beaupré

Dans le cadre de l'exposition

Alanis Obomsawin: les enfants doivent entendre une autre histoire

Alanis Obomsawin en conversation	11 décembre 2024	Alanis Obomsawin en conversation avec Michel Jean Auditorium de la Grande Bibliothèque de BAnQ (avec interprétation en LSQ)
	15 janvier 2025	Alanis Obomsawin en conversation avec Nicolas Renaud Salle Alanis-Obomsawin de l'ONF
Visites de l'exposition et rencontres avec l'artiste	26 septembre 2024	Visite-rencontre avec Alanis Obomsawin et Richard Hill
	23 octobre 2024	Visite-rencontre avec Alanis Obomsawin et Lesley Johnstone

Points de vue sur l'exposition	16 octobre 2024	L'exposition vue par Mylène Guay
	4 décembre 2024	L'exposition vue par Caroline Monnet et visite de la murale
	8 janvier 2025	L'exposition vue par Katsitsanoron Dumoulin-Bush

Dans le cadre de l'exposition

Les gratte-ciels par la racine: regards sur le modernisme tardif

Visites de l'exposition et rencontres avec les artistes	5 mars 2025	Visite-rencontre avec Shannon Bool et Jonathan Schouela
Les autres activités d'action culturelle organisées dans le cadre de cette exposition seront incluses dans le rapport annuel de gestion de 2025-2026.	12 mars 2025 et 23 avril 2025	Deux visites-rencontres avec François LeTourneux, commissaire de l'exposition

Conversation avec les joueurs et les joueuses (avec interprétation en LSQ)	25 février 2025	Rencontre entre la productrice Louise Höjer et deux personnes agissant à titre de « joueurs » ou de « joueuses » dans l'œuvre <i>This situation</i> de Tino Sehgal : Marie Lavorel et Gilbert Turp. L'échange était animé par Mark Lanctôt, conservateur de la collection au MAC, et portait sur le processus artistique singulier de l'artiste ainsi que sur l'expérience de jouer une œuvre de Sehgal. Louise Höjer est dramaturge, théoricienne et danseuse / chanteuse. Elle collabore étroitement avec Tino Sehgal depuis 2005 en tant que directrice de répétition. Elle s'intéresse depuis longtemps au croisement des arts visuels et performatifs et a déjà été co-commissaire du programme « Visual Arts x Dance » à ImPulsTanz, à Vienne.
--	-----------------	--



Conversation avec les joueurs et les joueuses dans le cadre de *Tino Sehgal: This situation*.
Photos: Melissa Vaitilingame



Autres conférences

Conférences sur le commissariat d'exposition	18 mars 2025	Conférence de Candice Hopkins, directrice et conservatrice en chef du Forge Project (Taghkanic, New York)	Les intervenantes ont parlé de leurs expériences et de leurs perspectives sur les défis et possibilités qui s'offrent à la pratique commissariale aujourd'hui, proposant au public une occasion unique d'explorer les dynamiques actuelles du monde de l'art et de ses institutions. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre d'une série d'initiatives et de réflexions menées par l'équipe de la conservation du MAC en vue de la réouverture du musée dans ses espaces de la Place des Arts, à la suite de son grand projet de transformation.
	25 mars 2025	Conférence de Meg Onli, conservatrice Nancy et Fred Poses au Whitney Museum of American Art de New York	

Colloque international Max et Iris Stern 16

<i>Plus-qu’humain, plus-que-nature : au-delà du vivant</i>	12 et 13 avril 2024	Le Colloque international Max et Iris Stern se tient chaque année depuis 2006 et a pour but de rendre accessibles au public les travaux de recherche de praticiens et de théoriciens issus de champs disciplinaires variés, en lien avec la programmation du Musée. La 16 ^e édition réunissait des philosophes des plantes et de l’intelligence artificielle, des artistes et des commissaires d’exposition, et invitait les participants à penser le « plus-qu’humain » en s’inspirant des postulats de David Abram, transposés aux capacités exponentielles des machines et à la diversité du vivant.	<u>Commissaire invitée</u> Bénédicte Ramade <u>Participants</u> Giovanni Aloï asinnajaq Marie-Eve Beaupré Mojeanne Behzadi Soren Brothers Jennifer Carter Emanuele Coccia Julie Crenn T.J. Demos Kama La Mackerel Michèle Magema Stéphanie Posthumus Bénédicte Ramade Aseman Sabet Robert Wiesenberger
--	---------------------	--	---

Programmation éducative

701 **Activités proposées**
14 244 **Participations**

Ateliers de création, visites interactives, rencontres et activités participatives: la diversité des formats proposés en 2024–2025 reflète l’approche inclusive des programmes éducatifs et d’engagement du MAC. Le Musée s’efforce ainsi de toucher un large éventail de publics et de créer des occasions uniques pour chacun de découvrir l’art contemporain grâce à des activités soigneusement adaptées à chacune et chacun.

<i>Arborescences</i>	4 mai, 1 ^{er} juin, 5 et 6 juillet et 2 et 3 août 2024	Atelier de dessin et de façonnage, en lien avec l'exposition <i>femmes volcans</i> <i>forêts torrents</i> .
----------------------	--	---

<i>Rêver</i>	5 octobre, 2 novembre, 7 décembre 2024 et 4 janvier 2025	Atelier de gravure, de dessin et de peinture, en lien avec l'exposition <i>Alanis Obomsawin : les enfants</i> <i>doivent entendre une autre histoire</i> .
--------------	--	---

<i>Métropoles</i>	15 mars 2025	Atelier de dessin, de façonnage et d'assemblage, en lien avec l'exposition <i>Les gratte-ciels par la racine</i> .
-------------------	--------------	--

Offert tout au long de l'année, le programme MAC en famille a permis à 237 parents et enfants de découvrir ensemble certaines œuvres présentées dans le cadre des expositions du Musée, tout en favorisant les échanges intergénérationnels à travers des ateliers de dessin, de peinture, de gravure, de façonnage et d'assemblage.

67



Photo: Vanessa Mouawad



Photos: Vanessa Mouawad



Photos: Catherine Groener





69



Tandems atelier-visite pour les groupes

71

Arborescences	Du 17 avril au 15 août 2024	Atelier de dessin et de façonnage, en lien avec l'exposition <i>femmes volcans forêts torrents</i> .
Rêver	Du 2 octobre 2024 au 21 janvier 2025	Atelier de gravure, de dessin et de peinture, en lien avec l'exposition <i>Alanis Obomsawin : les enfants doivent entendre une autre histoire</i> .
Métropoles	Du 12 au 28 mars 2025	Atelier de dessin, de façonnage et d'assemblage, en lien avec l'exposition <i>Les gratte-ciels par la racine</i> .
Fiches — <i>La voix de la médiation</i>		Outil conçu à l'intention du personnel enseignant pour prolonger l'engagement des élèves après une visite au Musée. <i>Ootheca</i> (2020) de Thea Yabut En lien avec l'exposition <i>femmes volcans forêts torrents</i>. <i>Chant pour l'eau [Kinosipi]</i> (2019) d'Hannah Claus En lien avec l'exposition <i>Alanis Obomsawin : les enfants doivent entendre une autre histoire</i>.
Programmation éducative		Tandems atelier-visite pour les groupes

Les Tandems atelier-visite ont permis à 6 366 personnes de découvrir les expositions et murales présentées au Musée en 2024–2025, tout en expérimentant diverses techniques de création. Le programme a rejoint une diversité de groupes et d’âges, allant d’élèves du primaire, du secondaire, d’étudiants et d’étudiantes de niveau collégial ou universitaire, à différents groupes communautaires. Des fiches d’accompagnement ont également été remises au personnel enseignant du niveau primaire à la fin de leur visite, leur permettant ainsi de prolonger l’expérience avec leurs élèves en explorant des œuvres de la collection du Musée en lien avec l’exposition présentée.



Anahita Norouzi
Constellational Diasporas, 2022
 © Anahita Norouzi



74

Tandem atelier/visite en lien avec l'exposition
femmes volcans forêts torrents.
Photo: Sébastien Roy

Maria Ezcurra
Migrants néotropicaux (détail), 2018-2024
© Maria Ezcurra



femmes volcans forêts torrents

asinnajaq
jacynthe carrier
maria ezcurra
sylvie gagné
monorouzi
sylvie rajotte
maria rattié
robertson

femmes volcans forêts torrents rassemble le travail de neuf artistes établies au Québec. Leurs œuvres sont perméables aux territoires qu'elles investiguent. Elles nous sensibilisent à l'eau; nous font entendre le pouls des volcans; nous rappellent que les arbres continuent de pousser dans les forêts, que les oiseaux migrateurs sont chargés d'histoires de diaspora, que chaque plante porte le bagage des déplacements de son espèce, que chaque humain loge dans la nature.

Ces artistes transgressent la conception productiviste, extractiviste ou dominatrice de l'environnement. Elles fertilisent notre compréhension du monde avec d'autres épistémologies, particulièrement aux propriétés affectives et invasives des éléments naturels. Elles tissent des liens entre les sujets abordés et les dimensions matérielles du monde.

Elles nous font parfois penser, la relation entre la nature, l'écologie et la société. Elles remettent en question les définitions, cartographies, représentations dominantes qui façonnent nos imaginaires. Leurs recherches interrogent les complémentarités entre les cultures, ainsi que la manière dont elles ont modelé nos conceptions de la nature.

En présence de territoires sauvages et de milieux humides s'accroissent, les humains diminuent, nous devons exposer les traces de notre présence. Bien que l'art ne puisse pas résoudre les problèmes, il nous offre des occasions de restaurer notre imagination et de nous reconnecter à l'égard du monde diversifié du vivant.

Tandems atelier-visite hors les murs

77

<i>Des œuvres sous un même toit</i>	Du 2 au 5 avril 2024	Atelier de sculpture, en lien avec des œuvres de la collection sur le thème de la maison. Offert hors les murs aux élèves de niveau primaire.
<i>Un art contemporain haut en couleur</i>	Du 28 janvier au 28 février 2025	Atelier d’aquarelle, en lien avec des œuvres de la collection sur le thème de la couleur. Offert hors les murs aux élèves de niveau primaire.
Point de vue— Installations et vidéos dans la collection du MAC	11 et 21 octobre et 25 novembre 2024	Projet pilote d’initiation à l’art contemporain élaboré à partir d’œuvres de la collection du MAC et de sa plateforme de recherche évolutive MACrépertoire. Activité offerte hors les murs aux étudiants et étudiantes de niveau collégial.



Photos: Jonathan Hardy

L'offre éducative hors les murs s'est poursuivie en 2024–2025. Alliant observation d'œuvres de la collection et ateliers de création en classe, ces activités ont permis de rejoindre 884 élèves, répartis dans 46 classes de niveau primaire du territoire montréalais. Un nouveau programme, conçu spécifiquement pour le collégial, a également fait l'objet d'un projet pilote dans quatre classes.

Moments créatifs

Ateliers pour adultes

<i>De toute nature</i> , série en lien avec l'exposition <i>femmes volcans forêts torrents</i> .	Atelier 1 7, 8 et 11 mai 2024	<i>Paysage sensible</i> , dessin et façonnage
	Atelier 2 14, 15 et 18 mai 2024	<i>À vol d'oiseau</i> , dessin
	Atelier 3 21, 22 et 25 mai 2024	<i>Prendre racine</i> , moulage époxy
<i>Un monde onirique</i> , série en lien avec l'exposition <i>Alanis Obomsawin : les enfants doivent entendre une autre histoire</i> .	Atelier 1 12, 13 et 16 novembre 2024	Techniques mixtes
	Atelier 2 19, 20 et 23 novembre 2024	Linogravure
	Atelier 3 26, 27 et 30 novembre 2024	Peinture acrylique





Photo : Guillaume Lévesque-Caron

Dans la foulée des expositions proposées, les publics adultes ont par ailleurs été conviés à des ateliers de création mettant de l'avant le dessin, le façonnage, le moulage, la peinture et la linogravure. Plus de 300 personnes ont répondu à l'invitation.



Visites interactives et médiation

Pour l'exposition *femmes volcans
forêts torrents.*

Du 11 avril 2024 au 18 août 2024

Pour l'exposition *Alanis Obomsawin:
les enfants doivent entendre une
autre histoire.*

Du 26 septembre 2024
au 26 janvier 2025

Pour l'exposition *Les gratte-ciels par la
racine: regards sur le modernisme tardif.*

Dès le 6 mars 2025
(se poursuivant jusqu'au 10 août 2025)

Près de 4 800 personnes ont découvert les expositions proposées au moyen de visites interactives et d'échanges avec des médiateurs et des médiatrices. Le Musée a également intensifié son travail auprès des groupes collégiaux et universitaires, en favorisant une approche interdisciplinaire qui dépasse les départements d'art pour inclure, entre autres, les sciences humaines, les sciences sociales, l'éducation et les études autochtones.



Visites de l'exposition *femmes volcans forêts torrents*.
Photos: Sébastien Roy

asinnajaq
rock piece (ahuriri edition), 2018
© asinnajaq

Anahita Norouzi
Constellational Diasporas (détail), 2022
© Anahita Norouzi



Maria Ezcurra
Migrants néotropicaux (détail), 2018–2024
© Maria Ezcurra

Sonia Robertson
Umiku Nekauī-Assi / Sang de la terre-mère (détail), 2014–2024
© Sonia Robertson



Photos: Michael Patten

Espace de médiation

Du 26 septembre 2024
au 26 janvier 2025

Thontenonhkwa’tsherano’ohnha:
Aire de soins.

Cet espace intégré dans l’exposition *Alanis Obomsawin: les enfants doivent entendre une autre histoire* a été imaginé pour encourager l’ensemble du public à aborder le contenu de l’exposition sous l’angle de la guérison et de la création d’un avenir meilleur. Il a été conçu par Katsitsanoron Dumoulin-Bush, commissaire et artiste, travaillant aussi en rédaction et en médiation culturelle, en collaboration avec ohisse— atelier de design social.



Quinze ans après sa création, la série de rencontres SéminArts sur l’initiation au collectionnement de l’art contemporain a rejoint cette année 381 personnes, dont plusieurs jeunes adultes, grâce notamment aux activités spécifiquement conçues à leur intention et proposées pour une 3^e année consécutive. Ce programme est soutenu par la Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman.

SéminArts × foire Plural	12 avril 2024	Atelier — La Relève Initiation au collectionnement pour les 18 à 30 ans.
	14 avril 2024	<i>Vers d’autres mondes</i> Conversation entre les artistes Mara Eagle et Malena Szlam. Modération : Mojeanne Behzadi
Session intensive — La Relève	Du 3 au 5 mai 2024	Introduction au monde de l’art contemporain pour les 18 à 30 ans.
Session régulière — Printemps 2024 et Automne 2024 (en français)	Du 7 mai au 4 juin 2024	
	Du 15 octobre au 12 novembre 2024	
Session régulière — Hiver 2025 (en anglais)	Du 21 janvier au 18 février 2025	

Un certain nombre de projets ponctuels ont également été réalisés au cours de la dernière année. De nature variée et mettant à contribution divers partenaires, ces initiatives ont permis d’aller à la rencontre de 1 073 personnes de tous âges et de tous horizons. Une attention particulière a toutefois été accordée aux clientèles sous-représentées parmi les publics du Musée, dont les élèves évoluant en milieu défavorisé, les nouveaux arrivants, ainsi que les peuples autochtones. Pour la première fois cette année, grâce à une collaboration avec BAnQ et son projet La cabane à culture, le MAC s’est en outre rendu accessible aux élèves de niveau primaire de l’ensemble du Québec et du Canada.





Projet *Les enfants doivent entendre une autre histoire*, en collaboration avec Une école montréalaise pour tous et l'artiste Tania Lara.
Photos: Jonathan Hardy



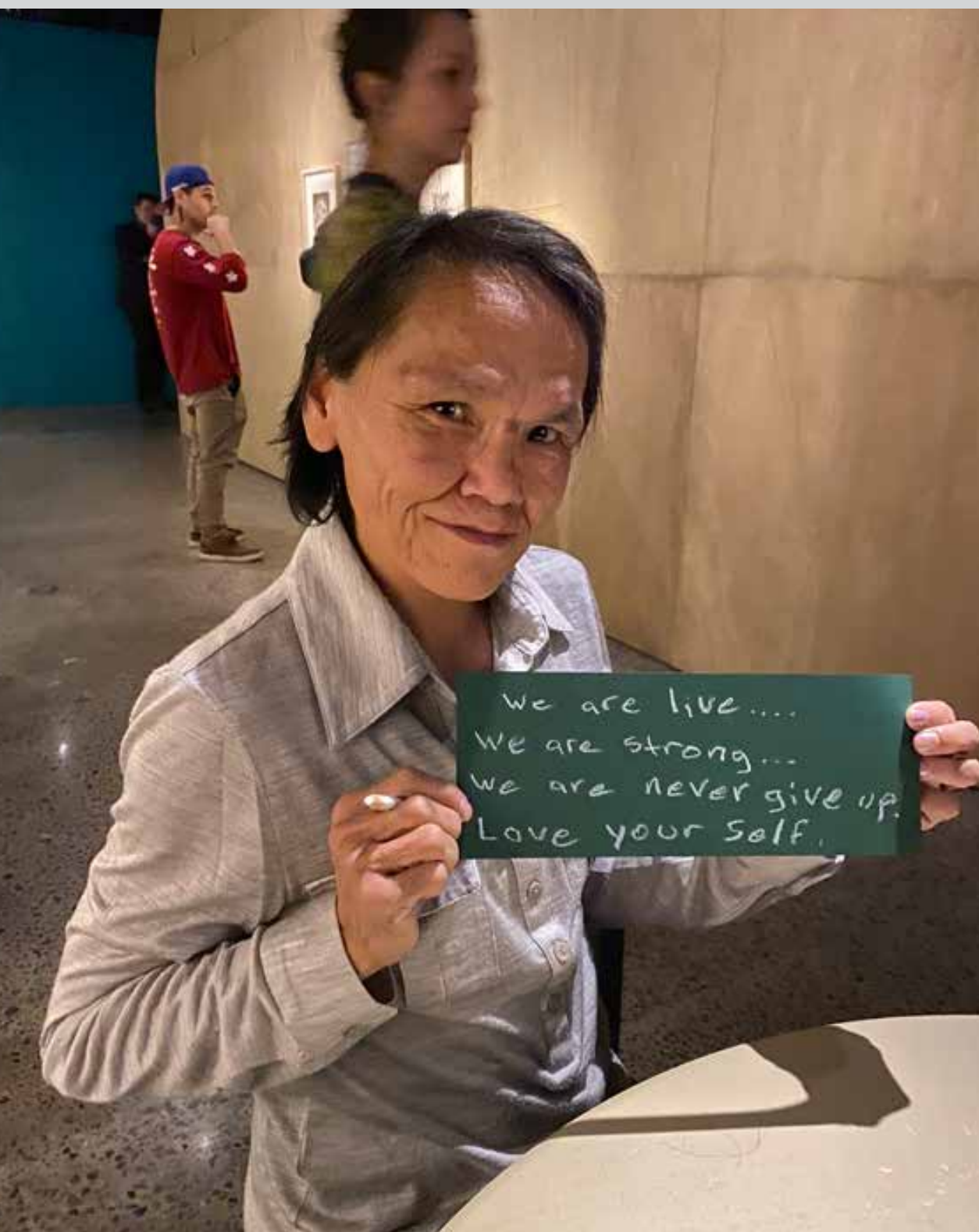
Lancement de la vidéo <i>Ce qui doit être dit</i> × <i>PROMIS</i>	2 mai 2025	En collaboration avec PROMIS : Aide aux personnes immigrantes et réfugiées.	Ateliers et partage de connaissances avec l’artiste ilnue Sonia Robertson	2, 3, 9 et 12 juillet 2024	En lien avec l’exposition <i>femmes volcans forêts torrents</i> et l’œuvre <i>Umiku Nekauī-Assī</i> <i>Sang de la terre mère</i> , 2014–2024, de l’artiste.
					Proposés aux femmes fréquentant les organismes Chez Doris et le Foyer pour femmes autochtones de Montréal.
École au Musée	13 et 27 mai et 3 juin 2024	Programme en lien avec l’exposition <i>femmes volcans forêts torrents</i> . Destiné aux élèves d’une classe de 1 ^{er} cycle de l’école primaire alternative Rose-des-Vents.	Programme pour personnes autochtones + Rencontre avec l’artiste Alanis Obomsawin	26 septembre, 21 et 27 novembre 2024	En lien avec l’exposition <i>Alanis Obomsawin : les enfants doivent entendre une autre histoire</i> . Activité conçue pour le Collège Kiuna et Projets autochtones du Québec (PAQ).
	31 mars 2025	Programme en lien avec l’exposition <i>Les gratte-ciels par la racine</i> . Destiné à deux classes (1 ^{er} et 2 ^e cycle) de l’école primaire alternative Rose-des-Vents.			
Visites dansées	4 et 18 juin, 17 juillet, ainsi que les 7, 13 et 15 août 2024	Proposée autour de l’exposition <i>femmes volcans forêts torrents</i> . Activité offerte aux groupes communautaires alliant observation d’œuvres et danse. En collaboration avec le Festival Quartiers Danses.	Projet <i>Les enfants doivent entendre une autre histoire</i>	Du 4 novembre 2024 au 31 mars 2025	Projet destiné à 10 classes d’écoles primaires montréalaises situées en milieu défavorisé, comprenant une visite de l’exposition <i>Alanis Obomsawin : les enfants doivent entendre une autre histoire</i> , ainsi que des ateliers de création en classe animés par l’artiste Tania Lara. En collaboration avec Une école montréalaise pour tous.
Ateliers de création et de partage d’expériences d’immigration avec l’artiste Maria Ezcurra	12 et 24 juillet et 9 août 2024	En lien avec l’exposition <i>femmes volcans forêts torrents</i> . Activité offerte aux groupes communautaires Maison d’Haïti, Byenvini et PROMIS : Aide aux personnes immigrantes et réfugiées.	La cabane à culture	22 et 23 janvier 2025	En lien avec l’exposition <i>Alanis Obomsawin : les enfants doivent entendre une autre histoire</i> . Atelier numérique explorant l’œuvre de la documentariste abénakise Alanis Obomsawin. Offert aux élèves du 3 ^e cycle du primaire au Canada et à l’étranger. En collaboration avec BANQ et École en réseau.
MAC	Rapport annuel	2024–2025	Un MAC audacieux, accessible et inclusif		
Programmation éducative			Projets éducatifs ponctuels		



Visite dansée, en partenariat avec le Festival Quartiers Danses.
Photo: Muriel Oelschlaeger



Sonia Robertson
Umiku Nekaui-Assi / Sang de la terre-mère (détail), 2014–2024
© Sonia Robertson



Accueil de Projets autochtones du Québec (PAQ) lors de l'exposition
 Alanis Obomsawin: les enfants doivent entendre une autre histoire.
 Photos: MAC







Les étudiantes et étudiants du Collège Kiuna accueillis par le MAC le 26 septembre 2024 en présence de l'artiste Alanis Obomsawin, au siège social de l'Office national du film et au MAC à PVM.
Photos: Guillaume Lévesque-Caron





Des élèves du 1^{er} cycle de l'école primaire Rose-des-Vents découvrent le MAC et ses œuvres dans le cadre du programme École au Musée.
Photo: MAC



Projets spéciaux événementiels

Le Musée a par ailleurs profité de certains événements organisés par ses partenaires au cours de l’année, dont Les Printemps du MAC, les Journées de la culture et la Nuit blanche, pour proposer des activités spéciales à ses différentes clientèles. Quelque 130 personnes ont été au rendez-vous.

100

Les Printemps du MAC: <i>Retracer le mouvement</i>	17 mai 2024	Atelier de dessin inspiré d’une œuvre de Lili Reynaud-Dewar.
Journées de la culture 2024: <i>Au firmament</i>	28 et 29 septembre 2024	Atelier de dessin pour les familles en lien avec l’œuvre <i>13 lunes</i> , 2007, présentée dans l’exposition <i>Alanis Obomsawin: les enfants doivent entendre une autre histoire</i> .
Symposium des collectionneurs de la Fondation du MAC	22 octobre 2024	Médiation.
Nuit blanche 2025	1 ^{er} mars 2025	Médiation pour l’exposition hors les murs <i>Tino Sehgal: This situation</i> , à la Galerie de l’UQAM.

Fréquentation et rayonnement

En dépit du contexte particulier imposé par son projet de transformation architecturale et son installation temporaire à Place Ville Marie, le MAC est parvenu à renforcer l'engagement du public envers ses expositions et ses activités. Les niveaux de satisfaction records exprimés à l'égard des expositions *femmes volcans forêts torrents* et *Alanis Obomsawin: les enfants doivent entendre une autre histoire* en témoignent avec éloquence. L'attractivité des programmations culturelle et éducative s'est pour sa part maintenue, avec plus de 15 500 personnes ayant participé à l'une ou l'autre des 719 activités proposées au Musée ou hors les murs.

Quant au rayonnement de l'institution, les expositions et les activités proposées par le Musée ont fait l'objet de centaines de mentions dans les médias au courant de l'année. Grâce à une stratégie de communication ciblée, incluant une première visite de chantier par les médias, le projet de transformation a notamment fait parler de lui positivement à de nombreuses reprises. Le nombre de personnes rejointes par le MAC au moyen de ses réseaux sociaux est par ailleurs en croissance, loin devant la plupart des institutions culturelles québécoises, notamment en ce qui a trait aux taux d'engagement.



102

Photo: Guillaume Lévesque-Caron



Photo: Rethink

Expositions en salle

36 066

36 066 visites
aux expositions
présentées au MAC
à Place Ville Marie

2 595

2 595 visites
aux expositions
présentées hors
les murs

Action culturelle et programmation éducative

		Nombre de participations	Nombre d'activités
Action culturelle		1280	18
Programmation éducative			
	MAC en famille	237	19
	Moments créatifs/ adultes	316	18
	Tandems atelier / visites	6 366	252
	Primaire	4 139	134
	Secondaire	1 132	41
	Collégial	85	7
	Universitaire	166	10
	Communautaire	791	59
	Adultes	53	1
	Visites avec réservations	2 387	141
	Primaire	12	1
	Secondaire	292	12
	Collégial	858	43
	Universitaire	548	35
	Communautaire	330	17
	Adultes	347	33
	Visites sans réservation	2 384	157
	Hors les murs	969	50
	Primaire	884	46
	Collégial	85	4
	Séminarts	381	22
	Projets ponctuels	1 073	37
	Évènements spéciaux	131	5
	Total	15 524	719

Plateformes numériques

207 926

207 926 sessions
sur le site Web du MAC

704 869

704 869 pages visitées
sur le site Web du MAC

203 421

203 421 nouvelles visites
sur le site Web du MAC

54 450

54 450 pages du
MACrépertoire visitées

635 772

635 772 personnes
rejointes au total avec
les réseaux sociaux

7 407

YouTube
7 407 vues

349 352

Facebook
349 352 personnes
atteintes (portée
organique et payante)

3,14%

Facebook
3,14 % de taux
d'engagement

141 272

Instagram
141 272 personnes
atteintes (portée
organique et payante)

4,81%

Instagram
4,81 % de taux
d'engagement

145 148

LinkedIn
145 148 personnes
atteintes

7%

LinkedIn
7 % de taux
d'engagement

Vers une meilleure découvrabilité

La découvrabilité des contenus sur les plateformes numériques est un enjeu majeur. Au cours de la dernière année, grâce à l’aide financière du ministère du Patrimoine canadien et au soutien de l’Association des musées canadiens en tant qu’organisme de prestation, le MAC a toutefois entrepris de s’y attaquer. La présence d’une stagiaire en documentation et valorisation des collections muséales a effectivement permis d’établir des liens entre les données portant sur les artistes de sa collection et Wikidata. Le Musée espère ainsi non seulement contribuer à la valorisation des artistes, mais aussi enrichir les données existantes et encourager l’utilisation, la participation et le partage des connaissances. Près de 400 fiches Wikidata existantes sur des artistes québécois ont aussi été bonifiées et 60 ont été nouvellement créées.

107

Demandes externes de reproduction

Au cours de la dernière année, le MAC a répondu à 84 demandes de reproduction en provenance d’organismes externes. Ces demandes ont majoritairement été faites à des fins d’exposition, de publication ou de production de matériel didactique. Chacune à leur manière, elles ont permis d’accroître le rayonnement des collections du Musée et de rejoindre de nouveaux publics.

Le partenariat établi avec Art public Montréal a également été prolongé. Grâce à un parcours interactif, l’entente permet la mise en valeur des œuvres de la collection exposées dans des lieux publics.

Accessibilité et inclusion

Au fil des ans, le MAC a adopté une série de mesures visant à favoriser l'accessibilité universelle, ainsi que l'intégration des personnes en situation de handicap et S/sourdes. Plusieurs de ces mesures font désormais partie intégrante de ses activités et un nombre significatif de personnes s'en prévalent chaque année. À ce propos, 2024–2025 ne fait pas exception.

255	Billets d'exposition gratuits émis pour des personnes en situation de handicap, S/sourdes et celles qui les accompagnent
70	Visites de groupes de personnes en situation de handicap et S/sourdes

Les 12 derniers mois ont par ailleurs été marqués par quelques réalisations d'importance.

Adoption d'un plan d'action sur trois ans

En 2024–2025, le MAC franchissait une nouvelle étape en adoptant un plan d'action sur trois ans à l'égard des personnes en situation de handicap et S/sourdes. Ce passage à un plan triennal — et non annuel — marque un engagement plus structuré et durable en faveur de l'inclusion des personnes de la diversité capacitaire. Élaboré en prenant en considération les demandes les plus fréquentes émanant de ces clientèles et le point de vue de divers organismes intervenant auprès d'elles, le plan comporte 18 mesures. Certaines ont trait à la formation et à la sensibilisation des publics et des membres du personnel à la réalité et aux besoins des publics et des artistes en situation de handicap et S/sourdes. D'autres portent sur l'accès de ces mêmes personnes aux programmes, mesures et services du Musée. Au 31 mars 2025, la quasi-totalité des mesures prévues pour la première année de réalisation du plan avait été réalisée.

Aide financière du Conseil des arts du Canada

Le MAC s'est vu confirmer cette année une aide financière du Conseil des arts du Canada visant à rendre sa collection accessible aux personnes en situation de handicap visuel, et ce, tant dans ses espaces d'exposition que dans son environnement virtuel. Le projet financé s'échelonnait de août 2024 à décembre 2026. Il est codirigé par le Musée et le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain et peut compter sur un comité d'experts formé de neuf personnes de la diversité capacitaire et de représentants d'organismes œuvrant auprès de ces clientèles. Il met de l'avant les principes de conception participative, d'autonomie, d'accessibilité universelle et de pérennité.

Offre de médiation sur mesure

En plus des visites interactives offertes tout au long de l’année, deux visites tactiles, doublées d’un atelier de création, ont été proposées aux personnes malvoyantes et non-voyantes dans le cadre de l’exposition *femmes volcans forêts torrents*. Une visite sur mesure a aussi été offerte pour l’exposition *Alanis Obomsawin: les enfants doivent entendre une autre histoire*.

Par ailleurs, pour assurer un accès autonome aux expositions, un parcours audiodécrit — accessible en ligne et en salle sous forme de code QR — a été proposé pour les trois expositions présentées à Place Ville Marie. Un cartable d’accessibilité comportant du contenu en braille et des textes en gros caractères ont également été rendus disponibles.

Des efforts particuliers ont aussi été déployés au cours de la dernière année pour établir des relations solides et mettre en place des actions concrètes en collaboration avec la communauté S/sourde. Dans ce cadre, la clientèle S/sourde a été conviée à une projection spéciale du film *Kanehsatake: 270 ans de résistance* avec interprétation en langue des signes québécoise (LSQ). La séance a été suivie d’une discussion animée par la médiatrice consultante Sourde Hodan Youssouf, en lien avec l’exposition *Alanis Obomsawin: les enfants doivent entendre une autre histoire*.

Pour la première fois, des capsules produites par des locuteurs en langue des signes québécoise (LSQ) et en langue des signes américaine (ASL) ont également été intégrées à l’exposition *Les gratte-ciels par la racine: regards sur le modernisme tardif*.

Certification Kéroul

Au terme d’un processus d’évaluation visant à mesurer le niveau d’accessibilité de ses installations à Place Ville Marie, le MAC s’est par ailleurs vu octroyer la certification Kéroul. Reconnue par le ministère du Tourisme du Québec, cette certification permet aux informations relatives à l’institution d’être incluses dans la base de données de Kéroul et, ainsi, d’être mises à la disposition des personnes en situation de handicap physique. Des pistes d’amélioration continue ont aussi été soumises au Musée et seront prises en considération, non seulement dans son plan d’action, mais aussi dans le cadre de la planification de son redéploiement à la Place des Arts.

Formation de l'équipe du Musée

Enfin, comme prévu dans le Plan d'action 2024–2027, plusieurs ateliers de formation ont été offerts tout au long de l'année, incluant, notamment, une session sur la culture S/sourde à laquelle a participé un premier groupe du service de l'éducation et de l'engagement (responsable, chargé de projets, médiateurs). D'autres activités de même nature seront offertes au cours des prochaines années.

Un MAC engagé en faveur d'un développement durable

113

L'engagement du MAC en matière de développement durable s'est exprimé de diverses façons au cours de la dernière année. En écho aux valeurs énoncées dans son plan de développement durable et son plan stratégique, le Musée a notamment fait en sorte d'assurer son rôle de conservateur du patrimoine artistique québécois, tant par l'acquisition de nouvelles œuvres que par la préservation et la mise en valeur d'archives documentaires au bénéfice des générations présentes et futures.

Dans l'optique d'accroître l'impact social de l'institution, des partenariats et des collaborations ont aussi été réalisés avec plusieurs institutions et organismes de la communauté. Des gestes favorables à une utilisation et à une gestion responsable des ressources, tant financières que matérielles, ont également été posés. Le tout avec le souci d'accroître l'agilité et la résilience du Musée.

Une collection sans cesse enrichie

115

Acquisitions

Au cours de l'année 2024–2025, 38 œuvres ont été ajoutées à la collection du Musée. Parmi celles-ci, 30 proviennent d'achats et 8 ont fait l'objet d'une donation. La majorité des œuvres nouvellement acquises ont été créées par des artistes québécois et canadiens.

116

Achats et dons		Artistes
29	Art contemporain québécois	15*
8	Art contemporain canadien	7*
1	Art contemporain international	1
Achats		
25	Art contemporain québécois	12
5	Art contemporain canadien	5
Dons		
4	Art contemporain québécois	4
3	Art contemporain canadien	3
1	Art contemporain international	1



D 24 21 I

Chloë Lum & Yannick Desranleau

What Do Stones Smell Like in the Forest?, 2018

2 vidéogrammes couleur, projection à 2 canaux, 18 min 39 s, son, couvre-sièges et rideau à motifs, 1/1

Dimensions variables

Don des artistes

©Chloë Lum & Yannick Desranleau

Photo: Richard-Max Tremblay

A 24 35 TAP 1
Alexis Gros-Louis
Antependium, 2024
Fibres de coton et fibres ignifuges
147,6 × 245,3 × 5 cm
© Alexis Gros-Louis
Photo: Guy L'Heureux, avec l'aimable permission de l'artiste





A 24 7 PH 1
Michel Huneault
Sans titre 1 (de la série « Roxham »), 2017, tirage de 2024
Impression jet d'encre pigmentée, 1/3
101,6 × 152,4 cm
© Michel Huneault
Photo: avec l'aimable permission de l'artiste



A 24 8 PH 1
Michel Huneault
Sans titre 3 (de la série « Roxham »), 2017, tirage de 2024
Impression jet d'encre pigmentée, 1/3
101,6 × 152,4 cm
© Michel Huneault
Photo: avec l'aimable permission de l'artiste



A 24 9 PH 1
Michel Huneault
Sans titre 14 (de la série « Roxham »), 2017, tirage de 2024
Impression jet d'encre pigmentée, 1/3
101,6 × 152,4 cm
© Michel Huneault
Photo: avec l'aimable permission de l'artiste



A 24 1 | 1
Joyce Joumaa
Dekkene, Ehden, 2024
Impression jet d'encre sur papier vélin, boîtier en plastique,
acier inoxydable et dispositif d'éclairage
16 × 11,9 × 8,8 cm
Achat, grâce au legs de madame Paule Poirier
©Joyce Joumaa
Photo: avec l'aimable permission de la Galerie Eli Kerr



A 24 19 | 1
Joyce Joumaa
Hallab Bldg, 2024
Impression jet d'encre sur papier vélin, boîtier en plastique,
acier inoxydable et dispositif d'éclairage
20 × 25,5 × 10,8 cm
©Joyce Joumaa
Photo: avec l'aimable permission de la Galerie Eli Kerr



A 24 29 | 1
Joyce Joumaa
Mafra’Baladiye, 2024
Impression jet d’encre sur papier vélin, boîtier en plastique,
acier inoxydable et dispositif d’éclairage
20 × 25,3 × 10,8 cm
© Joyce Joumaa
Photo: avec l’aimable permission de la Galerie Eli Kerr



A 24 30 | 1
Joyce Joumaa
Daw, 2024
Impression jet d’encre sur papier vélin, boîtier en plastique,
acier inoxydable et dispositif d’éclairage
19,8 × 31,2 × 10,5 cm
© Joyce Joumaa
Photo: avec l’aimable permission de la Galerie Eli Kerr



A 24 31 | 1
Joyce Joumaa
Beit Jabal, 2024
Impression jet d’encre sur papier vélin, boîtier en plastique,
acier inoxydable et dispositif d’éclairage
19,7 × 16,5 × 10 cm
© Joyce Joumaa
Photo: avec l’aimable permission de la Galerie Eli Kerr



D 24 33 S 1

Luanne Martineau

The Knitter Woman, 2020

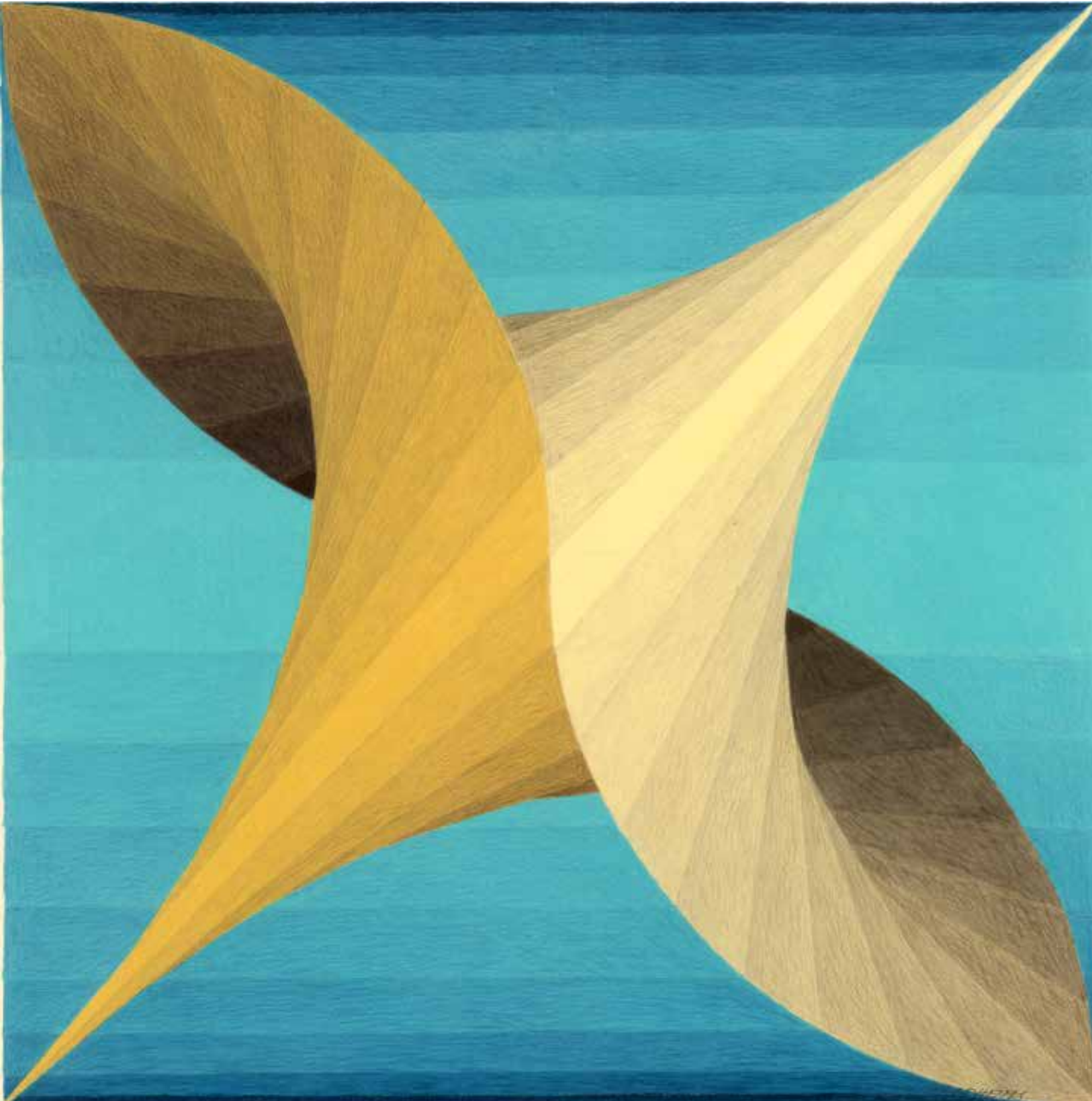
Acier, verre, plomb, papier, médium acrylique, plâtre, mousse de polyuréthane, plastique, béton, bois, tricotin, moteur, laine, silicone et dispositif électrique

221,5 × 110 × 75 cm

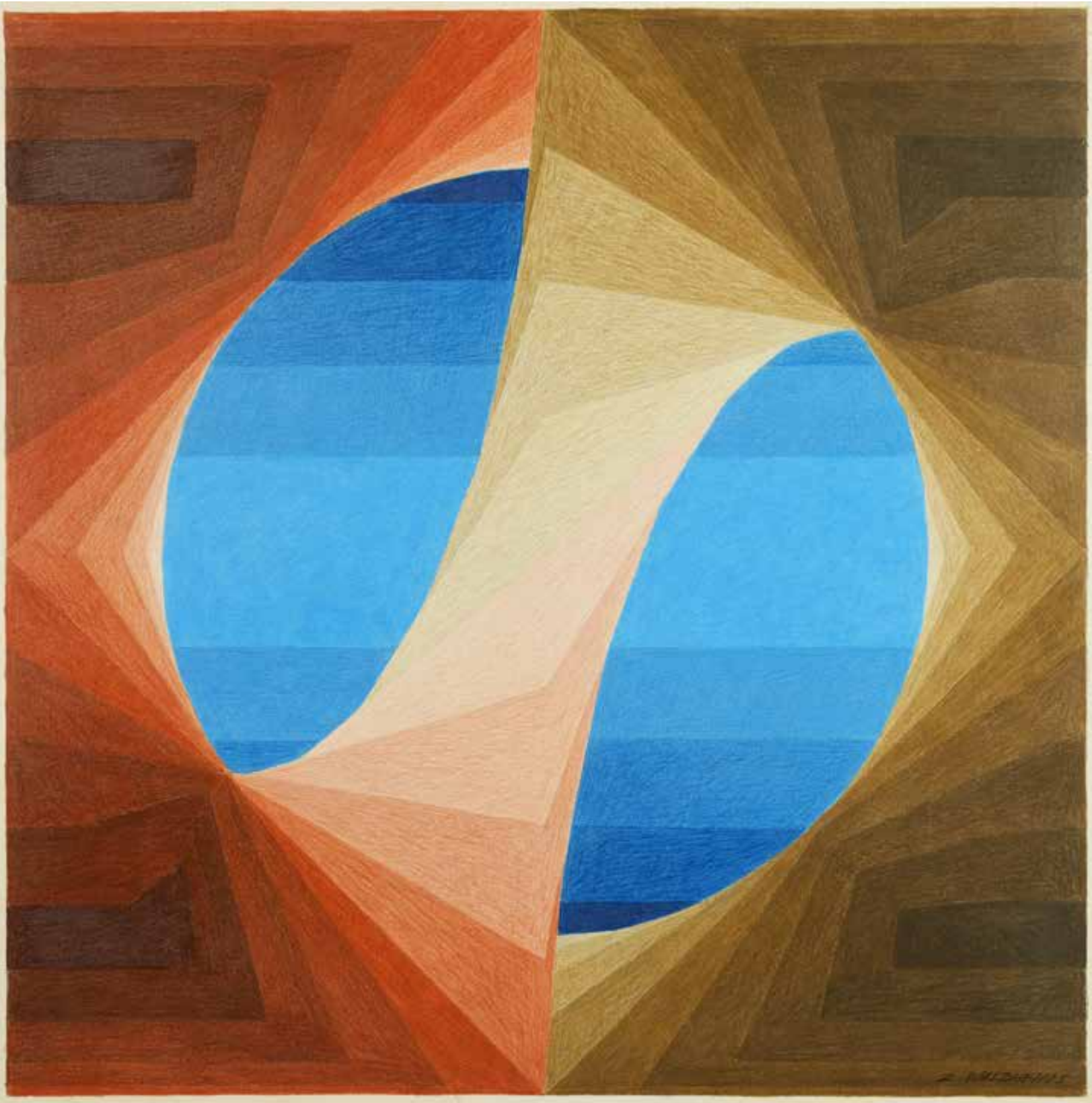
Don anonyme

© Luanne Martineau

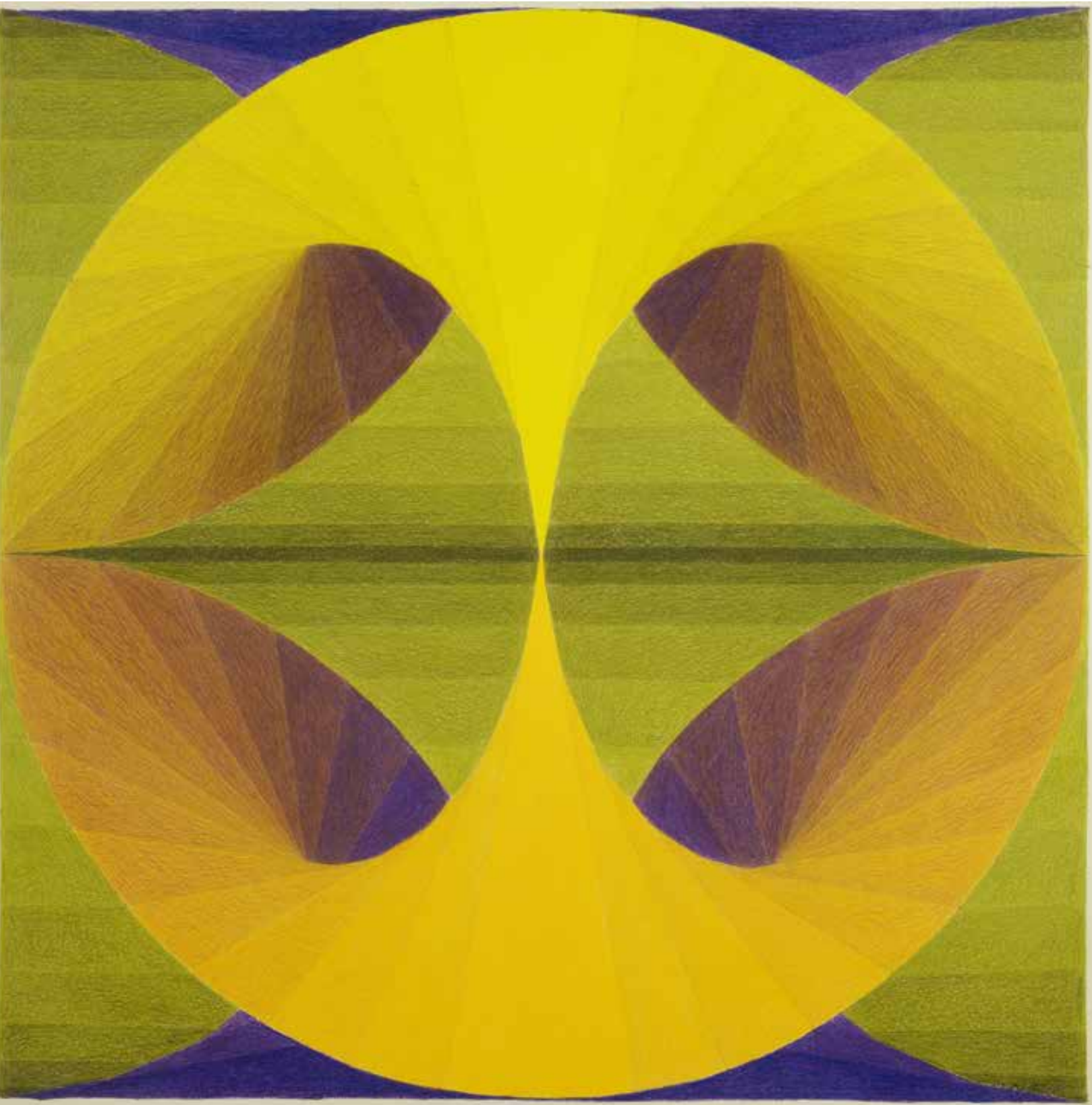
Photo: Guy L'Heureux



A 24 10 D 1
Zanis Waldhelms
#416, 1980
Crayons de couleur sur papier
50,8 × 61 cm
© Succession Zanis Waldhelms
Photo: avec l’aimable permission de la succession



A 24 11 D 1
Zanis Waldhelms
#418, vers 1980
Crayons de couleur sur papier
50,8 × 61 cm
© Succession Zanis Waldhelms
Photo: avec l’aimable permission de la succession



A 24 12 D 1
Zanis Waldhelms
#423, non daté
Crayons de couleur sur papier
50,8 × 61 cm
© Succession Zanis Waldhelms
Photo: avec l’aimable permission de la succession

Acquisitions par achat

Art contemporain québécois

- Amerian, Pardiss**
porphyry rim, 2023
Huile sur toile
121,9 × 91,4 cm
A 24 15 P 1
- Bauer, Lorna**
... air is where effort goes... once our effort is spent... this crowded air... No. 11, 2021
Verre soufflé et acier
68,3 × 40,5 × 40,5 cm
Achat, grâce au legs de madame Paule Poirier
A 24 2 S 1
- ... air is where effort goes... once our effort is spent... this crowded air... No. 06*, 2021
Verre soufflé et acier
65,5 × 38,3 × 38,3 cm
A 24 16 S 1
- ... air is where effort goes... once our effort is spent... this crowded air... No. 10*, 2021
Verre soufflé et acier
74 × 32,9 × 32,9 cm
A 24 17 S 1
- Cohen, Sorel**
The Grid, 1975, reconstitué en 2021
Mousseline et polyester
Dimensions variables selon l’installation
A 24 5 S 1
- Triangular Grid*, 1975, reconstitué en 2021
Mousseline et polyester
182,3 × 379,8 × 3,5 cm
A 24 6 S 1

- Dana Michel et Tracy Maurice**
LAY THEM ALL DOWN, 2020
Vidéogramme couleur, monobande
33 min 31 s, son, 1/3
A 24 28 VID 1
- David, Alexandre**
Sans titre, 2017
Contreplaqué
135,3 × 428,3 × 26,5 cm (l’ensemble);
135,3 × 214,1 × 26,5 cm (élément de gauche);
134,5 × 214,2 × 26,5 cm (élément de droite)
A 24 36 S 2
- Gros-Louis, Alexis**
Antependium, 2024
Fibres de coton et fibres ignifuges
147,6 × 245,3 × 5 cm
A 24 35 TAP 1
- Huneault, Michel**
Sans titre 1 (de la série « Roxham »), 2017, tirage de 2024
Impression jet d’encre pigmentée, 1/3
101,6 × 152,4 cm
A 24 7 PH 1
- Sans titre 3 (de la série « Roxham »)*, 2017, tirage de 2024
Impression jet d’encre pigmentée, 1/3
101,6 × 152,4 cm
A 24 8 PH 1
- Sans titre 14 (de la série « Roxham »)*, 2017, tirage de 2024
Impression jet d’encre pigmentée, 1/3
101,6 × 152,4 cm
A 24 9 PH 1

- Joumaa, Joyce**
Dekkene, Ehden, 2024
Impression jet d’encre sur papier vélin, boîtier en plastique, acier inoxydable et dispositif d’éclairage
16 × 11,9 × 8,8 cm
Achat, grâce au legs de madame Paule Poirier
A 24 1 I 1
- Hallab Bldg*, 2024
Impression jet d’encre sur papier vélin, boîtier en plastique, acier inoxydable et dispositif d’éclairage
20 × 25,5 × 10,8 cm
A 24 19 I 1
- Mafru’Baladiye*, 2024
Impression jet d’encre sur papier vélin, boîtier en plastique, acier inoxydable et dispositif d’éclairage
20 × 25,3 × 10,8 cm
A 24 29 I 1
- Daw*, 2024
Impression jet d’encre sur papier vélin, boîtier en plastique, acier inoxydable et dispositif d’éclairage
19,8 × 31,2 × 10,5 cm
A 24 30 I 1
- Beit Jabal*, 2024
Impression jet d’encre sur papier vélin, boîtier en plastique, acier inoxydable et dispositif d’éclairage
19,7 × 16,5 × 10 cm
A 24 31 I 1
- Mestari, Laïla**
Le retour des légendes, 2024
Crayons de couleur sur papier et marqueterie
86,8 × 101,8 × 3,7 cm
Achat, grâce au legs de madame Paule Poirier'
A 24 4 D 1

- Tisiga, Joseph**
degenerates prayer (fireside angel), 2024
Aquarelle, acrylique et collage sur papier
70 × 70 cm (dimensions à vue)
Achat, grâce au legs de madame Paule Poirier
A 24 3 TM 1
- degenerates prayer (Celebes)*, 2024
Aquarelle et collage sur papier
69,8 × 70 cm (dimensions à vue)
A 24 20 TM 1
- Waldheims, Zanis**
#416, 1980
Crayons de couleur sur papier
50,8 × 61 cm
A 24 10 D 1
- #418*, vers 1980
Crayons de couleur sur papier
50,8 × 61 cm
A 24 11 D 1
- #423*, non daté
Crayons de couleur sur papier
50,8 × 61 cm
A 24 12 D 1
- Wise, Chloe**
Told a Vision, 2023
Vidéogramme numérique couleur, 20 min, son, 1/3
Achat, grâce à la générosité de la Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman
A 24 13 VID 1
- One hit wonder horse town*, 2022
1 huile sur toile et 94 paillassons de jute
Dimensions variables
Achat, grâce à la générosité de la Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman
A 24 14 I

Acquisitions par achat

Art contemporain canadien

Beau Dick et Eugene Isaac
Laughter Mask, 1998–2021
Cèdre rouge, écorce de cèdre et acrylique
40,6 × 40,6 × 16,5 cm
A 24 38 S 1

Bulpitt, Corey
I, 2023
Bois trouvé, laine recyclée, peinture, cuivre et acier
Dimensions variables; 35,6 × 86,4 × 61 cm
(masque ouvert)
A 24 37 S 1

Draney, Brenda
Bear Trails, 2022
Huile sur toile
122 × 152 cm
Achat grâce au Symposium des collectionneurs 2024,
Banque Nationale Gestion privée 1859
A 24 34 P 1

Jordan, Anique
Stutter 2, 2022
Épreuve à la gélatine argentique, 2/3
124,4 × 104,1 cm
A 24 18 PH 1

Tenhaaf, Nell
The Solitary begets herself, keeping all eight cells, 1993
Duratrans, éclairage fluorescent, aluminium et plexiglas
19 × 369 × 25,5 cm
A 24 32 PH 1

Acquisitions par don

Art contemporain québécois

Burnham, Anthony
En deux temps, trois mouvements, 2017
Huile sur toile et peinture au latex sur panneau
230,1 × 277 × 58,5 cm
Don de l’artiste
D 24 27 P 12

Chloë Lum & Yannick Desranleau
What Do Stones Smell Like in the Forest?, 2018
2 vidéogrammes couleur, projection à 2 canaux
18 min 39 s, son, couvre-sièges et rideau à motifs, 1/1
Dimensions variables
Don des artistes
D 24 21 I

Richard Ibghy & Marilou Lemmens
The Golden USB, 2014–2018
Matériaux mixtes, 2/3
Dimensions variables
Don anonyme
D 24 25 I 81

Waldheims, Zanis
Carnet de notes, vers 1972–1980
Encre, graphite et crayon de couleur sur papier et carton
20,9 × 21,5 × 1 cm
Don de monsieur Yves Jeanson
D 24 22 LA 1 (ÉTUDE)

Art contemporain canadien

Martineau, Luanne
The Knitter Woman, 2020
Acier, verre, plomb, papier, médium acrylique, plâtre, mousse de polyuréthane, plastique, béton, bois, tricotin, moteur, laine, silicone et dispositif électrique
221,5 × 110 × 75 cm
Don anonyme
D 24 33 S 1

Tenhaaf, Nell
Oedipal Ounce of Prevention, 1993
2 épreuves à développement chromogène et 3 boîtes lumineuses (aluminium, Duratrans, éclairage fluocompact et fluorescent, plexiglas)
203 × 185 × 12,6 cm (dimensions approximatives)
Don de l’artiste
D 24 26 I 5

Whiten, Colette
René Lévesque, vers 1996
Peinture, textile, bois et métal
21,4 × 22,6 cm
Don anonyme à la mémoire de madame Sylvie Bélanger
D 24 23 P 1

Art contemporain international

Hirschhorn, Thomas
X 25 (Croix), 1991–1992
Matériaux mixtes, 25 éléments
354 × 423 × 6 cm (dimensions approximatives de l’ensemble)
Don de madame Caroline Andrieux — Hôpital Éphémère
D 24 24 I 25

Œuvres prêtées en 2024–2025

Cohen, Lynne, *Untitled (Mauve Wall)*, 2010
Pour l’exposition *Beaux-arts et non-dits: Célébration des 50 ans du Département des arts visuels de l’Université d’Ottawa* présentée à la Galerie d’art d’Ottawa (du 20 avril au 22 septembre 2024)

Scott, Marian Dale, *Translation (Iconic) No. 1*, 1955
McKinley Webber, Gordon, *Abstract Composition*, 1954
Musée d’art de Joliette pour l’exposition itinérante *Oubliés! Scott, Brandtner, Eveleigh, Weber: revoir l’abstraction montréalaise des années 1940* présentée au Musée du Bas-Saint-Laurent (du 21 juin au 27 octobre 2024)

Eliasson, Olafur, *Your space embracer*, 2004
Pour l’exposition *Light: Visionary Perspectives* présentée à l’Aga Khan Museum (du 13 juillet 2024 au 21 avril 2025)

Prêts à long terme

Cabinet du ministre de la Culture et des Communications à Montréal

Ferron, Marcelle, *Le Champ russe*, 1947–1948
Gervais, Lise, *Vorace multiglоре*, 1964
Léger, Fernand, *Femme aux feuilles*, vers 1952
Letendre, Rita, *Spirit of Summer*, 1992
Merrill, Michael, *Studio (4060 St-Laurent) #4 (Panmorphic Series)*, 2002
Molinari, Guido, *Rectangles rouges*, 1961
Pellan, Alfred, *Nature morte aux deux couteaux*, 1942
Nature morte avec pipe, vers 1943
Roussil, Robert, *Sans titre*, 1954
Shaa, Agjangajuk, *Faces*, 1972

Cabinet du premier ministre à Montréal

Arp, Hans, *Apparat d’une danse*, 1960
Bellefleur, Léon, *Jardin intime*, 1976
Borduas, Paul-Émile, *Sans titre*, 1957
Sans titre (n° 52), vers 1960
Carr, Emily, *Trees on a Hillside*, 1910–1911
Comtois, Ulysse, *Sans titre*, 1959
Jolo, 1962
Obi, 1962
Rayons, 1974
Dallaire, Jean, *Jeux interdits*, 1957
Barque, 1964
Daudelin, Charles, *Antrenoir*, 1967 (tirage de 1969)
Derouin, René, *Mitla 1*, 1981
Oxaca, 1981
Donaldson, Marjory Rogers, *The Bicycle Race*, 1978
Doucet-Saito, *Sans titre*, 1987
Ernst, Max, *Jeune fille en forme de fleur*, 1957
Etrog, Sorel, *Ritual Dance*, 1960–1962
Ewen, Paterson, *Square Sunset*, 1962
Falk, Gathie, *Privett Hedge*, 1978
My Dog’s Bones (de la série “Theatre in B/W and Colour”, 1983–1984), 1984

Ferron, Marcelle, *Composition en bleu*, 1950
Le Bolide, vers 1964
Fortin, Marc-Aurèle, *Paysage, Ste-Rose*, vers 1950
Gagnon, Charles, *August 17th p.m./17 août p.m.*, 1962
Gauvreau, Pierre, *Ce rouge qui envahit nos promenades*, 1977
Hurtubise, Jacques, *Carouroux*, 1984
Lemieux, Jean Paul, *La Ville*, 1958
L’Été à Montréal, 1959
Vers la mer, vers 1972
Chemin du bois, 1975
McEwen, Jean, *Drapeau inconnu*, 1963
Les cages d’îles, 1974
Mousseau, Jean-Paul, *Tableau circulaire n° 26*, 1964
Ritchie, James Edward, *La Famille*, 1967
Savage, Anne, *Yellow Days, Lake Wonish*, 1960
Sole, Stelio, *Dialogue VII*, 1983
Tonnancour, Jacques de, *Paysage laurentien*, 1961
Trudeau, Yves, *Arquebusier*, 1965

Fondation de l’Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Fortier, Ivanhoë, *Sans titre*, 1965
Smith, Gord, *Study “Canada Screen” Expo 67*, 1965

Musée des beaux-arts de Montréal

Leduc, Ozias, *La Phrénologie*, 1892
Légaré, Joseph, *La Propriété de l’artiste*, à *Gentilly*, vers 1853
Rodin, Auguste, *Jean D’Aire*, 1887 (fonte Susse 1966)

Place Ville Marie

Daudelin, Charles, *Composition n° 1*, 1966
Fortier, Ivanhoë, *Tour sublunaire*, 1965
Trudeau, Yves, *La Cité*, 1962
Cosmonaute n° 2, 1965
Vaillancourt, Armand, *Justice aux Indiens d’Amérique*, 1957
Hommage au Tiers-Monde, 1966

Endroit	Nombre d’œuvres prêtées
Galerie d’art d’Ottawa	1
Musée d’art de Joliette	2
Aga Khan Museum	1
Cabinet du ministre de la Culture et des Communications à Montréal	10
Cabinet du premier ministre à Montréal	39
Fondation de l’Hôpital Maisonneuve-Rosemont	2
Musée des beaux-arts de Montréal	3
Place Ville Marie	6

Restauration

Collection du Musée d’art contemporain de Montréal

Barbeau, Marcel, *L’Élan*, 1960
Gagné, Caroline, *Le bruit des icebergs*, 2016
Maltais, Marcella, *Explosante fixe*, 1957

Œuvres prêtées

Fortier, Ivanhoë, *Tour sublunaire*, 1965
Riopelle, Jean-Paul, *La Joute*, 1969–1970, fonte vers 1974
Trudeau, Yves, *Cosmonaute n° 2*, 1965
La Cité, 1962
Vaillancourt, Armand, *Hommage au Tiers-Monde*, 1966

Œuvres hors collection présentées dans le cadre d’expositions au MAC

Dallegret, François, *Atomix*, 1966
Projet « Fun House ». Illustration pour la revue *Esquire* (Mai 1969, n° 426, Volume 71, n° 5), 1967
Croquis préparatoire pour l’article de Reyner Banham « A Home Is Not a House », Art in America (avril 1965) (1), 1964
Croquis préparatoire pour l’article de Reyner Banham « A Home Is Not a House », Art in America (avril 1965) (2), 1964
Kiik, 1969
Râpe à fromage, 1983
Valise Palais Métro n° 2, avec Joseph Baker, 1967
Obomsawin, Alanis, *Drawings by children in Christmas at Moose Factory*, vers 1971
13 lunes, 2007
Rajotte, Nelly-Eve, *Les arbres communiquent entre eux à 220 hertz*, 2024
Robertson, Sonia, *Umiku Nekaui-Assi | Sang de la terre mère*, 2014–2019

Archives et Médiathèque

16	Personnes issues du milieu de la recherche accueillies par la Médiathèque dans le cadre du service de recherche et référence
295	Documents additionnés au fonds documentaire du Musée, dont 197 par voie de donation
63	Œuvres, documents et vidéos ajoutés au MACrépertoire
54 540	Pages du MACrépertoire visitées

Médiathèque et fonds documentaire

Toute l’année durant, la Médiathèque a maintenu ses activités courantes de gestion (acquisition, catalogage, abonnement et circulation des publications), en plus d’apporter son soutien aux projets d’expositions et de diffusion en ligne du Musée. Ses installations temporaires à Place Ville Marie lui ont en outre permis d’accueillir 16 chercheurs et chercheuses externes, en plus de répondre à 29 requêtes de recherche par l’entremise de son service de recherche et de référence à distance.

131

Sous sa gouverne, le fonds documentaire du MAC s’est par ailleurs enrichi de 295 nouveaux documents. La majorité d’entre eux, soit 197, ont été obtenus par voie de donation, 12 par le biais du programme intermuséal d’échanges de publications et 86 par achat en lien avec la programmation du Musée. Au 31 mars, le fonds comptait 79 306 documents, soit l’équivalent de 52 658 titres. Les catalogues d’exposition et monographies représentent l’essentiel de ce corpus.

MACrépertoire

La dernière année a aussi donné lieu à la numérisation ou à la renumérisation de 78 œuvres en vue de leur intégration au MACrépertoire. De nouveaux extraits et arrêts sur image ont également été générés. Ces derniers mettent en valeur 36 œuvres vidéographiques de la collection du Musée et une captation vidéo du fonctionnement de l’installation *Floralia* (2021), de l’artiste Sabine Ratté.

L’équipe du Musée a de plus procédé à des captations audio des visites-rencontres tenues dans le cadre de l’exposition *femmes volcans forêts torrents* et de l’exposition *Alanis Obomsawin: les enfants doivent entendre une autre histoire*. Les propos des trois personnes invitées à partager leur point de vue sur cette dernière exposition ont aussi fait l’objet d’un enregistrement audio. À cela se sont ajoutées des captations vidéo de la conférence de Sandra Volny, *L’art de l’écoute*, et de la conversation entre Alanis Obomsawin et Nicolas Renaud, auxquelles les publics ont pu assister en salle au cours de la dernière année. L’ensemble est désormais accessible par l’entremise du MACrépertoire.

Les efforts de validation, de recherche et de rédaction visant à enrichir les contenus de la plateforme se sont en outre maintenus. La ligne du temps *Histoires du MAC*, produite pour souligner le 60^e anniversaire du Musée, en est un exemple éloquent. Une analyse détaillée des œuvres tombées dans le domaine public et de la formulation des crédits en ligne a aussi été effectuée. Pour informer les utilisateurs sur le statut juridique de ces œuvres, le Musée utilise désormais la marque du domaine public de Creative Commons, ainsi qu’une image « Domaine public au Canada » spécialement conçue à cet effet. Ces efforts permettent à la fois un traitement plus clair des œuvres du domaine public présentes sur la plateforme et de mieux informer le public lors de leur réutilisation.

Cette plateforme a généré au cours de l’année 2024–2025:

- 54 540 pages consultées;
- 1 307 documents téléchargés;
- et 406 vidéos lancées.

Gestion documentaire intégrée

La dernière année a aussi permis au MAC d’établir un diagnostic de ses pratiques en matière de gestion intégrée des documents. Le portrait ainsi établi a mené à l’élaboration d’un plan d’action et à une toute nouvelle politique de gestion de l’information. La mise à jour du plan de classification et du calendrier de conservation des archives administratives a également été amorcée. Pour une deuxième année consécutive, l’équipe du Musée a en

outre été conviée à une journée de « nettoyage numérique ». L’exercice de sensibilisation et de réduction de l’empreinte environnementale numérique de l’institution avait cette fois-ci pour cible les boîtes courriel de l’ensemble de l’organisation. Il visait entre autres la réduction de l’empreinte écologique du stockage de données du MAC et la sensibilisation de l’équipe aux meilleures pratiques en la matière.

Impact social

133

L'art est un moteur de transformation incontournable pour favoriser la cohésion sociale. Dans une perspective de transition socioécologique, le MAC croit plus que jamais à l'importance pour le milieu de la culture et les musées de mettre de l'avant des projets à valeur ajoutée pour la société. Ses efforts de la dernière année en témoignent.

Outre ses expositions abordant des sujets à teneur sociale, en 2024–2025, le Musée a multiplié les initiatives conjointes avec ses partenaires des milieux communautaires, éducatifs et de recherche. Dans une logique de réciprocité, la communauté élargie du MAC a été tantôt contributrice au contenu, tantôt partenaire de diffusion. Elle a aussi permis d'accroître le rayonnement de l'institution et son impact.

Engagements communautaires et collaborations

Le projet mené en collaboration avec le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain et visant à rendre la collection du MAC accessible aux personnes en situation de handicap visuel compte au nombre des initiatives structurantes mises de l’avant en 2024–2025. D’autres se sont poursuivies. C’est le cas notamment du projet École au Musée, grâce auquel des élèves de milieu défavorisé ont pu encore une fois cette année découvrir les expositions du MAC.

Certains partenariats ponctuels ont aussi fait en sorte de rendre accessible au plus grand nombre des contenus à fort impact social. La collaboration établie avec l’organisme PROMIS: Aide aux personnes immigrantes et réfugiées, grâce à qui une activité destinée aux personnes nouvellement arrivées au Québec a pu être organisée en est un exemple. Il en va de même pour la participation du Musée au programme La cabane à la culture de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et École en réseau, par lequel des enfants de partout au Québec ont pu entendre une autre histoire, celle des peuples autochtones, relatée par Alanis Obomsawin et ses œuvres. Plusieurs de ces projets incluent des partenariats de recherche visant à documenter, à comprendre et à faire connaître leur impact.

Partage des connaissances et mutualisation des savoirs

Le partage des connaissances est une autre façon d’accroître l’impact social du Musée. Un certain nombre d’activités de cette nature ont d’ailleurs été réalisées en 2024–2025. Parmi celles-ci, mentionnons notamment les Conférences intermuséales sur le développement durable et la poursuite du partenariat de recherche avec le groupe de recherche et de réflexion Collections et impératif événementiel / The Convulsive Collections (CIÉCO).

Conférences intermuséales sur le développement durable

Cette série de conférences est offerte aux membres du personnel de cinq musées partenaires (Musée des beaux-arts de Montréal, Musée national des beaux-arts du Québec, Musée de la civilisation, Musée McCord Stewart et le MAC) afin de stimuler les échanges de ressources et de meilleures pratiques entre les services. Deux conférences de cette nature ont été proposées en 2024–2025.

Gestion durable des collections

13 septembre 2024

Impact social des musées

14 février 2025

Amorcé en 2021, l’engagement du MAC dans le projet *Des nouveaux usages des collections dans les musées d’art*, du groupe de recherche et de réflexion Collections et impératif événementiel / The Convulsive Collections (CIÉCO), s’est poursuivi cette année. Le programme de recherche se décline en quatre axes: l’histoire, la théorie et la pratique, de même que les usages citoyen, documentaire et numérique des collections des musées d’art.

La collaboration du MAC en 2024–2025 s’est notamment concrétisée par sa participation à trois comités du groupe de recherche, à savoir le comité synchrone, le comité de recherche et le comité de gouvernance. La préparation de la 17^e édition du Colloque international Max et Iris Stern, coprésenté et cocommissairié avec le CIÉCO en 2025, a aussi mobilisé de nombreuses énergies.

Autres conférences et collaborations

En marge de ces activités phares, des membres de l’équipe du Musée ont effectué des présentations dans le cadre de différents événements, dont:

- le Museum Next Social Impact Summit;
- le Colloque international France-Canada: Expérience muséale et nouveau dispositifs immersifs;
- le 91^e Congrès de l’ACFAS;
- l’École internationale d’hiver: Les musées en transition: en quête de cohérence;
- le Congrès annuel de l’ICOM France: Penser demain — La décroissance en question;
- le Séminaire international de muséologie de la chaire UNESCO pour l’étude de la diversité muséale et son évolution: Musées et transition écologique.

Ils ont aussi pris part à différentes activités d’apprentissage organisées par des partenaires, dont MTL Connecté 2024 et la WikiConvention francophone 2024.

Finalement, le MAC parraine depuis 2019 des ateliers d’artistes à la Fonderie Darling. La résidence de l’artiste montréalaise Maggy Hamel-Metsos, lauréate du programme en 2023-2024, s’est poursuivie cette année.

Convention collective en faveur des artistes

Le MAC, le Musée de la civilisation, le Musée des beaux-arts de Montréal et le Musée national des beaux-arts du Québec, ainsi que le Conseil des métiers d’art du Québec (CMAQ) et le Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV), ont célébré le 13 mars 2025 l’adoption d’une première entente collective majeure découlant de la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d’art et de la scène*. L’entente touche l’ensemble des artistes des domaines des arts visuels et des métiers d’art dont les œuvres seront exposées ou reproduites par les musées signataires à l’occasion d’activités de diffusion, permettant de normaliser et d’améliorer leurs conditions de travail de façon conséquente avec les institutions muséales participantes.

L’entente inclut des modalités d’amélioration des conditions économiques des artistes du Québec et d’ailleurs. Celles-ci comprennent une contribution des quatre musées-loi à une caisse de retraite des artistes, une majoration des honoraires pour services professionnels par rapport à la grille tarifaire CARFAC-RAAV, de nouveaux barèmes de redevances pour le droit d’exposition et le droit de reproduction, ainsi qu’une augmentation annuelle de 4 % des tarifs de services professionnels d’artistes et de redevances de droits d’auteur.



Signature officielle de l'entente le 13 mars 2025 à PVM, en présence de: Louis-Yves Nolin, directeur général adjoint du Musée de la civilisation; Stéphan La Roche, directeur général du MAC; Gaétane Dion, artiste en arts visuels et présidente du Regroupement des artistes en arts visuels; Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Outaouais; Jean-Luc Murray, directeur général du Musée national des beaux-arts du Québec; Yves Théoret, directeur général adjoint du Musée des beaux-arts de Montréal et Marc Douesnard, président du Conseil des métiers d'art du Québec.
Photo: Thibault Caron

Gestion responsable des ressources

140

Le MAC dispose d’un processus d’acquisition de biens et de services répondant à certaines normes environnementales ou sociales. La dernière année a toutefois permis de réviser et de bonifier la directive interne encadrant ce processus et d’y annexer un aide-mémoire résumant les critères d’écoresponsabilité à prendre en compte lors du choix des fournisseurs et de la comptabilisation des acquisitions responsables. Le Musée y voit une manière de soutenir son équipe dans l’atteinte des cibles établies dans son Plan d’action de développement durable 2023–2028.

Les efforts de réduction des matières résiduelles générées se sont également poursuivis en 2024–2025. L’organisation a notamment franchi toutes les étapes nécessaires à l’obtention d’une attestation de niveau Performance+ (3^e niveau sur 4) dans le cadre du programme ICI on Recycle+ de Recyc-Québec pour son lieu temporaire d’exposition à Place Ville Marie. Les réflexions entourant la réintégration à la Place des Arts se sont également poursuivies afin de bien planifier les infrastructures requises pour le renouvellement de l’attestation obtenue de la part de Recyc-Québec dans un MAC transformé.

Mobilisation et bien-être de l'équipe

142

Le développement et le bien-être des personnes à son emploi sont au cœur des préoccupations du MAC. À ce titre, il investit chaque année dans la formation de son équipe. Au cours de la dernière année, plus de 1 500 heures de formation ont d’ailleurs été offertes dans une optique de développement des compétences ou en suivi de mise en œuvre de ses politiques. Le Musée a également accueilli 12 stagiaires dans des domaines aussi variés que la gestion des collections, l’organisation d’exposition, le développement durable, l’éducation, les technologies de l’information et les communications, le marketing et l’expérience-visiteur. Leur présence a non seulement permis d’appuyer l’équipe, mais aussi de préparer la relève.

Sur le plan de la santé et de la sécurité, le MAC a procédé à la mise à jour de sa Politique en matière de santé, de sécurité et de qualité de vie au travail et instauré un nouveau programme de prévention, en plus de devenir officiellement membre de la mutuelle de prévention TELUS santé. Il espère ainsi favoriser la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles, améliorer la réadaptation des personnes en arrêt de travail et soutenir leur retour en poste après une blessure ou une maladie.

Un nouveau programme d’aide aux employés, pourvu d’une plateforme de mieux-être novatrice et d’une application mobile pour faciliter l’accès aux services, a en outre été mis à la disposition du personnel du Musée. Un protocole d’intervention en matière de violence conjugale et familiale a aussi été adopté et diffusé auprès de toute l’organisation.

À l’ensemble de ces mesures s’est ajoutée la poursuite des activités de différents comités ayant pour mandat de veiller au bien-être, à la vie sociale et à l’organisation du travail des personnes à l’emploi du MAC. Leurs travaux ont contribué à planifier diverses actions permettant notamment de stimuler les maillages entre les équipes, la collaboration entre les membres du personnel et le renforcement de la culture organisationnelle.

Durabilité financière

144

Afin de pouvoir contribuer à la transition socioécologique en cours au Québec et de mener à bien sa propre transformation, le MAC doit pouvoir compter sur des sources de financement durables et diversifiées. Pour soutenir cet objectif, le Musée adoptait en 2024–2025 une feuille de route définissant les orientations clés pour assurer sa durabilité financière.

La philanthropie et les partenariats privés occupent un rôle crucial dans la stratégie développée, parallèlement au soutien gouvernemental. La dernière année a d’ailleurs été marquée par le lancement d’une campagne philanthropique ambitieuse portée par la Fondation du MAC et visant à financer à la fois les infrastructures et les contenus artistiques du futur Musée.

Situation financière au 31 mars 2025

146

Fonds des opérations

L'année 2024–2025 a été marquée par une hausse des coûts d'exploitation, reflétant des besoins structurels liés à la préparation de la réouverture de ses espaces agrandis à la Place des Arts. Le total des charges, excluant les dons et les acquisitions d'œuvres d'art, s'élèvent à 14 745 581\$, une hausse de 5,0 % ou 696 214\$ par rapport à l'année dernière. Outre l'augmentation de 282 035\$ dans les traitements et avantages sociaux, la hausse des autres charges de 414 179\$ est attribuable, entre autres, à l'augmentation des coûts de la sécurité, ainsi qu'au déménagement de certaines réserves muséales.

Dans ce contexte de hausse des charges, le soutien exceptionnel du ministère de la Culture et des Communications, de même que la contribution accrue de la Fondation du MAC ont été déterminants pour renforcer sa capacité à investir dans son avenir.

Ainsi, le Musée a enregistré un excédent des produits sur les charges s'élevant à 751 313\$.

Les subventions accordées par le gouvernement du Québec s'établissent à 12 535 454\$ en 2024–2025, dont 11 511 011\$ en subvention de fonctionnement et 1 024 443\$ en subventions additionnelles en soutien aux expositions présentées dans son emplacement temporaire et hors les murs, et aux activités et projets en préparation de la réouverture. En 2023–2024, le Musée avait reçu un total de 1 231 359\$ en appui à ses divers projets.

Le Musée a également reçu d'autres subventions et dons totalisant 1 868 732\$ en 2024–2025, dont 1 398 872\$ provenant de sa Fondation, soit une augmentation 599 633\$ sur une base annuelle. La Fondation a versé cette année au Musée un premier montant de 800 000\$ provenant de sa campagne majeure pour le projet de transformation, dont 78 564\$ ont été reportés au prochain exercice.

Les dons d'œuvres s'élèvent à 403 690\$ cette année, en forte baisse comparativement au montant exceptionnel de dons de 3 008 789\$ reçu l'année dernière.

Les acquisitions d'œuvres d'art totalisent 480 407\$ en 2024–2025, comparativement à 163 254\$ — ou une hausse de 317 153\$ — par rapport à l'année dernière. Les acquisitions d'œuvres d'art financées par des dons dédiés de la Fondation s'élèvent à 277 436\$ cette année, comparativement à 89 100\$ pour la période précédente.

Fonds de réserve stratégique

Le Fonds de réserve stratégique a été créé en 2024–2025 afin de favoriser la réalisation d'activités identifiées comme prioritaires pour l'atteinte des objectifs du plan stratégique et des plans d'action qui en découlent. Le Musée a procédé, au courant de l'exercice, à un premier transfert au montant de 525 000\$ dans ce Fonds, pour un actif net du même montant en date du 31 mars 2025.

Fonds des expositions

L’objectif du Fonds des expositions est de favoriser le développement des activités reliées aux expositions dans le but de faciliter leur financement. Le Musée a procédé, au courant de l’exercice, à un transfert au montant de 250 000 \$ dans ce Fonds, pour un actif net du même montant en date du 31 mars 2025.

Fonds des immobilisations

Ce Fonds présente les opérations relatives à l’acquisition et au financement des immobilisations du Musée. Les produits proviennent exclusivement du gouvernement du Québec et sont destinés à couvrir le service de la dette et la charge d’amortissement des acquisitions des immobilisations autorisées par le ministère. Le montant total des subventions reliées aux immobilisations est de 480 189 \$ en 2024–2025, un montant similaire à celui de l’année dernière. Le Fonds des immobilisations affichait une insuffisance des produits sur les charges s’élevant à 3 467 \$ en 2024–2025, comparativement à une insuffisance de 171 429 \$ pour l’exercice précédent, résultant de la fin de l’amortissement des aménagements de ses locaux temporaires financés à même son Fonds des opérations.

Fonds de dotation des acquisitions d’œuvres d’art

L’objectif de ce Fonds est l’enrichissement de la collection d’œuvres d’art du Musée. L’actif net du Fonds s’élève à 1 412 846 \$. Au cours de l’exercice 2024–2025, un montant de 203 671 \$ a été utilisé pour l’acquisition d’œuvres d’art, comparativement à un montant de 74 154 \$ en 2023–2024.

Actif net

Au 31 mars 2025, l’actif net du Musée s’élève à 2 520 157 \$, composé de dotations pour un montant de 1 662 846 \$, de 775 000 \$ affectés aux réserves et de 82 311 \$ non grevés d’affectation.

Gouvernance

149

Conseil d'administration

150

Le conseil d'administration veille à ce que le MAC se conforme aux dispositions de la *Loi sur les musées nationaux* (M-44), de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (G-1.02) et de ses règlements et politiques. Selon la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil établit les orientations stratégiques du Musée, s'assure de leur mise en application et s'enquiert de toute question qu'il juge importante. Il est imputable des décisions du MAC auprès du gouvernement et sa présidence est chargée d'en répondre auprès du ministère.

Ainsi, le conseil approuve notamment le plan stratégique du Musée, son rapport annuel de gestion, ses budgets, ses états financiers vérifiés ainsi que les profils de compétence et d'expérience pour la nomination des membres du conseil, de même que celui du poste de la direction générale.

Activités

Cette année, le conseil d’administration s’est réuni à quatre reprises lors d’assemblées ordinaires et a tenu une assemblée extraordinaire et une rencontre stratégique. Les membres du conseil ont délibéré sur les éléments suivants avant de procéder à leur adoption par résolution :

- l’acquisition d’œuvres d’art par achat et don ;
- les prévisions quinquennales, le budget annuel et ses amendements, le régime d’emprunts et les états financiers ;
- le rapport annuel de gestion 2023–2024 ;
- le profil de compétence et d’expérience des administrateurs et administratrices et celui de la direction générale ;
- la recommandation destinée au ministre de la Culture et des Communications du Québec pour la dotation du poste de la direction générale ;
- l’entente entre les musées-lois et le Regroupement des artistes en arts visuels et le Conseil des métiers d’art du Québec ;
- le programme de gratuité pour les moins de 20 ans et la formule d’accès « payez ce que vous voulez » en vigueur les jeudis soirs ;
- les critères d’évaluation du conseil d’administration, ses comités et sous-comités ;
- la composition de ses comités et sous-comités ;
- l’actualisation de politiques, dont celles portant sur la délégation financière, l’accès à l’information et la protection des renseignements personnels, et de la santé, sécurité et qualité de vie au travail ;
- d’autres dossiers d’ordre financier et administratif.

Un rapport trimestriel est déposé par la direction générale aux assemblées ordinaires du conseil d’administration pour suivre l’évolution des activités du Musée selon les orientations et les mesures incluses dans le plan stratégique 2023–2027.

Conflits d’intérêts, éthique et rémunération

Les membres du conseil d’administration, de ses comités et sous-comités renouvellent annuellement et actualisent en continu leur déclaration portant sur leurs intérêts personnels, selon les modalités de la *Politique en matière de gestion des conflits d’intérêts* du MAC et son *Code d’éthique et de déontologie* applicable. Au cours de l’année, le comité de gouvernance et d’éthique a déterminé qu’aucune déclaration de conflit d’intérêts réel n’a été reçue. Pour les conflits apparents et potentiels, des mesures de remédiation ont été confirmées et mises en place.

D’autre part, aucun manquement au *Code d’éthique et de déontologie à l’intention des membres du conseil d’administration, des comités et sous-comités* (reproduit aux pages 225-226 du présent rapport et sur la page Webde l’accès à l’information du Musée) n’a été déclaré au cours de la même période.

Les administratrices et administrateurs ont reçu une rémunération selon les modalités de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d’État*, le décret numéro 221-2023 du 8 mars 2023 et la *Politique de rémunération des membres du conseil d’administration du MAC*. Des précisions à ce sujet se trouvent en annexe à la page 220).

Composition

La *Loi sur la gouvernance des sociétés d’État* exige que les conseils d’administration des organismes publics assujettis comptent au moins deux tiers de membres indépendants, qu’ils soient constitués au minimum de 40 % de femmes, qu’ils incluent au moins une personne de 35 ans ou moins à sa nomination et qu’ils comprennent au moins une personne qui, de l’avis du gouvernement, est représentative de la diversité de la société québécoise. Selon la *Loi sur les musées nationaux*, le conseil d’administration du MAC doit aussi comprendre une personne nommée sur la recommandation de la communauté métropolitaine du territoire sur lequel est situé le siège du Musée. De plus, les membres sont nommés en tenant compte du *Profil de compétence et d’expérience des administrateurs et administratrices* et du *Règlement de régie interne* adoptés par le conseil.

Portrait de la composition du conseil d’administration du MAC au 31 mars 2025	
Membres en poste	15
Membres qualifiés indépendants	14
% indépendants (minimum 2/3)	93,3 %
Femmes	8
% Femmes (minimum 40 %)	53,3 %
Membres de moins de 35 ans	1
Membres représentatifs de la diversité ¹	2
% Diversité	13,3 %
Artiste ²	1

¹ Membres représentatifs de la diversité = Autochtones + minorités visibles + minorités ethniques (allophones) + personnes handicapées.
² Selon le *Règlement de régie interne du Musée d’art contemporain de Montréal*.

Membres du conseil d'administration au 31 mars 2025

Claudie Imbleau-Chagnon
Présidente (indépendante)
Membre du comité de gouvernance et d'éthique et du comité des ressources humaines
Nommée le 27 octobre 2021 — 1^{er} mandat de 4 ans
Nommée le 29 juin 2022 à titre de présidente du conseil d'administration

Claudie Imbleau-Chagnon est associée au sein du groupe Infrastructure du cabinet canadien Blakes. Elle possède une expertise reconnue en gestion des enjeux et des risques associés aux projets de développement complexes impliquant diverses parties prenantes des secteurs public et privé. Diplômée de l'Université de Montréal et de l'Université McGill, M^{me} Imbleau-Chagnon a fait ses débuts en pratique privée à Montréal dans un cabinet pancanadien et, par la suite, à Paris, dans un cabinet privé anglais. Outre sa formation en droit, M^{me} Imbleau-Chagnon est titulaire d'un certificat en négociation de l'Université Cornell, ainsi que de la certification LEAN Six Sigma ceinture verte. Elle s'est toujours activement impliquée dans sa communauté et elle siège depuis 2014 à titre d'administratrice au conseil d'administration de la Fondation des YMCA du Québec, au sein duquel elle a été présidente pendant quatre ans.



MAC Rapport annuel 2024-2025 Gouvernance

Eleonore Derome
Vice-présidente (indépendante)
Présidente du comité de gouvernance et d'éthique
Membre du comité des ressources humaines
Renouvelée le 29 juin 2022 — 3^e mandat de 4 ans

Eleonore Derome est avocate et exerce le droit depuis plus de 17 ans. En plus de sa formation en droit, M^e Derome est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en sciences de la gestion de HEC Montréal, ainsi que d'un certificat de l'Université Harvard. En 2022, M^e Derome a été nommée par le Barreau du Québec au conseil d'administration de Justice Pro Bono, organisme dont elle est aujourd'hui la présidente du conseil d'administration. Elle est cofondatrice de l'initiative Jeunes Canadiens en finance, division femmes d'affaires, et membre de l'International Women's Forum. Auparavant, M^e Derome a siégé au conseil de direction de l'Association canadienne des conseillers et conseillères juridiques d'entreprises de l'Association du Barreau canadien, section Québec, ainsi qu'au conseil d'administration de Jeunes Canadiens en finance. Sélectionnée pour participer à la Conférence canadienne du Gouverneur général sur le leadership, M^e Derome est également lauréate du prix Relève d'excellence de HEC Montréal (première place dans la catégorie Services de consultation) et finaliste aux prix Arts-Affaires de Montréal, en reconnaissance de son engagement envers les arts et la culture à Montréal.



Conseil d'administration Membres du conseil d'administration au 31 mars 2025 155

Lisa Baillargeon

Administratrice (indépendante)

Membre du comité d’audit et du comité de gouvernance et d’éthique

Nommée le 29 juin 2022 — 1^{er} mandat de 4 ans

Codirectrice de la Chaire de recherche sur la gouvernance des musées et le droit de la culture à l’Université du Québec à Montréal et professeure titulaire, Lisa Baillargeon dispose d’une solide formation universitaire, ainsi que d’une expérience considérable en comptabilité, en gouvernance et en gestion. Elle est titulaire d’un doctorat en histoire économique et des affaires et d’une maîtrise en administration des affaires, et elle détient le titre de comptable professionnelle agréée (CPA) ainsi que celui d’administratrice de sociétés (IAS.A) et d’administratrice agréée (Adm. A.). À la fois comme gestionnaire, professeure et chercheuse, elle a acquis une aisance dans la gestion de projets complexes et variés et a contribué au développement de partenariats internationaux avec de nombreuses universités. De plus, son parcours témoigne de son implication dans le milieu, puisqu’elle siège et a siégé à divers conseils d’administration, dont ceux d’organismes sans but lucratif. Elle siège entre autres au conseil d’administration de la Fédération des caisses Desjardins, préside le conseil d’administration de Développement international depuis 2021, ainsi que le comité d’audit de la Ville de Montréal depuis 2015.



Arielle Beaudin

Administratrice (indépendante)

Présidente du sous-comité des communications et membre du comité de gouvernance et d’éthique

Renouvelée le 29 juin 2022 — 2^e mandat de 4 ans

Arielle Beaudin détient un baccalauréat bidisciplinaire en économie et politique, ainsi qu’un certificat en relations publiques de l’Université de Montréal. Elle a cofondé la ferme maraîchère Les dérangés et a également été élue conseillère municipale à la Ville de Sainte-Adèle. Elle siège aux conseils d’administration du Carrefour jeunesse-emploi des Pays-d’en-Haut et de la Fondation Marc Séguin. Elle s’est beaucoup investie sur la scène entrepreneuriale et dans l’écosystème d’entreprises en démarrage à Montréal, en plus de travailler dans le milieu événementiel avec une expertise en développement de partenariats, entre autres en cofondant la plateforme entrepreneuriale LORI.biz et le groupe d’entraide TechnoChic pour les femmes entrepreneures en technologie avec le Centre d’entreprises et d’innovation de Montréal. Elle a aussi été membre de plusieurs délégations et missions à l’étranger, dont celle du G20 YEA, et a remporté le Prix de la relève 2017 dans la catégorie Affaires du Collège Jean-de-Brébeuf.



Pierre Benoit
Administrateur (indépendant)
Président du sous-comité de l'immeuble et des équipements
Membre du comité d'audit
Nommé le 13 novembre 2024 — 1^{er} mandat de 4 ans

Pierre Benoit est urbaniste et membre de l'Ordre des urbanistes du Québec depuis 1991. Il est détenteur d'un baccalauréat de l'UQAM et d'une maîtrise en urbanisme de l'Université McGill; il a élargi ses compétences à travers 35 ans d'expérience en développement immobilier, infrastructures, investissement, enseignement et participation publique. Son parcours de carrière inclut des organismes parapublics et institutionnels comme Ivanhoé-Cambridge, Infrastructure Québec, la Société immobilière du Canada et le Fonds immobilier de solidarité FTQ, où il était vice-président Investissements jusqu'en 2023. Ces fonctions l'ont amené à s'engager dans un grand nombre de projets et d'installations à vocation culturelle, récréo-touristique ou sportive, dont la Maison symphonique de Montréal, l'édifice Wilder — Espace danse, le Centre des sciences de Montréal, le Vieux-Port de Montréal, la Place Bell de Laval, l'Institut national du sport et le remplacement du toit du Stade olympique. Outre des activités d'enseignement qu'il exerce toujours à l'Université de Sherbrooke, il est maintenant commissaire ad hoc à l'Office de participation publique de Longueuil, membre et second vice-président du Comité Jacques-Viger de la Ville de Montréal, et membre additionnel à temps partiel du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.



Éric-Christopher Desnoyers
Administrateur (indépendant)
Membre du comité d'audit
Nommé le 13 novembre 2024 — 1^{er} mandat de 4 ans

Éric-Christopher Desnoyers dispose d'un baccalauréat en comptabilité de management de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et d'une maîtrise en juricomptabilité de l'Université de Toronto (U of T). Il est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA), de l'Ordre des Administrateurs agréés du Québec (Adm. A.) et de diverses associations au Canada et aux États-Unis, telles que l'Association des praticiens en éthique du Canada (APEC), l'Association of Certified Fraud Examiners (ACFE) et l'Association of Inspectors General (AIG). Grâce au talent de ses équipes, il a réalisé de nombreux projets d'importance dans le secteur gouvernemental. Son expertise est maintenant utilisée par différents gouvernements à l'étranger qu'il conseille et où il dirige des projets en matière de contrôle, de performance, de gouvernance, de gestion des risques et d'anticorruption.



Yves Gauthier
Administrateur (indépendant)
Président du comité d’audit
Renouvelé le 29 juin 2022 — 2^e mandat de 4 ans

Fellow de l’Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (FCPA) et diplômé de l’Institut des administrateurs de sociétés (IAS.A), Yves Gauthier a été associé au cabinet KPMG et vice-président au sein de Valeurs mobilières Desjardins et à la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ). Il a aussi été vice-président à la Fondation canadienne pour l’audit et la responsabilisation, où il était responsable du programme international de formation dans les pays en développement. Il est actuellement membre des conseils d’administration et trésorier de l’Institut de recherche en biologie végétale (IRBV) et du Réseau Environnement. Il est aussi membre des comités d’audit de la Ville de Montréal, de la Ville de Laval, du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), du ministère de l’Identité et de la Culture canadiennes, et de Parcs Canada. Il détient également un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal et un certificat en gestion de l’environnement de l’Université de Sherbrooke.



MAC Rapport annuel 2024–2025 Gouvernance

Moridja Kitenge Banza
Administrateur (indépendant)
Président du comité de la collection
Nommé le 3 septembre 2024 — 1^{er} mandat de 4 ans

Moridja Kitenge Banza est un artiste canadien d’origine congolaise, né en 1980 à Kinshasa, en République démocratique du Congo. Diplômé de l’Académie des beaux-arts de Kinshasa, de l’École supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole, ainsi que de la faculté des Sciences humaines et sociales de l’Université de La Rochelle, il a su se démarquer dans le monde de l’art contemporain. En 2010, il remporte le premier prix de la Biennale de l’Art africain contemporain et, en 2020, il reçoit le Prix Sobey pour les arts. Son travail a été présenté dans plusieurs institutions prestigieuses, notamment au Musée dauphinois (Grenoble, France), au Museum of Contemporary Art (Roskilde, Danemark), à la Arndt Gallery et à la NGBK (Berlin, Allemagne), à la Biennale Internationale de Casablanca (Casablanca, Maroc), à la Fondation Attijariwafa Bank (Casablanca, Maroc), à la Fondation Blachère (Apt, France), au Musée des beaux-arts de Montréal (Montréal, Canada), au Projet Casa (Montréal, Canada), au Musée d’art contemporain de Montréal (Montréal, Canada) et au Musée des beaux-arts du Canada (Ottawa, Canada). Plus récemment, le Musée des beaux-arts de l’Ontario (AGO), la Collection McMichael d’art canadien et la Fondation Phi ont présenté des expositions solos de l’artiste. Les œuvres de Moridja Kitenge Banza font partie de plusieurs collections au Canada et à l’étranger. Depuis 2022, il occupe le poste de président du conseil d’administration de Culture Montréal.



Conseil d’administration Membres du conseil d’administration au 31 mars 2025 158

Stéphan La Roche

Directeur général et administrateur (non indépendant)

Nommé le 14 août 2024 —1^{er} mandat de 5 ans débutant le 14 octobre 2024

Avocat de formation et gestionnaire culturel chevronné, Stéphan La Roche possède une vaste connaissance du milieu des arts, ainsi que des enjeux liés aussi bien à son développement qu’à son rayonnement. Au cours de ses divers mandats, il a touché à l’ensemble des secteurs culturels, avec une forte expertise en patrimoine et en muséologie. Avant d’être nommé directeur général du Musée d’art contemporain de Montréal en octobre 2024, il a été PDG du Musée de la civilisation de 2015 à 2024.

Stéphan La Roche a agi à titre de PDG du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) d’avril 2013 à octobre 2015; il y œuvrait depuis 2008 comme directeur de la musique et de la danse, alors qu’il a simultanément assumé les fonctions de directeur de l’action territoriale de 2009 à 2011, coordonnant l’ensemble des activités internationales et des interventions régionales. Il avait effectué un précédent mandat au CALQ à titre de secrétaire du Conseil et directeur de la planification et de la coordination, de 1997 à 1998. Stéphan La Roche a aussi été directeur général du Bureau de la Capitale-Nationale et du Patrimoine de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) de 1998 à 2000. Il a auparavant été directeur des Services culturels à la Délégation générale du Québec à Paris, de 2001 à 2004. De 2005 à 2008, il a participé activement à la transformation et à la réouverture du Palais Montcalm de Québec à titre de directeur général. Il a aussi agi comme directeur de cabinet adjoint au ministère de la Culture et des Communications du Québec de 1994 à 1997, où il a notamment coordonné les travaux et la rédaction de la Politique de diffusion des arts de la scène, *Remettre l’art au monde*. Membre du conseil d’administration de l’Université Laval de 2018 à 2024, il a été nommé chevalier de l’Ordre des arts et des lettres de la République française en 2017.



MAC

Rapport annuel

2024–2025

Gouvernance

Kristian Manchester

Administrateur (indépendant)

Membre du comité de la collection et du sous-comité des communications

Nommé le 29 juin 2022 —1^{er} mandat de 4 ans

Kristian Manchester est un directeur de création avec plus de 25 ans d’expérience en stratégie de marque, marketing, publicité et narration multimédia. Leader créatif reconnu à l’échelle internationale, il a façonné des marques qui allient impact culturel et performance commerciale. À la tête de la création des cinq bureaux mondiaux de Sid Lee, il a dirigé des équipes multidisciplinaires et collaboré étroitement avec les départements créatifs de marques parmi les plus influentes au monde. Son portfolio comprend des campagnes emblématiques pour Adidas, The North Face, Samsung, Fila, Red Bull (Canada), McGill, le Cirque du Soleil et la Coupe du Monde de la FIFA 2026. Qu’il conçoive des univers de marque pour des icônes du sport, des jeux immersifs ou des institutions culturelles, son travail est pensé pour résonner, évoluer et durer. Récompensé par des distinctions comme les Cannes Lions, The One Show et les Marketing Awards, son approche créative génère un impact mesurable à grande échelle. Kristian adopte une vision stratégique, collaborative et résolument tournée vers l’avenir, convaincu que la créativité est bien plus qu’un outil de communication: c’est un véritable moteur de transformation et de croissance.



Conseil d’administration

Membres du conseil d’administration au 31 mars 2025

Stéphanie Moffatt

Administratrice (indépendante)

Membre du comité des ressources humaines et du comité d’audit

Renouvelée le 13 novembre 2024 — 2^e mandat de 4 ans

Stéphanie Moffatt est avocate de formation, ayant exercé huit ans en litige civil, responsabilité médicale et droit disciplinaire au sein du cabinet Borden Ladner Gervais. En 2004, elle a fondé Mo’Fat Management, une entreprise de gérance, de production et d’édition musicale, afin d’épauler sa sœur Ariane dont la carrière était en plein essor. Depuis, elle agit à titre d’agente, de productrice et d’éditrice pour de nombreux artistes dans les domaines de la musique, de l’humour, de la télé, de la radio et du cinéma, représentant aujourd’hui une vingtaine de créatrices, de créateurs et de personnalités. M^{me} Moffatt s’implique activement dans l’industrie musicale. Elle a siégé au conseil d’administration de l’ADISQ, à la Commission du disque et du spectacle de la SODEC et elle participe à divers comités de travail qui ont pour but d’améliorer l’encadrement de l’industrie musicale. Elle est également membre du conseil d’administration de la halte gourmande LE CENTRAL, dont elle a également œuvré à la conception. Elle est administratrice de sociétés certifiée (ASC), après avoir suivi le programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés de l’Université Laval.



Josée Noiseux

Administratrice (indépendante)

Présidente du comité des ressources humaines et membre du comité de gouvernance et d’éthique

Renouvelée le 29 juin 2022 — 2^e mandat de 4 ans

Avocate, administratrice de sociétés certifiée (ASC) et bachelière en sciences, Josée Noiseux cumule plus de 25 ans d’expérience à titre d’associée au sein du cabinet juridique mondial Norton Rose Fulbright et dans le milieu des affaires. Elle a été PDG de la Fondation de l’Institut de cardiologie de Montréal et de l’organisation internationale NewCities. Reconnue pour son engagement auprès de nombreux comités et conseils d’administration tout au long de sa carrière, M^{me} Noiseux a développé une réelle expertise en matière de règles de gouvernance, de gestion de risques, de stratégie, d’infrastructures, de développement de partenariats, de transformation numérique et d’affaires juridiques. En plus de son rôle au MAC, elle est actuellement présidente du conseil d’administration de la Société du Palais des congrès de Montréal et elle siège au conseil d’administration de Tennis Canada. Elle a également siégé aux conseils d’administration de la Fondation du Musée d’art contemporain de Montréal, de la Fondation de l’hôpital St. Mary, de Goodness TV, ainsi qu’au comité consultatif du chancelier de l’Université McGill. Activement investie dans la communauté, elle a participé à de nombreuses levées de fonds et appuyé plusieurs causes.



Anne Sérode
Administratrice (indépendante)
Membre du comité des ressources humaines
Nommée le 13 novembre 2024 —1^{er} mandat de 4 ans

À titre de vice-présidente de l’agence TACT, Anne Sérode accompagne différentes organisations en planification stratégique et gestion du changement. Pendant plusieurs années, elle a œuvré comme dirigeante dans le monde des médias, notamment à titre de directrice de la Première Chaîne de Radio-Canada et directrice principale, Stratégies et marques de TV5 Québec Canada. Elle est aussi formatrice en gestion du changement à l’Institut de leadership et à Infopresse. Elle est également engagée auprès de la relève à titre de coach en planification stratégique. Depuis 2023, elle est experte en résidence à l’École nationale d’administration publique. Diplômée en communication, elle détient également une maîtrise sur la conduite du changement au prestigieux Institut européen d’administration des affaires (INSEAD) et elle est également certifiée Lean Six Sigma.



Tamar Tembeck
Administratrice (indépendante)
Membre du comité de la collection
Nommée le 13 novembre 2024 —1^{er} mandat de 4 ans

Tamar Tembeck est commissaire, travailleuse culturelle et chercheuse. Titulaire d’un doctorat en histoire de l’art de l’Université McGill, son parcours professionnel se concentre sur les arts vivants. Elle est directrice artistique d’OBORO, un centre voué à la production et à la diffusion des arts visuels, médiatiques et numériques. Depuis 2022, elle est coprésidente du Regroupement des centres d’artistes autogérés du Québec. M^{me} Tembeck participe activement à des projets de recherche-crédation intersectoriels et multidisciplinaires. Ces initiatives visent à élargir la compréhension — et à remettre en question — des récits liés à la santé, touchant non seulement le secteur artistique, mais aussi les domaines social et médical. Les activités et publications de M^{me} Tembeck portent sur les cultures visuelles de la maladie et de la médecine, sur les pratiques d’art dans les milieux de soins, sur les enjeux d’accessibilité en art contemporain, et abordent plus largement des luttes pour la justice sociale dans le monde de l’art.



Mario Tremblay
Administrateur (indépendant)
Membre du comité de gouvernance et d'éthique
Nommé le 13 novembre 2024 — 1^{er} mandat de 4 ans

À la retraite depuis 2021, l'essentiel de la carrière de Mario Tremblay concerne son poste de vice-président aux affaires publiques et corporatives et de membre du comité de direction du Fonds de solidarité FTQ, et ce, pendant 20 ans. Responsable des affaires juridiques et institutionnelles (conformité, éthique, gouvernance et contentieux), des communications internes et externes (dont les relations publiques et gouvernementales, le marketing et la gestion de la marque) et ensuite des pratiques de développement durable et d'investissement responsable, Mario Tremblay a élaboré une vision stratégique se démarquant par une approche prônant la transparence, l'engagement auprès des parties prenantes, l'image de marque, la gestion intégrée des risques et l'accompagnement d'équipes de professionnels mobilisés. Épaulant par ailleurs le conseil d'administration et autres instances de gouvernance du Fonds (tout particulièrement MM. Robert Parizeau et Claude Séguin en tant que présidents indépendants successifs du conseil) et ayant lui-même été membre de conseils d'administration, il a développé une capacité d'influence et d'analyse de scénarios, un sens politique et une écoute active tournée vers la recherche de solutions, autant sur le plan légal que communicationnel et réputationnel.



Comités

163

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration doit constituer les comités suivants:

- 1 un comité de gouvernance et d'éthique;**
- 2 un comité d'audit;**
- 3 un comité de ressources humaines.**

Le MAC s'est également doté d'un quatrième comité statutaire:

- 4 un comité de la collection.**

Les membres des comités statutaires prévus par la *Loi* sont indépendants; de plus, le comité de la collection comporte également des membres invités nommés par le conseil d'administration. Celui-ci peut constituer d'autres comités pour l'étude de questions particulières, qui peuvent inclure des personnes non indépendantes, ainsi que des personnes ne siégeant pas au conseil d'administration. À cet effet, le conseil d'administration s'est doté de deux sous-comités

dans le cadre de ses fonctions, soit un pour la gestion de son immeuble et de ses équipements (se rapportant au comité d'audit) et un pour ses communications (se rapportant au comité de gouvernance et d'éthique).

Le MAC remercie les membres du conseil d'administration, de ses comités et de ses sous-comités pour leur dévouement et leur appui continu. Grâce à leurs expertises, leurs perspectives et leur soutien, le Musée est en mesure d'assurer une saine gestion et gouvernance de ses activités, en appui à la pérennisation de sa mission.

La présidente du conseil d'administration peut participer à toutes les rencontres des comités. Le directeur général est invité aux rencontres des comités statutaires et des sous-comités et la directrice générale adjointe y assiste également, au besoin, en tant qu'invitée.

Membres des comités et sous-comités au 31 mars 2025

Comité de gouvernance et d'éthique
Eleonore Derome, présidente
Lisa Baillargeon
Claudie Imbleau-Chagnon
Josée Noiseux
Arielle Beaudin (à partir du 10 décembre)
Stéphanie Moffatt (départ le 10 décembre)
Mario Tremblay (à partir du 10 décembre)

Comité des ressources humaines
Josée Noiseux, présidente
Stéphanie Moffatt
Eleonore Derome (départ le 18 juin)
Anne Sérode (à partir du 10 décembre)
Avec la participation de la directrice des ressources humaines (Jeannine Lévesque)

Sous-comité des communications
Arielle Beaudin, présidente
Pierre Arthur
Sophie Banford
Kristian Manchester
Stacey Masson
Gaëtan Namouric
Avec la participation de la directrice du marketing, des communications et de l'expérience visiteur (Aline Pinxteren)

Comité d'audit
Yves Gauthier, président
Lisa Baillargeon
Pierre Benoit (à partir du 10 décembre)
Éric-Christopher Desnoyers (à partir du 10 décembre)
Stéphanie Moffatt (à partir du 10 décembre)
Avec la participation de la directrice des finances (Lucie Valois)

Comité de la collection
Moridja Kitenge Banza, président (à partir du 18 juin)
Camille Larrivée
Michel Paradis
Tamar Tembeck (à partir du 10 décembre)
Kristian Manchester (à partir du 10 décembre)
Avec la participation du conservateur responsable de la collection (Mark Lanctôt), la directrice des collections et des ressources documentaires (Andrea Kuchembuck) et la directrice de la conservation et de la programmation artistique (Audrey Genois)

Sous-comité de l'immeuble et des équipements
Pierre Benoit, président (à partir du 10 décembre)
Danielle Dewar
Jean Martel
Clémentine Sallée
Avec la participation de la chargée du projet de transformation architecturale (Catherine Desjardins)

Rapport des comités statutaires

Les fonctions des comités statutaires du Musée sont précisées dans la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (à l'exception du comité de la collection, dont les fonctions sont incluses dans la *Politique générale de la gestion des collections*) et dans le *Règlement des comités et des sous-comités du MAC*.

Le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni à cinq reprises durant l'année, incluant quatre rencontres ordinaires et une extraordinaire, en plus de séances de travail sur des sujets précis. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment:

- recommandé la nomination de membres aux comités statutaires et sous-comités du conseil;
- analysé les réponses de l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et sous-comités, de même que celle des membres du conseil;
- prévu et déployé le plan de formation des membres du conseil d'administration;
- reçu les déclarations des intérêts des membres du conseil d'administration, des comités et des sous-comités, et statué sur les mesures de remédiation en situation de conflit d'intérêts;
- suivi la nomination des nouveaux membres du conseil d'administration, puis la mise en œuvre du programme pour leur accueil;
- recommandé l'approbation de documents normatifs par le conseil d'administration, dont le profil de compétences et d'expérience des administrateurs et administratrices;
- délégué au sous-comité des communications le suivi des démarches en lien avec les stratégies communicationnelles et en matière de positionnement institutionnel.

La rétroaction reçue des membres du conseil d'administration, de ses comités et sous-comités dans le cadre de l'évaluation annuelle de 2024–2025 brosse un portrait généralement positif de leur performance individuelle et du fonctionnement global des instances de gouvernance.

Le comité d'audit s'est réuni à quatre reprises dans le cadre de réunions ordinaires, en plus de séances de travail sur des sujets précis. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment:

- recommandé au conseil d'administration d'adopter les états financiers audités du Musée pour l'exercice clos le 31 mars 2024;
- assuré le suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec (VGQ) découlant de l'audit financier pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et les exercices précédents;
- recommandé pour adoption par le conseil d'administration le budget pluriannuel 2025–2030;
- suivi les démarches du Musée et du Vérificateur général du Québec en lien avec l'audit annuel financier pour l'exercice clos le 31 mars 2025 et adopté le plan d'audit;
- encadré le suivi et la mitigation des risques organisationnels, appuyé par les comités et sous-comités du conseil d'administration;
- recommandé l'approbation de documents normatifs par le conseil d'administration, dont la politique portant sur la délégation de l'autorité financière et celle de l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels;
- délégué au sous-comité de l'immeuble et des équipements le suivi du dossier des projets de transformation architecturale et des réserves de la collection.

Le comité des ressources humaines s'est réuni à quatre reprises dans le cadre de rencontres ordinaires. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment:

- encadré les activités du comité ad hoc dans le cadre du processus de nomination pour la dotation du poste de la direction générale;
- tenu l'évaluation annuelle du directeur général et conservateur en chef;
- suivi le portrait de la gestion des ressources humaines grâce à la reddition de la direction selon des indicateurs clés;
- recommandé l'approbation de documents normatifs par le conseil d'administration, dont la politique portant sur la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail, ainsi que le profil de compétences et d'expérience de la direction générale.

Le comité de la collection s'est réuni à six reprises durant l'année, incluant quatre rencontres ordinaires et deux rencontres extraordinaires. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment:

- recommandé l'acquisition des œuvres pour l'approbation du conseil d'administration;
- suivi le dossier des besoins de la collection du Musée, dont ceux en matière d'entreposage;
- encadré l'élaboration d'un gabarit d'évaluation des dossiers d'acquisition, selon les critères et les modalités de la *Politique générale de la gestion des collections*.

Assiduité des administrateurs et des administratrices

168

Membres	Assemblées du conseil d'administration (/4)	Assemblée extraordinaire (/1)	Comité d'audit (/4)	Comité de gouvernance et d'éthique (/5)	Comité des ressources humaines (/4)	Comité de la collection (/6)	Note: se référer à la liste des comités pour connaître le début et la fin des mandats des membres du conseil d'administration au sein des comités statutaires, ce qui a une incidence sur leur assiduité aux rencontres.
Claudie Imbleau-Chagnon	4	1	4	5	4	5	
Lisa Baillargeon	3	1	4	5	S.O.	S.O.	
Arielle Beaudin	4	1	S.O.	1	S.O.	S.O.	
Eleonore Derome	4	1	S.O.	5	1	S.O.	
Yves Gauthier	4	1	4	S.O.	S.O.	S.O.	
Kristian Manchester	3	1	S.O.	S.O.	S.O.	1	
Stéphanie Moffatt	3	1	S.O.	4	4	S.O.	
Josée Noiseux	3	1	S.O.	4	4	S.O.	
Membres nommés à l'automne 2024							
Moridja Kitenge Banza (dès le 3 sept. 2024)	3	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	6	
Stéphan La Roche (dès le 14 oct. 2024)	2	S.O.	2	2	2	2	
Pierre Benoit (dès le 13 nov. 2024)	2	S.O.	1	S.O.	S.O.	S.O.	
Éric-Christopher Desnoyers (dès le 13 nov. 2024)	2	S.O.	1	S.O.	S.O.	S.O.	
Anne Sérode (dès le 13 nov. 2024)	2	S.O.	S.O.	S.O.	1	S.O.	
Tamar Tembeck (dès le 13 nov. 2024)	2	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	1	
Mario Tremblay (dès le 13 nov. 2024)	1	S.O.	S.O.	1	S.O.	S.O.	
Membres sortants à l'automne 2024							
John Zeppetelli (départ le 6 sept. 2024)	1	S.O.	1	1	1	0	
Marc Séguin (départ le 12 nov. 2024)	1	1	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
Martine St-Victor (départ le 12 nov. 2024)	2	1	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
Jennifer Dorner, directrice générale adjointe (membre du CA entre le 7 sept. et le 13 oct. 2024)	4	S.O.	4	5	4	3	
MAC							
Rapport annuel 2024–2025							
Gouvernance							
Assiduité des administrateurs et des administratrices							

Fondation du MAC

170

Mot de la présidente, Julie Couture



C’est avec une grande fierté que je termine ma troisième année à titre de présidente du conseil d’administration de la Fondation du MAC. Cette année, marquée par le 60^e anniversaire du Musée d’art contemporain de Montréal, fut à la fois festive, ambitieuse et profondément inspirante.

Nous avons célébré l’art contemporain avec un enthousiasme renouvelé lors de la 16^e édition des Printemps du MAC. Le succès de cet événement témoigne de la vitalité de notre communauté et de son attachement à notre mission. L’automne a quant à lui été illuminé par la tenue du Bal du MAC dans un univers où mystère et créativité se sont rencontrés; les convives y ont vécu une soirée mémorable à l’image du MAC. Le Symposium des collectionneurs Banque Nationale Gestion Privée 1859, fidèle à sa vocation, a permis d’acquérir l’œuvre *Bear Trails*, 2022, de Brenda Draney. Nous sommes également très fiers de l’initiative Collection’elles, qui continue de rassembler des femmes passionnées, curieuses et engagées dans le but de découvrir, de comprendre et de faire rayonner l’art contemporain.

Ces réalisations, porteuses de sens et d’avenir, sont rendues possibles grâce à l’engagement indéfectible des membres de notre conseil d’administration, de nos équipes, de nos bénévoles, ainsi que de nos généreux mécènes et partenaires. À vous toutes et tous, je dis merci.

Alors que le MAC poursuit son ambitieux projet de transformation, nous restons mobilisés plus que jamais pour faire de ce Musée un lieu incontournable, où l’art contemporain dialogue avec la société et la fait vibrer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Julie Couture', written in a fluid, cursive style.

Mot de la directrice générale, Anne Lebel



Crédit: Alejandro Escamilla

Alors que se termine une autre année marquante pour la Fondation du MAC, je suis heureuse de vous présenter ce rapport annuel, reflet de notre engagement collectif envers l'art contemporain.

Tout au long de l'année, nous avons pu compter sur la fidélité et la générosité de notre communauté: donateurs et donatrices, bénévoles, partenaires et membres de notre conseil d'administration. Grâce à vous, la Fondation a pu mener à bien ses nombreuses initiatives, tant sur le plan philanthropique que culturel.

Je suis particulièrement fière d'annoncer que nous avons atteint nos objectifs pour la campagne annuelle 2024-2025, L'art de révéler. Cette réussite témoigne non seulement de votre confiance, mais aussi de votre volonté d'appuyer un art qui questionne, émeut et rassemble.

Des événements-bénéfice d'envergure, tels que Les Printemps du MAC, le Bal du MAC et le Symposium des collectionneurs Banque Nationale Gestion Privée 1859, ont jalonné notre parcours avec éclat, contribuant au rayonnement du Musée et à l'enrichissement de sa collection. Notre initiative Collection'elles continue pour sa part de fédérer un réseau de femmes passionnées qui s'unissent pour découvrir, soutenir et faire valoir la voix des artistes contemporaines.

Parmi les moments forts de l'année, mentionnons l'avancée considérable de notre campagne majeure de financement, qui vise à amasser 20 millions \$ en dons privés pour appuyer la transformation du MAC. Ce chantier de rénovation et d'agrandissement, désormais bien entamé, représente un tournant décisif dans l'histoire du Musée.

Grâce à l'appui de donateurs fidèles et de nouveaux alliés, plus de la moitié de l'objectif a déjà été atteinte, ce qui témoigne d'un soutien remarquable de la part de la communauté artistique, philanthropique et du monde des affaires. Nous sommes profondément reconnaissants envers le cabinet de campagne et ses coprésidents, Claudine et Stephen Bronfman, dont le leadership, la générosité et l'engagement indéfectible ont été essentiels au succès de cette mobilisation.

Cette campagne, l'une des plus importantes et ambitieuses jamais entreprises par la Fondation, incarne un projet collectif: celui de bâtir un Musée à l'image de notre époque. Un Musée vivant, audacieux, accessible et inclusif, au cœur du Quartier des spectacles, pensé pour les artistes d'aujourd'hui et les publics de demain.

Au nom de toute l'équipe de la Fondation, je vous remercie chaleureusement pour votre confiance renouvelée, votre amitié précieuse et votre engagement envers notre mission. Ensemble, nous continuons à faire du MAC un lieu vibrant de culture et de sens.

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Anne Lebel, the General Director of the MAC.

Faits saillants

Nombre de dons	814
Nombre de donateurs et donatrices	707
Somme récoltée	1 445 369 \$
Nouveaux donateurs et donatrices	491

Initiatives de collectes de fonds et de dons majeurs

174

Les Printemps du MAC 2024

Plus que 520 000\$ récoltés
Plus de 1200 convives

175

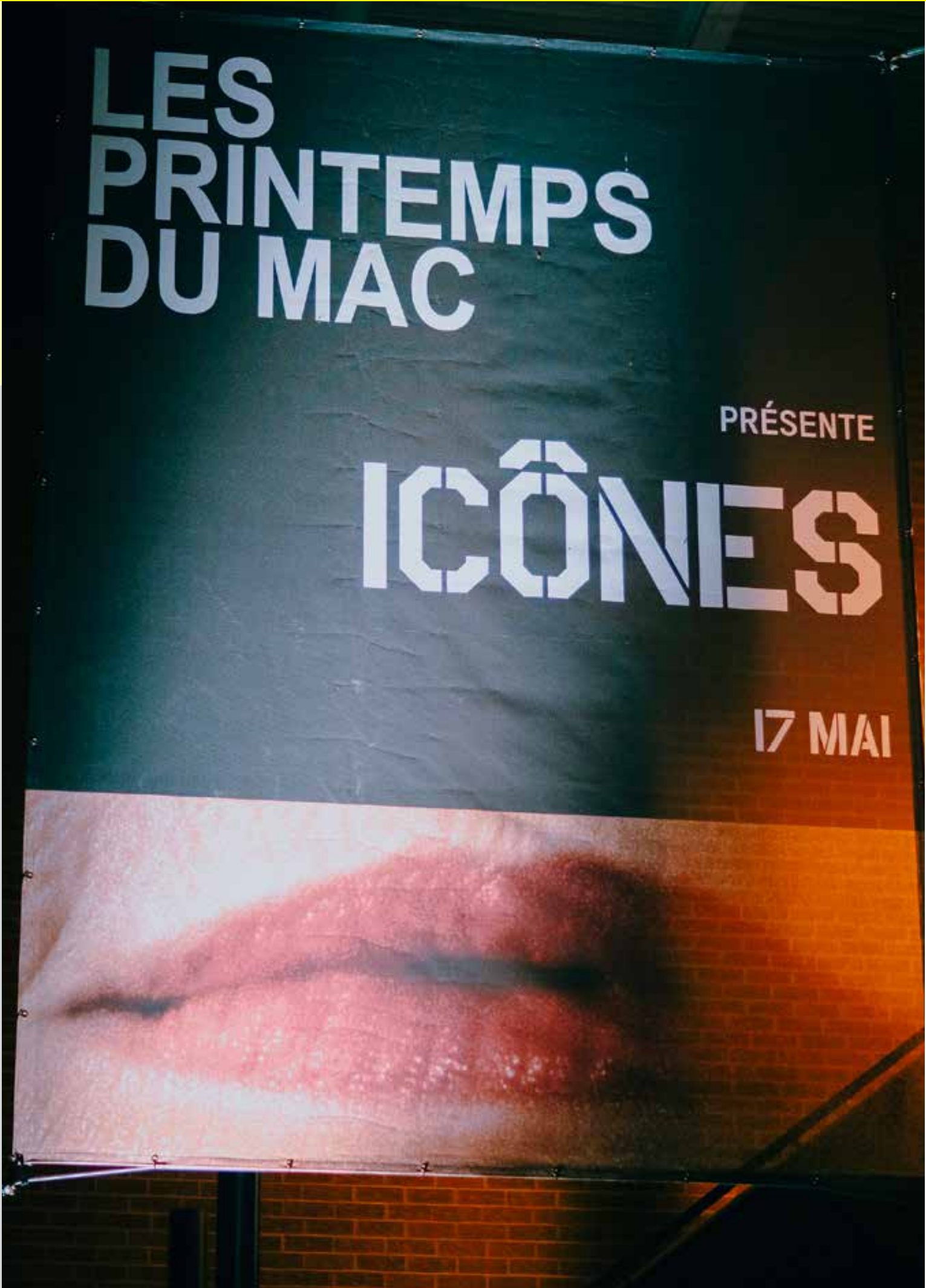


Photo: Karel Chladek

Le vendredi 17 mai 2024, plus de 1200 personnes issues du monde des arts et des affaires se sont réunies à l’emblématique lieu culturel Arsenal art contemporain pour assister aux 16^e Printemps du MAC sous le thème ICÔNES, au cours duquel chaque participant pouvait s’habiller en s’inspirant d’une œuvre iconique du MAC. C’est grâce à l’achat des billets, aux dons, aux partenaires, aux commanditaires et à l’encan silencieux que plus de 520 000\$ ont été amassés dans le but de soutenir la Fondation du MAC et d’appuyer l’art contemporain. Une réussite assurément exceptionnelle pour les 60 ans du Musée d’art contemporain de Montréal, qui génère des sentiments de fierté et d’accomplissement pour les coprésidents du comité des Printemps du MAC, Charles Lemay et Allison Forbes, et le reste de leur équipe.

La Fondation du MAC tient à remercier les présidents d’honneur de ce 16^e Printemps du MAC, Claudia Girard (KPMG) et Alexandre Reise Filteau (Le Groupe Reise|RBC Dominion valeurs immobilières), qui ont été essentiels au succès de l’événement, ainsi que les membres du comité et les ambassadeurs et ambassadrices qui ont généreusement offert leur énergie pour faire de cet événement un succès retentissant: Andy Barril, directeur de création expérientielle, YHP Group; Simon Bellemare, courtier immobilier résidentiel, Sotheby’s International Realty Québec; David-Marc Bouchard, chasseur de têtes, associé et directeur général de TROUVÉ; Erika Del Vecchio, commissaire et directrice de projets spéciaux, Arsenal art contemporain; Théo Dupuis-Carbonneau, rédactrice en chef du magazine VÉRO (KO Média); Katherine Gervais, avocate chez Trivium Avocats-Notaires-Conseils; Olivier Lapierre, consultant en communications, relations citoyennes et relations médias; Catherine Martel, responsable du développement d’affaires, ludification et transmédia chez Alice & Smith Studio; Laura-Michelle Marcogliese, conseillère, affaires publiques et développement chez Énergir; Vincent Morel, consultant communications, image et marketing; Marc-Étienne Nolin, gestionnaire des relations publiques corporatives au Groupe Cirque du Soleil; Aurélie Christina Pierre, candidate à la maîtrise en stratégie et auxiliaire de recherche à HEC Montréal; Marjorie Roux, fondatrice et présidente du studio de relations publiques MATINÉE STUDIO; Antoine Sabourin,

avocat chez Blake, Cassels & Graydon LLP; Stéfanie Stergiotis, spécialiste en marketing numérique et stratège en commerce électronique; et Maximiliano Tyrawskyj, directeur principal, Développement et stratégie des cartes de crédit commerciales, Banque Nationale du Canada.

L’encan de la soirée, présenté par EY— avec, comme patron d’honneur, Simon Beaulieu de EY Canada — et commissarié par Erika Del Vecchio (Arsenal art contemporain), a été un franc succès, permettant de récolter plus de 120 000\$. Pour la cinquième année consécutive, la Fondation du MAC reversera un tiers des recettes de la vente des œuvres aux artistes, témoignant ainsi de son engagement à soutenir leur pratique artistique. Merci aux artistes de l’encan: Abbas Akhavan, Alexa Kumiko Hatanaka, Anne-Renée Hotte, Antoine Lussier, Claire Milbrath, Dou Wei, Edward Maloney, Emilie Grace Lavoie, Fatine-Violette Sabiri, Florence Viau, Jeremy Le Chatelier, Lorna Bauer, Malik McKoy, Margot Klingender, Marie-Ève Lecavalier, Matthew Shlian, Nadège Grebmeier Forget, Orise Jacques Durocher, Phyllis Lambert, Pierre Dorion, Roxanne Doucet, Sarah Pupo, Sécrétion Féline, Stéphane La Rue, Studio Rat, Wally Dion, William Sabourin et Yann Pocreau. Merci également aux partenaires de l’encan qui ont offert des expériences et des produits: APPAREIL Architecture, Artys Transit, Atelier Photosynthèse, Bar Mamie, Bathorium, Beauties Lab, BESIDE, BLOOM Sushi botanique,

Bouillon Bilk, Briance, Cirque du Soleil, Clinique AMÉ, Clinique de médecine esthétique D^{rs} Hébert & Dorval, Corner Collection, Croisières AML, De’Longhi, Deville Dinerbar, Encadrement Martin Schop, Evenko, Fairmont Le Reine Elizabeth, Farouche Tremblant— L’Abri, Foiegwa, Galerie BLOUIN|DIVISION, Groupe ZIBO!, Guerlain, Hiatus, Hôtel Four Seasons, Hôtel Humaniti, Hôtel William Gray, La Boutique Techno, Lambert & Fils, l’idéal bar & contenus, Manoir Hovey, Marriott SpringHill Suites Vieux-Montréal, MICHEL BRISSON, Multicolore, Opéra de Montréal, Parcelles Austin, POP Montréal, Pourvoirie du Lac Blanc, Quatuor MD & Aura Dermatologie, Restaurant Kamúy, Rose Bloc et WANT Les Essentiels.



Photo: Karel Chladek



Photo: Karel Chladek



Photo: Karel Chladek

L'événement immersif a permis aux convives de vivre des expériences inoubliables grâce à la contribution de tous nos partenaires. Nous tenons à exprimer notre gratitude envers les commanditaires principaux collaborateurs: Yves Saint Laurent Beauté; nos partenaires Printemps: Banque Nationale Gestion privée 1859, BonLook et Porsche Lauzon; notre partenaire Solstice: Simons, ainsi que notre partenaire Équinoxe: BALNEA spa + réserve thermique. Nos remerciements s'adressent également aux partenaires de services: A5 Hospitality, Agence Humankind, Baillat Studio, Bajouk Signature, Billio, BleuRoyal Gin, Bravo musique, Brouillard Communication, DoorDash, Eska, Fin Soda, Forand Évènements, JACOPO, La Diperie, Mate Libre, Moët & Chandon, Moonstruhk, Publicité Sauvage, Raisonnable, Restaurants Lafleur, Rodeo Production, Rougié, Traiteur Brera, Vins Balthazard, Vins Pas Sage et WILLS. Finalement, merci à nos partenaires sacs cadeaux qui ont choyé nos invités: Bathorium, Briance, Cidre Intrus x Vins Balthazard, DesignME, FOUUDUCOCHON, Karine Joncas, Lambert, L'Occitane en Provence, Milk Makeup, Omy Laboratoires, OPI, Peace Out Skincare, Red Bull, Vodka Opale, WANT Les Essentiels, Wella et Yves Saint Laurent Beauté.

Le samedi 14 septembre 2024, près de 800 invités issus des milieux des arts et des affaires se sont réunis au nouveau Royalmount à l’occasion du Bal du Musée d’art contemporain de Montréal. Organisé sous le thème Fantasmagorie, l’événement a transporté les convives dans un univers où mystère et inspiration artistique se sont réunis, créant une expérience à la fois élégante et captivante à l’occasion du 60^e anniversaire du MAC. Les fonds amassés lors de la soirée ont permis à la Fondation de remettre près d’un million de dollars au MAC.

Cette édition spéciale du Bal du MAC a été marquée par le soutien exceptionnel de ses coprésidents d’honneur: Stephen Bronfman, coprésident de la Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman et coprésident de la campagne majeure de financement du MAC, Julie Couture, présidente du conseil d’administration de la Fondation du MAC, et Laurent Ferreira, président et chef de la direction de la Banque Nationale. L’édition 2024 du Bal du MAC a pu compter sur un comité organisateur

dévoué et engagé, composé de Marie-Josée Simard (présidente du comité), Violette Cohen, Josée Dufresne, Sara Joli-Cœur, François Lachance, Stéphanie Larivière, Patricia Lemaire et Cathy Samson. La Fondation remercie également l’équipe de LaBoum, avec une direction artistique signée Anita Bombita pour la production de la soirée, ainsi que Cossette pour l’identité visuelle permettant d’offrir une immersion artistique totale aux participants.

Grâce à la générosité de ses partenaires, notamment la Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman, la Banque Nationale et le Royalmount en tant que partenaire hôte, le Bal du MAC continue d’être l’un des événements les plus attendus de l’année. Nous remercions Dermalpure, notre partenaire sacs cadeaux, et Rennai, qui a offert le studio photo et les retouches maquillage. La Fondation remercie également Sanimax, les partenaires de service Bajouk Signature, Le Fou Fou et Traiteur Brera, ainsi que les boissons GURU, Patrón, SAQ et Vins Balthazard. Soulignons les contributions de nos partenaires gouverneurs: Air Canada, AtkinsRéal, Banque Nationale, Banque Scotia, Chanel, Desjardins, Fasken, Fiera Capital, Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman, Immobilier Carbonleo inc., KPMG, Québecor Média et RBC Marché des Capitaux. Des prix de tirage, gracieuseté d’Air Canada, Bijouterie italienne et Royalmount, ont également contribué au succès de la soirée. Les fonds récoltés permettent au MAC de poursuivre ses activités éducatives, d’enrichir sa collection et de mettre en lumière des artistes québécois et internationaux de renom.



Photo: Karel Chladek



Photo: Karel Chladek

Symposium des collectionneurs Banque Nationale Gestion privée 1859

90 000\$ pour le mandat de collectionnement du MAC

181

Bear Trails, 2022, de Brenda Draney rejoint la collection du MAC grâce à l’édition 2024 du Symposium des collectionneurs Banque Nationale Gestion privée 1859. La Fondation du MAC est ravie d’annoncer que l’événement, qui s’est tenu le 22 octobre à la galerie Blouin Division, a permis de remettre plus de 90 000\$ en soutien à la collection du Musée d’art contemporain de Montréal. Sous la présidence d’honneur de Stéfanie Roy et Louis T. Lemay, et avec Éric Bujold en tant qu’hôte présentateur, les convives ont vécu une expérience immersive unique en participant à un comité d’acquisition.

Lors de cet événement, Audrey Genois, directrice de la conservation et de la programmation artistique, accompagnée de Mark Lanctôt, conservateur responsable de la collection, et de Mojeanne Behzadi, conservatrice au MAC, ont présenté en exclusivité deux œuvres proposées pour l’acquisition. Les invités ont eu l’occasion d’échanger avec les médiateurs du MAC et de débattre avec les conservateurs, enrichissant leurs réflexions grâce à l’animation dynamique d’Eva Hartling. La soirée s’est déroulée dans une ambiance conviviale, ponctuée par un repas gastronomique préparé par Traiteur Brera.

Nous remercions chaleureusement Banque Nationale Gestion privée 1859, partenaire principal de l'événement, ainsi qu'Éric Bujold, hôte présentateur. Un grand merci aux coprésidents d'honneur, Louis T. Lemay et Stéphanie Roy, ainsi qu'au comité organisateur, composé d'Elizabeth Camiré et d'Erika Del Vecchio, et à l'animatrice de la soirée, Eva Hartling. Merci à nos partenaires Blouin Division, Fleuriste Marie Vermette, L'Enoteca di Moreno De Marchi, ainsi qu'à nos partenaires cadeaux et tirage: Clarins, offert chez Holt Renfrew Ogilvy, et Quartz Co. Nous tenons également à remercier les participants pour leur générosité et pour avoir fait de cette soirée un véritable succès.



Photo: Gabriel Fournier



Photo: Gabriel Fournier

Collection'elles

L'art contemporain au féminin

En 2024–2025, Collection'elles a poursuivi son développement, organisant des rencontres avec des artistes comme Marie-Michelle Deschamps, Tuan Vu et Geneviève Cadieux, ainsi qu'une rencontre inspirante avec la collectionneuse et philanthrope Roula Shimaly. Un voyage culturel en marge de la foire Art Toronto a également permis aux membres de découvrir l'art contemporain sous un angle international.

Les membres de Collection'elles bénéficient d'une programmation sur mesure, leur offrant l'opportunité de rencontrer des conservateurs du MAC, des artistes, des galeristes et d'autres collectionneuses. Ces rencontres, à la fois intellectuelles et émotionnelles, permettent une immersion dans les coulisses de la création contemporaine, à l'intérieur d'un cadre intime propice aux échanges.

Plus qu'une simple initiative philanthropique, Collection'elles est une véritable communauté vivante et dynamique. Elle crée un espace d'échanges autour de l'art contemporain, où chaque membre peut s'engager dans un dialogue enrichissant et soutenir le MAC dans sa mission.

La Fondation remercie chaleureusement les coprésidentes, Eva Hartling et Louise Chagnon, ainsi que toutes les membres de Collection'elles pour leur générosité, leur dévouement et leur confiance. Leur engagement collectif est une source d'inspiration pour le monde de l'art et de la philanthropie.



Campagne annuelle

L’art de révéler

Plus de 150 000\$ récoltés
224 donateurs et donatrices
Don moyen de 670\$

184



Graphisme: Jonathan Nicol

La campagne annuelle L’art de révéler s’est tenue du 3 octobre 2024 au 31 mars 2025. Cette année, elle a mis l’accent sur la collection du MAC, héritage culturel de tous et toutes.

Tout au long de la campagne, la collection a été mise en valeur par les actions concrètes que le Musée pose, soit les acquisitions, la recherche, la préservation et la restauration.

Les dons amassés permettent de réaliser des acquisitions, comme celles des œuvres de Lorna Bauer, de Joyce Joumaa, de Joseph Tisiga et de Laïla Mestari lors de la Foire d’art contemporain Plural, en 2024; de mener des recherches sur des fonds d’archives clés, tels que celui de Paul-Émile Borduas; d’assurer la préservation des œuvres à composantes technologiques, comme *Floralia* de Sabrina Ratté et *Nightlife* de Cyprien Gaillard; et de restaurer des œuvres déterminantes, comme *Le Terrain du dictionnaire A/Z* de Rober Racine.

Grâce à votre générosité, l’objectif de 150 000\$ a été dépassé. Ce résultat témoigne d’un engagement fort envers la collection du MAC. La Fondation remercie sincèrement tous ceux et celles qui ont permis d’amasser 150 296\$.

Témoignage d'un philanthrope inspirant



Photo: Andrew Lugg

Le MAC a fait partie de la vie de Lynne Cohen et de la mienne après notre arrivée au Canada en 1973. Dans les premières années où nous vivions à Ottawa, nous visitons le Musée lors de nos fréquents voyages à Montréal pour que Lynne prenne des photos et que je travaille à la bibliothèque de McGill, une relation qui s'est renforcée lorsque Lynne a été incluse dans des expositions de groupe à partir de 1981. J'ai fait don de photos au Musée, comme Lynne l'avait souhaité, et j'ai été heureux de faire produire et encadrer des photos pour *Les gratte-ciels par la racine*. J'ai été impressionné par les plans de François LeTourneux pour l'exposition et j'ai aimé son choix de photos, dont certaines avaient rarement été montrées, et d'autres pas du tout. Je pense qu'il s'agit d'un ensemble splendide et je suis sûr que Lynne aurait été heureuse de les voir ensemble et si bien exposées.

—Andrew Lugg

Campagne majeure L’art de transformer

Une campagne de transformation portée par la philanthropie

186

L’année écoulée a marqué une étape cruciale pour la Fondation du Musée d’art contemporain de Montréal avec la progression continue de la campagne majeure de financement liée à la transformation du MAC. Cette campagne ambitieuse vise à recueillir 20 millions \$ en dons privés afin de contribuer à un projet de rénovation et d’agrandissement sans précédent pour le Musée.

Grâce à l’appui de donateurs fidèles et de nouveaux alliés, plus de la moitié de cet objectif a été atteinte à ce jour. Ce soutien témoigne de la confiance de la communauté envers la mission du MAC et de sa volonté de participer activement à la revitalisation d’une des grandes institutions culturelles du pays.

La transformation du MAC, dont les travaux sont bien entamés, vise à créer un Musée à la hauteur des artistes d’aujourd’hui et des publics de demain : des espaces d’exposition bonifiés, des installations technologiques adaptées à la création contemporaine, une accessibilité accrue et une empreinte architecturale emblématique au cœur du Quartier des spectacles. Il s’agit d’un projet structurant non seulement pour le Musée, mais pour toute la vie culturelle montréalaise.

La philanthropie joue ici un rôle central. Ce sont les dons recueillis par la Fondation qui permettront de compléter l’investissement public et d’assurer que le nouveau MAC devienne un lieu vivant, audacieux et inclusif. Chaque contribution compte. Chaque engagement renforce notre capacité à soutenir les artistes, à enrichir notre collection et à offrir des expériences inspirantes au plus grand nombre.

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude au cabinet de campagne et à ses coprésidents, Claudine et Stephen Bronfman, dont le leadership, la générosité et l’engagement indéfectible ont été essentiels au succès de cette campagne. Leur mobilisation exemplaire inspire confiance et donne un élan déterminant à notre mission.

Cette campagne de 20 millions \$ est l’une des plus importantes jamais entreprises par la Fondation. Elle est aussi l’une des plus significatives, car elle incarne un projet collectif : celui de bâtir un Musée à l’image de notre époque. Grâce à la mobilisation des mécènes, des familles donatrices, des fondations privées et du milieu des affaires, nous avançons avec détermination vers notre objectif.

Merci à nos donatrices et donateurs

187

- Anonyme
- Martin-Luc Archambault
- Chris et Juliana Arsenault
- Arielle Beaudin
- Fondation Sandra et Alain Bouchard
- Eric Boyko
- Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman
- Jean-François Bouchard et Manon Brouillette
- Power Corporation du Canada
- Corporation Fiera Capital
- CDPQ
- Louise Chagnon
- Fondation Famille Chiara
- François Dufresne
- BMO Groupe Financier
- R. Howard Webster Foundation
- RBC Foundation
- David Knott et Françoise Girard
- Fondation de la famille Morris et Rosalind Goodman
- Pascal de Guise
- Lallemand inc.
- Sajo inc.
- Sanimax San inc.
- Fondation Guy Laliberté
- Anne Lebel
- Ian Quint et Sarah Mashaal
- Fondation Molson
- Banque Nationale
- Bertrand Cesvet et Josée Noiseux
- Jade Raymond
- Famille Ringuet
- Guy Côté et Katerine Rocheleau
- Fondation Rossy
- Maxime St-Pierre
- Famille Lorenzo Veilleux
- Tom et Dana Velan
- Fondation de la famille Stephen et Lilian Vineberg
- Jonathan et Susan Wener

Les donateurs et donatrices 2024–2025

188

De 50 000\$ et +
Banque Nationale
Fondation Ariane Riou et Réal Plourde
Fondation de la famille Claudine
et Stephen Bronfman
Immobilier Carbonleo
Sanimax San inc.
De 25 000\$ à 49 999\$
Atkinsréalis Canada inc.
Avanade
Blake, Cassels & Graydon LLP
BMO Groupe Financier
Caisse de dépôt et placement du Québec
Corporation Fiera Capital
Chanel Canada
Fasken Martineau
Fédération des caisses Desjardins
du Québec
Immobilier Carbonleo
KPMG MSLP
Porsche Cars Canada
Québecor média inc.
RBC marchés des capitaux
Scottiabank
De 10 000\$ à 24 999\$
Aetios Productions inc.
Air Canada
Aqueduct Foundation
Artika
Banque Nationale marchés financiers
Behaviour Interactive
Geneviève Cadieux
CDS Canada 4 L.P.
Cœur de pirate inc.
Compagnie des chemins de fer nationaux
du Canada
Construction Vincent
Davies Ward Phillips & Wineberg
S.E.N.C.R.L./ S.R.L.
Deloitte S.E.N.C.R.L./ S.R.L.

Edelman Montréal
EY Canada
Fondation Céline et Jacques Lamarre
Fondation Lise et Richard Fortin
Fondation Phi pour l’art contemporain
Fonds de solidarité FTQ
Groupe Touchette inc.
Hydro Québec
Inovia Capital
Intelcom Courrier Canada inc.
La Maison Simons
Patricia Lemaire
Lemay CO inc.
McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L./ S.R.L.
Montrusco Bolton
PwC Canada LLP
Pomerleau inc.
Sagard Holdings
Société en commandite: Service S & E
Tourisme Montréal
Walter Capital Management inc.
De 5000 \$ à 9999 \$
Laura Arsenie
LCM Avocats
Vins Balthazard
Canadian Race Relations Foundation
Candex Solutions Canada inc.
Catisma
Louise Chagnon
Julie Couture
Isabelle De Mévius
Designer Scott Yetman
Olivier Desmarais
Fondation Henrichon-Goulet
Nathalie Joannette
Sara Joli-Cœur
Isabelle Jomphe
Jewish Community Foundation of Montréal
Raisonnable
Fanny-Claude Tchouta

De 1000 \$ à 4999 \$
Rizlane Abdessamad
Agence Niché
Fanny Albrecht
Allard Allard & Associés
Alter Ego Capital
Daniel Arbour
Assistenza international
Lisa Baillargeon
Johanna Barlet
Frédéric Beauchemin
Blouin Division
Junior Bombardier
Emile Bouchard
Jean-Michel Boudreau
BOYDEN
Gaia Braglia
BRASSWATER
Samuel & Saidye Bronfman Family Foundation
Jonathan Brotto
Cabine Juridique St. Lawrence S.E.N.C.R.L.
Jean-Baptiste Carlie & Jonathane
Peter Castiel
Jeanne Castonguay-Carrière
Bertrand Cesvet
Martin Cauchon
Nina Chagnon
Cidre Intrus
Vanessa Coiteux
Julie Côté
Vincent Couturier
Dalaroy Conseil
Ahmad Darwich
Laurent Desbois
Catherine Deschatelets
Eleonore Derome
Lyane Desroches
Distribution Frankarl inc
Sarah-Jane Dorismond
Camille Ds

Bruno Dubé
Vincent Duhamel
Louise Emond
ESTRIDEV
Sébastien Forand
Paul Gaulin
Yves Gauthier
Gestion Beaurival
Ève Giard
Carl Goyette
Robert Graham
Grandé Studios
Gabriel Grenier
Groupe Immobilier Verdier
Groupe MACH
Groupe Régis Côté inc.
Jonathan Hamel
Marie-Hélène Hivon
Louis-François Hogue
Claudie Imbleau-Chagnon
Roudine Ishak
Fondation ITHQ
Félix Jasmin
JEFA Capital inc.
Didier Jutras-Aswad
Stephany Kempffer
Sarah Khouadja-Pichette
Michel Labbé
Michel Laliberté
Marc-Antoine Lambert
Stéphan La Roche
Anne Lavoie
Martin Leblanc
Michel Leblanc
Pierre-Yves Leduc
Jean-Philippe Lepage
Pascale Lesage
Francis Lessard
Raymond Levasseur
Rodrigo Lopez Alvarez

Claude Marcotte
Philip Marcoux
Jean-Philippe Marois
Melopoly gestion immobilière
Stéphanie Moffat
Sylvie Mota
Marc-André Nantais
Joseph Joseph Nawar
Courtney Neher
Caroline Néron
Pierre-François Ouellette
Melissa Paradiso
Stéfanie Pelletier
Mehdi Perrault
Guillaume Perrin
Yann Pocreau
Projet XL inc.
Rabaska Partners
Petrie Raymond
Les Restaurants Lafleur inc.
Lucy Riddell
Marie-Eve Roy
Nicolas Rubbo
Beatriz Ruz
Francine Saint-Pierre Lemieux
Walid Safi
Serge J. Sasseville
Martin Schopp
Marc-André Séguin
Services Juridiques de guise inc.
Barbara Sheng
Substance Agence
Grégory Taillon
Maxime Turcotte
Stella Vassallo
An-Lap Vo-Dignard
Walter Surface Technologies
De 250 \$ à 999 \$
Karim Abassi
Inge Abazah

Mouna Aber
Sahar Abiziki
Georges El Achkar
Nabil Ainmelk
Aline Akzam
Peter Alam
David Alcoloumbre
Berley André-Jeanty
Bisma Ansari
Anna Antonopoulos
Felix April-Giguere
Jeremy Arsenault
Ismail Abu Assi
Francys-Ismaël Ayotte-Rodrigue
Houda Bahig
Lisa Baillargeon
Sophie Banford
Julien Baril
Mathieu Baril
Andre-Felix Barriault
Andy Barril
Frederic Bastien
Kevin Michel Baucicot
Ian-Olivier Beauchesne
Mélicssa Beauchesne
Sophie Beaudoin
Josée Beaulieu
Samuel Beaulne
Genevieve Beebe
Roger Bejjani
Martin Bernier Belanger
Julie Belleau-Roy
Laurence Bellemare
Simon Bellemare
Stéphanie Bellemare
Louis Belzile
Nadia Benomar
Lina Bensaidane
Eliane Bergeron
Sarah Bernard

Elizabeth Bertasi
Isabelle Bertrand
Emilie Bérubé-Dumont
Etienne Bessette
Jessica Bibeau-Côté
Nicolas Bilodeau
Catherine Binette
Nicholas Blach
Jacques Blanchet
Alexandre Blaney
Josee-Christine Boilard
Jimmy Boissinot
Ève Boissonnault
Sophie Boissonnault
Laurence Boissy
Christine Boivin
Danièle Boivin
Valérie Boivin
Irina Boldeanu
Audrey Bonneville
Maude Bonneville
Isha Bottin
Caroline Bouchard
Catherine Bouchard
Mathieu Bouchard
Myriam Bouchard
Karim Boudiba
Jean-Michel Boudreau
Élise Boulanger
Karl Boulanger
Camille Bourgault
Paul Bourgogne
Catherine-Audrey Boutin
Emilie Boutros
Raphaël Brassard
Jean-François Breton
Myriam Brix
Pierre-Antoine Brochu
Gabrielle Brodeur
Danaé Brossard

Felix Brunelle
Félix Mercille Brunelle
Guillaume Brunet
Cameron Buchanan
Natalie Bussière
David Campagna
Frédérique Cannon
Gerald Cantin
Keven Caron
François Caron-Melançon
Soad Carrier
Léa Caya-Bissonnette
Charlotte Cayla
Claudie Chagnon
Sam Champagne
Guillaume Charbonneau
Sébastien Charland
Maxime Charron
Cai Cheng
Samuel Cheridieu
Nicola Ciccone
Suzie Cloutier
Laurence Cobo
Jacob Connolly
Maxime Cormier
Eva Coste
Meily Cote
Maude Côté-Ouimet
Thomas Coutu
Susan Crocker
Vincent Dubuc Cusick
Florence Dallaire
Thierry Daraize
Andranik Davidian
Julie Demers
Nicolas Demers-Stoddart
Sandrine Descheneaux
Louis Desgagne
Michaël Desjardins
Anie Deslauriers

Mary-Dailey Desmarais
Christian Desmeules
Lucas Cesaratto Desrosiers
Christian Diab
Elodie Dion
Marie Soleil Dion
Camille Dionne
Charles Dionne
Raphael Doyon
Michel Drouin
Ludovic Dubeau
Julien Dubé-Cousineau
Veronique Dubois
Annie Dubreuil
Severine Dubreuil
Sebastien Duchesne
Geoff Dueck
Romane Dufoix
Nicolas Dufresne
Stephane Duong
Kayla Eisenstat
Badih El-Hachem
Marwan El-Sayegh
Stephanie Elsliger-Garant
Alessandra Esposito
Jarry Étienne
Stéphanie Faucher
Camille Fauteux
Alyssa Fejzic
Gabriel Felcarek
Judith Fetzer
Erin Flanagan
Érik Richer La Flèche
Matias Flores
Marie-Andrée Foisy
Fondation Événements
Kimberly Fortin
Eloïse Fortin
Sierra Foster
The Phyllis Lambert Foundation

Felix Fournier
Camille Francœur-Marquis
Guillaume Fraticelli
Sara-Emmanuelle Fréchette
Charles Freifer
Guillaume Freyburger
Florin Gabor
Camille Lachance Gaboury
Nicolas Gaboury
Roxanne Gadoua
Marilie Gagné
Murielle Gagne
Vicky Gagnon
Jean-Philippe Garneau
Ren Gaudet
Chloe Gaudreau
Mathieu Cregg Gaudreau
Michaele Gauthier-Roy
Audrey Genois
Jiad Ghoussoub
Frederic Giasson
Renaud Denis Gilbert
Jean-Sébastien Giroux
Andréanne Marchand Godbout
Michael Godmer
Carmel Sabourin Goldstein
Cloe Gonthier
Gabriel Goulet
Jessica Goulet
Elisabeth Guay
Emilie Guertin
Mathis Guertin
Shane V. Guilding
Veronique Guimont
Zuno Ricardo Hamdan
Philippe Hamel
Raja Hanna
Hélène Haramburu
Isabelle Harvey
Hebert

Jonathan Hébert
Frank Helpin
Meilyn Carolina Hernandez
Paul Hicks
Christian Horoszczak
Pascal Le Houillier
Yannick Houle
Jessica Howe
Delphine Huguet
Bénédicte Hurlet
Kim Hurley
Les Evadés inc
Admin inc
Lab inc
Antonio Di Ioia
Majd Jabail
Aida Jabbouri
Félix Jasmin
Stephanie Jean
Sébastien Jean-Larocque
Ibrahim Jundi
Louis-Martin Jussaume
Isabelle Kalar
Mayssaa Karaki
Avo Keuyalian
Olfa Khenessi
Patrick Khouzam
James King
David Kirouac
Sarah Knight
Evagelitsa Kouzoukas
Hadi Krayem
Michelle Kunz
Sébastien Laberge
Doriane Labrosse
Benoit Lachance
Frederique Lacroix
Lysandre Laferrière
Vanessa Laframboise
Marie-Catherine Lake

Sharel-Aude Lamarre
Marc-Antoine Langelier
Jade Langevin
Vincent Langlois
Sarah Lanoue
Fadwa Lapierre
Olivier Lapierre
Jean-Michel Lapointe
Catherine Lareau
Adrian Large
Véronique Larivière
Mireille Larouche
Jeremi Latulippe
Étienne Laudadio-Beaupré
Antoine Laurier
Andréanne Laurin
Sarah Lauzon
Virginie Gascon Lauzon
Vincent L-Boursier
Danny Lebire
David Leblanc
Michel Leblanc
Yohan Leblond
Joelle Lecallier
Véronique Lefebvre
Isolde Legare
Frédéric Legendre
Charles Lemay
Julien Lemay-Lapierre
Amelie Lemelin
Jean-Sébastien Lemieux
Maxime Lemieux
Marilyne Levesque
Francis Lienhard
Jacob Ruiter Ligeti
Andrée Losier
Daniel Lépine
Pascal Lépine
Selena Lu
Corina Luna

Marie-Christine Lysymanko
Caroline Maher
Marion Malique
Astrid Mallet
Nadia Maltais
Laura Mann-Cantin
Michel-Olivier Marcoux
Adrien Marques
Ekaterina Martchouk
Andréanne Mathieu
Eve-Marie Mathieu
Charlotte Cadieux Mathieu
Gabriel Mathon
Jordan-Nicolas Matte
Hadrien Matziorinis
Guillaume Maurice
Lise Mayrand
Ornella Mazan
Alex McDuff
Parker McMullin
Johanna McNicoll
Yanis Mellata
Gabrielle Meloche
Alyssa Mendez
Tomas Mendonca
Laurie-Anne Mercier
Jean-Michel Merlot
Yann Milbeo
Kristina Mirarchi
Stéphanie Moffatt
Mo’Fat Management inc
James Moore
Rebecca Moreau
Philippe Morency-Potvin
Étienne Morin-Bordeleau
Ian Morisette
Alexis Mousmoulis
Mathilde Mur
Samuel Murray
Lea Girard Nadeau

Gabrielle Nasri
Ranya Nasri
Julien Nepveu-Villeneuve
Julien Nguyen
Jason Niles
Alex Noiseux
Béatrice Nolan-Poupart
Maxime Noreau-Nguyen
Sherley Normandeau
Noée Noviant
Bryn Orth-Lashley
Anthony Ouellet-Sayeur
Christian Ouellette
Sébastien Ouellette
Orlane Panet
Anne-Marie Panzini
Jean-Philippe Paré
Rachel Parent
Charles-Olivier Patenaude
Danièle Patenaude
Sylvie Patenaude
Marie-Soleil Patry
Elisabeth Pelletier
Jonathan Pelletier
Léonie Pelletier
Sarah Pelletier
Camille Peltier
Félix Peltier
Stéphanie Pepin
Francis Pepin
Pierre-Luc Perron
Zébulon Perron
Olivier Perron-Collins
Milena Pesut
Malwine Phaneuf
William Philibert
Jonas Philippe
Francesca Pietropaolo
Earl Pinchuk
Julien Pinsonneault

Agathe Piroir
Alexandre Di Pisa
Jonathan Plourde
Karina Poliquin
William Poliquin
Alexandre Potvin
Azélie Pouliot
Jean-Philippe Pouliot
Thomas Prince-Hallée
Denis Privé
Caroline Proulx
Simon Proulx
Rafaël Provost
Julie Puech
Lauren Pugh
Gabriella Quesnel
Isabelle Quintal
Victoria Rahardjo
Maxime Raymond
Ashley Reeves
Adel Remila
Thomas Rémy
Camille De Repentigny
Amélie Richard
Sebastien Rio
Ellie Rivest-Abel
Delphine Robert
Nathalie Robichaud
Sacha Robillard
Victor La Roche
Elise Rondeau
Genevieve Rondeau
Gabrielle Ross
Émilie Rousseau
Gabrielle Rousseau
Karine Rousseau
Louis-Charles Roussel
François Roussin
Paul Roustan
Jessica Roy

Gabriella Rozankovic
Maxime Ruel
Marc Rustenholz
Antoine Sabourin
Nihel Saidi
Giancarlo Salvo
Elisheva San Nicolas
Matthew Sanderson
Alice Sany
Saputo inc
Yanick Sarrazin
Annik Saulnier
Julie Saulnier
Pierre-Luc Du Sault
Geneviève Senécal
Andrea Severino
Philippe Seyer-Cloutier
Vanessa Sicotte
Yasmina-Désy Siguineau
Daniela Garabito Silva
Alexe Simard
Florence Simard
Joseph-Arthur Simard
Marie-Josée Simard
Marilou Simard
Mathilde Simard-Zakaïb
Valérie Sisso
James Smith
Arnaud Soulez
Sonia Sparapani
Kristina Spino
Nicala Stacey
Véronique Stanton
Charles St-Denis
Andreanne St-Pierre
Laurent St-Pierre
Flavie Sumu
Lucas Sylvestre
Haitam Taha
Sahar Taher

Daphnée Taillefer
Stephanie Tatunchak
Océane Taugis
Tamar Tembeck
Abdelkrim Temzi
Cindy Tessier-Trudeau
Eve Thibaudeau
Charles Thibault
Lee-Ann Thibodeau
Tanya Thibodeau
Sandrine Noël De Tilly
Arend Van Der Toorn
Maxime Tremblay
Thara Tremblay-Nantel
Thuc Trinh
Ricardo Trogi
Alexandre Trudeau
Marie Trudeau
Eveline Trudel-Fugère
Magdalena Trzebski
Karine Tseng-Valiquette
Lara Tunc
Johanne Turenne
Maxime Rousseau Turenne
Samuel Turgeon
Richard Valeriani
Lucie Valois
Jan-Nicolas Vanderveken
Sacha Vincent
Catherine Vinette
Mirco Vizzaccaro
Vanessa Vo-Dai
Jessica Vona
Thi Vu
Daniel Wilner
Ryan Worms
Francois Yaccarini
Sean Yaphe
Sébastien Zanella-Argant
Alexandre Zappa

Alexina Zummo-Latreille
De 50 \$ à 249 \$
Livia Acedo
Raymonde April
Pierre Arthur
Dominique Bain
Jean-Yves Bastarache
Arielle Beaudin
Claude Berthiaume
Michel Boisvert
Christine Boivin
Ginelle Chagnon
Daniel Chartier
Alexandra Derome
Fernand Desautels
Eric Deslandres
Lorraine Dufour
Michel Dufresne
Robert-Yves Falon
Roxanne Gadoua
Bradley Gomez
Jessica Gomez
Miguel Gomez
Alain Higgins
François Lacasse
Vanessa Laframboise
Maxime Lavoie
Anne Lebel
Denis Leclerc
Paul-André Linteau
Réal Lussier
Hadrien Matziorinis
Meriem Mehdadouï
Marc-André Monette
Jean Monnet
Elisabeth Morazain
Hélène Narayana
Jean-Philippe Paré
Danièle Patenaude
Agathe Piroir

Chantal Poirier
Karina Poliquin
Patricia Da Pozzo
Bénédicte Ramade
Jean Roberge
Josée Rochefort
Appoline Rocheleau
Marie-Claude Rochon
Anne Rossignol
Louise Sanscartier
Melissa Du Sault
Geneviève Senécal
Martine Sirois
Faith Soltani
Amélie St-Cyr
Yves Théoret
Serge Tousignant
Marie Trudeau
Stella Vassallo
Denise Vinet

Nos bénévoles

La Fondation remercie sincèrement les bénévoles du conseil d'administration et des comités pour leur engagement. Les activités de la Fondation ne seraient pas possibles sans leur dévouement.

Conseil d’administration de la Fondation

Julie Couture, présidente
Nichole Anderson Bergeron
Kevin Michel Baucicot
Éric Bujold
Louise Chagnon
Ève Giard
Francis Guindon
Eva Hartling
Sara Joli-Cœur
Stéphanie Pelletier
Marie-Josée Simard
Maxime St-Pierre
Étienne Veilleux

Comité des Printemps du MAC

Claudia Girard, coprésidente d’honneur
Alexandre Reise-Filteau, coprésident d’honneur
Allison Forbes, coprésidente
Charles LeMay, coprésident
Andy Barril
Simon Bellemare
David-Marc Bouchard
Erika Del Vecchio
Théo Dupuis-Carbonneau
Katherine Gervais
Olivier Lapierre
Catherine Martel
Laura-Michelle Marcogliese
Vincent Morel
Marc-Étienne Nolin
Aurélie Christina Pierre
Marjorie Roux
Antoine Sabourin
Stéfanie Stergiotis
Maximiliano Tyrawskyj



Photo: Bertrand Exertier

Comité du Bal du MAC

Stephen Bronfman, coprésident d’honneur
Julie Couture, coprésidente d’honneur
Marie-Josée Simard, présidente du comité
Violette Cohen
Josée Dufresne
Sara Joli-Cœur
François Lachance
Stéphanie Larivière
Patricia Lemaire
Cathy Samson



Photo: Gabriel Fournier

Comité du Symposium des collectionneurs

Banque Nationale Gestion privée 1859
Stéfanie Roy, coprésidente d’honneur
Louis T. Lemay, coprésident d’honneur
Éric Bujold, hôte présentateur
Eva Hartling, animatrice
Elizabeth Camiré
Erika del Vecchio



Photo: Gabriel Fournier

Musée d'art contemporain de Montréal

États financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2025

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Musée d’art contemporain de Montréal (le « Musée ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d’activité concordent avec l’information donnée dans les états financiers.

Pour s’acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l’assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu’elles sont dûment approuvées et qu’elles permettent de produire des états financiers fiables. La direction procède à des vérifications périodiques afin de s’assurer du caractère adéquat et soutenu des contrôles internes appliqués de façon uniforme par le Musée.

La direction du Musée reconnaît qu’elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d’administration surveille la façon dont la direction s’acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d’information financière et approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d’audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l’approbation au conseil d’administration.

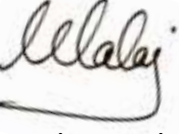
Le Vérificateur général du Québec a procédé à l’audit des états financiers du Musée, conformément aux normes d’audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l’auditeur indépendant expose la nature et l’étendue de cet audit et l’expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d’audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le directeur général,



Stéphan La Roche

La directrice des finances,



Lucie Valois, CPA

Montréal, le 9 juillet 2025



RAPPORT DE L’AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l’audit des états financiers

Opinion

J’ai effectué l’audit des états financiers du Musée d’art contemporain de Montréal (le « Musée »), qui comprennent l’état de la situation financière au 31 mars 2025, et l’état des résultats, l’état des gains et pertes de réévaluation, l’état de l’évolution de l’actif net et l’état des flux de trésorerie pour l’exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l’exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l’opinion

J’ai effectué mon audit conformément aux normes d’audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m’incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant du Musée conformément aux règles de déontologie qui s’appliquent à l’audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m’incombent selon ces règles. J’estime que les éléments probants que j’ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d’audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l’égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu’elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états financiers exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c’est à la direction qu’il incombe d’évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la direction a l’intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s’offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d’information financière du Musée.

Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états financiers

Mes objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, et de délivrer un rapport de l’auditeur contenant mon opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux normes d’audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes d’audit généralement reconnues du Canada, j’exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d’esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j’identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d’audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j’acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne du Musée;
- j’apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par la direction du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l’existence d’une incertitude significative, je suis tenu d’attirer l’attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation;
- j’évalue la présentation d’ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d’une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l’étendue et le calendrier prévus des travaux d’audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j’aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d’autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu’à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu’au cours de l’exercice précédent.

Pour le vérificateur général par intérim du Québec,

Caroline Rivard, CPA auditrice
Vérificatrice générale adjointe

Montréal, le 9 juillet 2025

États financiers

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

						2025	2024
	Fonds des opérations	Fonds de réserve stratégique	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	TOTAL
							TOTAL
							\$
PRODUITS							
Subventions du gouvernement du Québec	12 535 454	-	-	-	480 189	-	13 015 643
Subventions du gouvernement du Canada (note 4)	346 027	-	-	-	-	-	346 027
Dons d'œuvres d'art (note 9)	403 690	-	-	-	-	-	403 690
Commandites et autres dons (notes 5 et 6)	1 522 705	-	-	-	-	-	1 522 705
Produits de placements (note 7)	467 588	-	-	-	-	-	467 588
Ventes de catalogues d'expositions	-	-	6 421	-	-	-	6 421
Location d'espaces	-	-	35 824	-	-	-	35 824
Billetterie et abonnements	323 048	-	-	-	-	-	323 048
Activités éducatives et culturelles	14 903	-	-	-	-	-	14 903
Recouvrements-projets spéciaux	665 724	-	-	-	-	-	665 724
Autres	101 852	-	98	-	-	-	101 950
	16 380 991	-	42 343	-	480 189	-	16 903 523
							17 209 045
CHARGES							
Traitements et avantages sociaux	6 637 885	-	-	-	-	-	6 637 885
Services professionnels, administratifs et autres	2 828 286	-	-	-	-	-	2 828 286
Taxes municipales et scolaires	2 063 130	-	-	-	-	-	2 063 130
Services de transport et communications	919 621	-	750	-	-	-	920 371
Fournitures et approvisionnements	229 447	-	332	-	-	-	229 779
Locations	1 815 785	-	-	-	-	-	1 815 785
Entretien et réparations	239 738	-	-	-	-	-	239 738
Intérêts sur la dette à long terme et frais financiers	11 689	-	-	-	69 615	-	81 304
Acquisitions d'œuvres d'art							
Dons d'œuvres d'art	403 690	-	-	-	-	-	403 690
Achats d'œuvres d'art	480 407	-	-	-	-	-	480 407
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	-	414 041	-	414 041
	15 629 678	-	1 082	-	483 656	-	16 114 416
							17 904 880
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	751 313	-	41 261	-	(3 467)	-	789 107
							(695 835)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	2025					2024	
	Fonds des opérations	Fonds de réserve stratégique	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	
	TOTAL						TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	318 204	-	-	-	-	1 412 846	2 426 885
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	751 313	-	41 261	-	(3 467)	-	(695 835)
Virements interfonds (note 11)	(737 206)	525 000	(41 261)	250 000	3 467	-	-
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	332 311	525 000	-	250 000	-	1 412 846	1 731 050

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL
ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	2025					2024	
	Fonds des opérations	Fonds de réserve stratégique	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	
	TOTAL						TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	-	-	-	-	786 165	512 789
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux placements évalués à la juste valeur							
Obligations et fonds de marché monétaire	-	-	-	-	-	122 663	(2 994)
Actions	-	-	-	-	-	138 653	392 000
Montant reclassé aux résultats ou aux produits de placements reportés							
Gains réalisés sur la cession de placements évalués à la juste valeur	-	-	-	-	-	(139 202)	(115 630)
Gains de réévaluation nets de l'exercice	-	-	-	-	-	122 114	273 376
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	-	-	-	-	-	908 279	786 165

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AU 31 MARS 2025							2025	2024
	Fonds des opérations	Fonds de réserve stratégique	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF								
Court terme								
Trésorerie	4 198 319	-	-	-	-	18 493	4 216 812	1 657 994
Équivalents de trésorerie (note 12)	260 191	-	-	-	-	426 331	686 522	588 752
Placements de portefeuille (note 12)	-	-	-	-	-	282 912	282 912	213 608
Créances et intérêts courus (note 8)	1 458 079	-	-	-	-	-	1 458 079	837 214
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	3 205 115	525 000	-	250 000	-	-	-	-
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	90 821	-	-	-	800 743	-	891 564	988 306
Autres subventions à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	40 000
Charges payées d'avance	923 250	-	-	-	-	-	923 250	955 155
	10 135 775	525 000	-	250 000	800 743	727 736	8 459 139	5 281 029
Long terme								
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	270 796	-	-	-	1 172 892	-	1 443 688	1 881 897
Placements de portefeuille (note 12)	-	-	-	-	-	5 562 506	5 562 506	5 218 955
Immobilisations corporelles (note 13)	-	-	-	-	1 419 130	-	1 419 130	1 604 707
	10 406 571	525 000	-	250 000	3 392 765	6 290 242	16 884 463	13 986 588
PASSIF								
Court terme								
Marges de crédit (notes 14 et 15)	-	-	-	-	270 862	-	270 862	172 533
Charges à payer et frais courus (note 16)	1 659 000	-	-	-	-	-	1 659 000	1 235 130
Provision pour vacances	532 704	-	-	-	-	-	532 704	478 523
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	-	-	-	-	10 998	3 969 117	-	-
Intérêts courus	726	-	-	-	15 537	-	16 263	17 741
Produits reportés	149 146	-	-	-	-	-	149 146	144 191
Produits de placements reportés (note 17)	1 521 651	-	-	-	-	-	1 521 651	1 328 066
Subventions reportées (note 19)	5 582 607	-	-	-	-	-	5 582 607	3 512 195
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 18)	90 095	-	-	-	506 814	-	596 909	710 040
	9 535 929	-	-	-	804 211	3 969 117	10 329 142	7 598 419
Long terme								
Subventions reportées (note 19)	-	-	-	-	1 415 662	-	1 415 662	1 597 772
Avantages sociaux futurs (note 20)	267 535	-	-	-	-	-	267 535	391 285
Dette à long terme (note 18)	270 796	-	-	-	1 172 892	-	1 443 688	1 881 897
	10 074 260	-	-	-	3 392 765	3 969 117	13 456 027	11 469 373
ACTIF NET (note 10)								
Dotations	250 000	-	-	-	-	1 412 846	1 662 846	1 662 846
Affectations d'origine interne	-	525 000	-	250 000	-	-	775 000	-
Non grevés d'affectations	82 311	-	-	-	-	-	82 311	68 204
	332 311	525 000	-	250 000	-	1 412 846	2 520 157	1 731 050
Gains de réévaluation cumulés	-	-	-	-	-	908 279	908 279	786 165
	332 311	525 000	-	250 000	-	2 321 125	3 428 436	2 517 215
	10 406 571	525 000	-	250 000	3 392 765	6 290 242	16 884 463	13 986 588

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 24)

DROITS CONTRACTUELS (note 25)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CS Chagnon

Claudie Imbleau-Chagnon, Présidente du conseil d'administration

Ges faultu

Yves Gauthier, Président du comité d'audit

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

						2025	2024
	Fonds des opérations	Fonds de réserve stratégique	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	TOTAL
							\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT							
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	751 313	-	41 261	-	(3 467)	-	789 107
Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie							(695 835)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	-	414 041	-	414 041
Virement des subventions reportées	(1 034 403)	-	-	-	(410 574)	-	615 065
Gains réalisés sur la cession de placements	-	-	-	-	-	(139 202)	(1 633 820)
	(283 090)	-	41 261	-	-	(139 202)	(115 630)
Variation des éléments d'actif et de passif liés aux activités de fonctionnement							(381 031)
Créances et intérêts courus	(620 865)	-	-	-	-	-	(1 830 220)
Créances interfonds	445 765	(525 000)	-	(250 000)	(57 834)	387 069	(620 865)
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	51 968	-	-	-	1 407	-	-
Autres subventions à recevoir	40 000	-	-	-	-	-	53 375
Charges payées d'avance	31 905	-	-	-	-	-	(61 696)
Charges à payer et frais courus	398 260	-	-	-	-	-	40 000
Provision pour vacances	54 181	-	-	-	-	-	16 665
Intérêts courus	(263)	-	-	-	(1 215)	-	31 905
Produits reportés	4 955	-	-	-	-	-	(272 163)
Produits de placements reportés	193 585	-	-	-	-	-	398 260
Subventions reportées	3 104 815	-	-	-	-	-	(818 637)
Avantages sociaux futurs	(123 750)	-	-	-	-	-	54 181
	3 580 556	(525 000)	-	(250 000)	(57 642)	387 069	75 346
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	3 297 466	(525 000)	41 261	(250 000)	(57 642)	247 867	(1 478)
ACTIVITÉS DE PLACEMENTS							10 684
Acquisitions de placements de portefeuille	-	-	-	-	-	(1 531 264)	(1 531 264)
Produit de cession de placements de portefeuille	-	-	-	-	-	1 379 725	1 379 725
Flux de trésorerie liés aux activités de placements	-	-	-	-	-	(151 539)	(1 636 231)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS							1 558 410
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 21)	-	-	-	-	(202 854)	-	(202 854)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	-	-	-	-	(202 854)	-	(360 575)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT							(360 575)
Nouvelle dette à long terme	-	-	-	-	158 700	-	158 700
Augmentation (diminution) des marges de crédit	-	-	-	-	98 329	-	98 329
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	-	-	-	257 029	-	968 100
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	3 297 466	(525 000)	41 261	(250 000)	(3 467)	96 328	2 656 588
Virements interfonds (note 11)	(737 206)	525 000	(41 261)	250 000	3 467	-	-
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 898 250	-	-	-	-	348 496	2 246 746
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 21)	4 458 510	-	-	-	-	444 824	4 740 842
							2 246 746

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires au 31 mars 2025

204

1 CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Musée d’art contemporain de Montréal (le « Musée »), personne morale au sens du Code civil instituée en vertu de la *Loi sur les musées nationales* (RLRQ, chapitre M-44), a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l’art québécois contemporain et d’assurer une présence de l’art contemporain international par des acquisitions, des expositions et d’autres activités d’animation.

Le Musée a été reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi sur les impôts* du Québec (RLRQ, chapitre I-3) et de l’alinéa 149(1)f) de la *Loi de l’impôt sur le revenu du Canada*. Il est par conséquent admissible à l’exemption d’impôt prévue pour ces organismes.

2 VOCATION DES FONDS

Le Fonds des opérations présente les opérations courantes du Musée.

Le Fonds de réserve stratégique regroupe les sommes qui ont été constituées par décision du conseil d’administration à même les excédents du Fonds des opérations. Ce Fonds vise l’atteinte des objectifs du plan stratégique. En vertu d’une décision du conseil d’administration, l’actif net de ce Fonds ne peut pas excéder 1 000 000 \$.

Le Fonds des activités commerciales présente les activités commerciales du Musée telles que la vente des catalogues d’expositions ainsi que les locations d’espaces. En vertu d’un règlement approuvé par le gouvernement en septembre 1994, l’actif net de ce Fonds ne peut excéder 275 000 \$. L’utilisation de l’actif net du Fonds doit servir au remboursement des emprunts ou au financement des activités du Musée.

Le Fonds des expositions a été créé afin de faciliter le financement et le développement des activités reliées aux expositions. Les sommes proviennent des excédents générés ou réalisés grâce au Fonds des opérations. En vertu d’un règlement approuvé par le conseil d’administration, l’actif net de ce Fonds ne peut pas excéder 1 000 000 \$. Les sommes seront utilisées pour le financement d’expositions dont les coûts dépassent les limites de la subvention de fonctionnement et, exceptionnellement, d’activités connexes à ces expositions.

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles. L’actif net du Fonds des immobilisations est réservé à l’acquisition d’immobilisations corporelles pour le Musée et au paiement des frais afférents. De plus, le Musée ne peut, sans obtenir l’autorisation préalable du gouvernement, acquérir, aliéner, hypothéquer ou louer un immeuble.

Le Fonds de la campagne de financement recueille des dons devant servir à l’accroissement des activités éducatives du Musée et à l’acquisition d’œuvres d’art ou d’immobilisations. Aucune transaction n’a été comptabilisée au cours de l’exercice dans ce Fonds et aucun solde ne s’y retrouve aux 31 mars 2025 et 2024. Ainsi, ce Fonds n’est pas présenté aux états financiers.

Le Fonds de dotation des acquisitions d’œuvres d’art présente les ressources apportées à titre de dotations. En vertu d’un règlement approuvé par le gouvernement, le capital doit être maintenu et seuls les produits de placements tirés des ressources de ce Fonds peuvent être utilisés pour l’acquisition d’œuvres d’art pour la collection du Musée.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers du Musée sont établis selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Le Musée a choisi d’appliquer les recommandations des normes comptables s’appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction du Musée doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l’organisme pourrait prendre à l’avenir. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Le Musée comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l’état de la situation financière lorsqu’il devient partie aux dispositions contractuelles de l’instrument financier.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie (excluant les fonds de marché monétaire), les créances et intérêts courus (excluant les taxes de vente à recevoir) et les subventions à recevoir (excluant les subventions qui ne font pas l’objet d’un accord contractuel) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d’intérêt effectif. Les marges de crédit, les charges à payer et frais courus (excluant les avantages sociaux à payer), la provision pour vacances, les intérêts courus et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d’intérêt effectif.

Les placements de portefeuille, composés d’instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif (actions), sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les fonds de marché monétaire et les obligations sont désignés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les gains et pertes non réalisés découlant des changements de juste valeur des instruments financiers sont comptabilisés dans l’état des gains et pertes de réévaluation. Lorsqu’échus, les gains et pertes cumulatifs sont reclassés de l’état des gains et pertes de réévaluation à l’état des résultats à l’exception des gains et pertes de réévaluation relatifs à des dotations, qui sont d’abord reclassés comme produits de placements reportés dans le Fonds des opérations et constatés comme produits de ce même fonds dans l’exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les intérêts et dividendes attribués aux instruments financiers sont constatés à l’état des résultats à l’exception des intérêts et dividendes relatifs à des dotations, qui sont d’abord reclassés comme produits de placements reportés dans le Fonds des opérations et constatés comme produits de ce même fonds dans l’exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les coûts de transactions représentent un élément du coût des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Les coûts de transactions sont passés en charge pour les instruments financiers évalués à la juste valeur.

Juste valeur

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Les actions sont évaluées selon leurs cours boursiers observés sur les principales Bourses, les obligations sont évaluées selon leurs prix publiés sur des marchés actifs, les fonds monétaires sont évalués selon la valeur des actifs sous-jacents sur des marchés actifs.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie classe les instruments financiers en trois niveaux selon l’importance des données utilisées pour l’évaluation de la juste valeur de ceux-ci. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants:

- Niveau 1: prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2: données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix);
- Niveau 3: le calcul de la juste valeur de l’instrument financier repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Le niveau de hiérarchie au sein duquel les instruments financiers ont été classés est déterminé d’après les données d’entrée importantes prises en compte dans l’évaluation de la juste valeur et ayant le plus bas niveau.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Musée est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements qui ont un risque non significatif de changement de valeur et dont l’échéance n’excède pas trois mois à partir de la date d’acquisition ou qui sont rachetables en tout temps sans pénalité.

Créances

Les créances sont comptabilisées au coût moins toute provision pour créances douteuses. Les provisions pour créances douteuses sont prises pour refléter les créances au plus faible du coût ou valeur nette recouvrable, lorsque la recouvrabilité et le risque de perte sont présents. Tout changement sur la dépréciation est comptabilisé dans l’état des résultats. Les intérêts sur les créances sont courus s’ils sont recouvrables.

Constatation des apports et dotations

Les apports présentés dans le Fonds des opérations comprennent les subventions ainsi que les commandites et autres contributions obtenues principalement pour la réalisation d’expositions et l’achat d’œuvres d’art. Les apports présentés dans le Fonds des immobilisations comprennent les subventions ou contributions relatives aux immobilisations et à leur maintien.

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d’exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l’exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu’ils sont reçus ou lorsqu’ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l’objet d’une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les subventions du gouvernement du Québec relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre de produit lorsqu’elles sont autorisées et que le Musée rencontre les conditions d’admissibilité.

Les dotations reçues pour l’acquisition d’œuvres d’art sont comptabilisées comme augmentation directe de l’actif net du Fonds de dotation des acquisitions d’œuvres d’art, alors que les produits de placements de ce Fonds sont constatés comme produits de placements reportés dans le Fonds des opérations et constatés comme produits lorsqu’ils sont utilisés pour l’acquisition d’œuvres d’art.

Les autres dotations sont comptabilisées comme augmentation directe de l’actif net du Fonds des opérations. Les produits de placements de ce Fonds grevés d’une affectation externe sont constatés comme produits de placements reportés dans le Fonds des opérations et constatés comme produits du Fonds approprié dans l’exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits de placements de ce Fonds non grevés d’une affectation externe sont constatés comme produits de placements dans le Fonds des opérations.

Constatation des produits

Les produits de ventes de catalogues d’expositions, de billetterie ainsi que d’activités éducatives et culturelles sont des opérations avec contrepartie et sont constatés à un moment précis, soit lorsque le bien est remis ou le service est rendu à la clientèle.

Les produits d’abonnements sont des opérations avec contrepartie et sont constatés progressivement, soit au fur et à mesure que le service est rendu à la clientèle.

Les revenus de location d’espaces et d’expositions sont des opérations avec contrepartie et sont constatés progressivement sur la durée des ententes signées avec les clients.

Les produits de recouvrements — projets spéciaux, constitués des récupérations de charges assumées par le Musée, sont des opérations sans contrepartie et sont comptabilisés lorsque le Musée a le pouvoir de les revendiquer ou de les prélever, soit dans l’exercice au cours duquel les charges afférentes ont lieu.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Œuvres d'art

Les acquisitions d'œuvres d'art sont imputées aux charges du Fonds des opérations. La valeur des œuvres d'art acquises par donation est déterminée par expertise et, lorsqu'elle est supérieure à 20 000 \$, elle est généralement sanctionnée par la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels du gouvernement du Canada (la « Commission »). Les œuvres d'art acquises par donation sont comptabilisées aux produits et aux charges du Fonds des opérations lorsque toutes les conditions s'y rattachant sont remplies. Lorsque la Commission fait connaître sa décision après la date de production des états financiers et que la juste valeur qu'elle détermine diffère de la valeur déterminée par expertise utilisée pour comptabiliser l'acquisition, l'ajustement de valeur est comptabilisé à l'état des résultats dans l'exercice suivant la comptabilisation initiale.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Le Musée reçoit gratuitement des apports sous forme de services de publicité. Ces apports et les charges correspondantes sont constatés à titre de produits et charges de l'exercice et évalués à leur juste valeur lorsque cette dernière peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services fournis gratuitement par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas considérés dans les produits et charges du Musée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Aménagement des réserves d'œuvres d'art	10 ans
Système informatique	3 ans
Collection numérique	10 ans
Documents numériques	3 à 5 ans
Aménagement du Musée	10 ans — durée du bail
Équipement du Musée	5 ans
Équipement audiovisuel	3 ans

Les améliorations des immobilisations existantes qui prolongent de façon importante la durée de vie utile ou améliorent l'utilité des actifs sont capitalisées alors que les coûts d'entretien et de réparation sont portés aux résultats lorsqu'ils sont engagés.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Musée de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes gouvernementaux interemployeurs, étant donné que la direction du Musée ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par le personnel sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par le personnel.

Provision pour allocation de transition

Les obligations découlant de l'allocation de transition accumulée par une personne titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées à la valeur courante. Le passif et la charge correspondante qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois.

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, puisque le Musée estime que les vacances accumulées seront prises au cours de l'exercice suivant.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges sont pour leur part convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change réalisés sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

4 SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

	2025	2024
Conseil des arts du Canada	333 960 \$	334 531 \$
Autres	12 067	10 500
	346 027 \$	345 031 \$

Ces subventions ont été obtenues principalement pour un soutien au fonctionnement des expositions.

5 FONDATION DU MUSÉE

La Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal (la « Fondation ») est désignée en tant que *fondation publique* en vertu du paragraphe 149.1(6.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*. Elle est constituée depuis 1983 en tant qu'organisme à but non lucratif et est dirigée par un conseil d'administration autonome, composé de treize (13) membres, et aucun ne siège au conseil d'administration du Musée. Elle a comme principale mission d'appuyer le Musée dans ses divers pôles d'activités en contribuant notamment à l'enrichissement de sa collection, la production d'expositions, la promotion et les programmes éducatifs. Elle a la tâche de planifier le travail à être effectué par les bénévoles ainsi que de promouvoir des activités permettant de recueillir des fonds.

Pour aider la Fondation à remplir son mandat, le Musée lui fournit un espace de bureau ainsi que tous les services servant à son bon fonctionnement (ameublement, téléphones, photocopies, ordinateurs et imprimantes, fournitures de bureau et frais de poste). Le Musée met aussi à la disposition de la Fondation les locaux nécessaires à la tenue des événements spéciaux qu'elle organise.

Il est prévu qu'advenant la dissolution ou la cessation des activités de la Fondation, ses avoirs nets seront remis au Musée. L'actif net de la Fondation s'élève à 13 182 276 \$ au 31 mars 2025 (2024: 11 510 171 \$). Aucun montant n'est comptabilisé aux états financiers du Musée à cet égard.

Au cours de l'exercice, le Musée a conclu diverses transactions dans le cours normal des activités avec la Fondation. Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange. Les commandites et autres dons incluent un montant de 1 398 872 \$ (2024: 799 239 \$) provenant de la Fondation.

Au 31 mars 2025, un montant à recevoir de 303 216 \$ (2024: 550 956 \$) est inclus aux postes « Créances et intérêts courus » et un montant de 72 983 \$ (2024: 33 449 \$) est inclus au poste « Charges à payer et frais courus ». Les sommes à recevoir de la Fondation ne portent pas intérêt.

6 COMMANDITES ET AUTRES DONS

	2025	2024
Dons en argent	1 400 471 \$	800 095 \$
Commandites monétaires	21 311	18 748
Apports reçus sous forme de fournitures et de services	100 923	87 650
	1 522 705 \$	906 493 \$

Le Musée a reçu des apports sous forme de services de publicité. Des charges au montant de 100 923 \$ (2024: 87 650 \$), correspondant à la somme de ces apports sous forme de services de publicité, sont comptabilisées au poste « Services de transport et communications » de l'état des résultats.

7 PRODUITS DE PLACEMENTS

	2025	2024
Produits d'intérêts	263 917 \$	226 223 \$
Virement des produits de placements reportés affectés à l'acquisition d'œuvres d'art (note 17)	203 671	74 154
	467 588 \$	300 377 \$

8 CRÉANCES ET INTÉRÊTS COURUS

	2025	2024
Comptes clients	782 277 \$	56 321 \$
Intérêts courus	9 537	7 409
Taxes de vente à recevoir	111 283	120 120
Fondation du Musée	303 216	550 956
Autres créances	251 766	102 408
	1 458 079 \$	837 214 \$

Aux 31 mars 2025 et 2024, le Musée n’a pas comptabilisé de provision pour créances douteuses.

9 COLLECTIONS

La collection d’œuvres d’art du Musée comprend 8 228 œuvres dont 1 326 constituent la Collection Lavalin acquise par le Musée en 1992 grâce à une subvention spéciale de 5 400 000\$ du gouvernement du Québec. Globalement, la collection du Musée est constituée de peintures, de sculptures, d’estampes, de photographies, d’installations, de films et de vidéos, pour la plupart produits après 1939, date charnière retenue par le Musée pour définir son champ d’intervention. Le Musée développe sa collection conformément au mandat que lui trace sa loi constitutive, c’est-à-dire en s’assurant de la représentation de la production contemporaine québécoise mise en relation avec la production canadienne et internationale.

En outre, le Musée conserve des fonds d’archives qui documentent les œuvres qu’il détient dans sa collection. Ils comprennent principalement le Fonds Paul-Émile Borduas, le Fonds Louis Comtois, le Fonds Jean-Paul Mousseau, le Fonds Yves Trudeau et le Fonds Le Gobelet.

Au cours de l’exercice clos le 31 mars 2025, le Musée a acquis 38 œuvres (2024 : 32) : 30 étant des achats (2024 : 11) pour un montant de 480 407\$ (2024 : 163 254 \$) et 8 provenant de dons (2024 : 21) pour un montant de 403 690\$ (2024 : 3 008 789\$).

10 ACTIF NET

Dotations

L’actif net du Fonds des opérations comprend un montant de 250 000\$ grevé d’une affectation d’origine externe en vertu de laquelle les ressources doivent être conservées en permanence. Les produits de placements afférents à ce montant sont affectés à la présentation d’un colloque annuel en vertu d’une affectation d’origine externe.

11 VIREMENTS INTERFONDS

En 2025, les virements interfonds se détaillent comme suit :

- un montant de 525 000\$ (2024 : nil \$) a été transféré du Fonds des opérations vers le Fonds de réserve stratégique pour financer le plan stratégique;
- un montant de 41 261\$ (2024 : 43 037\$) a été transféré du Fonds des activités commerciales vers le Fonds des opérations pour financer les activités du Musée;
- un montant de 250 000\$ a été transféré du Fonds des opérations vers le Fonds des expositions (2024 : 695 835\$ du Fonds des expositions vers le Fonds des opérations) pour financer les expositions du Musée;
- un montant de 3 467\$ (2024 : 171 429\$) a été transféré du Fonds des opérations vers le Fonds des immobilisations pour financer les immobilisations non financées par le ministère de la Culture et des Communications.

12 ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

		2025	2024
	Fonds des opérations	Fonds de dotation des acquisitions d’œuvres d’art	
		Total	Total
Équivalents de trésorerie			
Comptes d’épargne placement	260 191 \$	- \$	260 191 \$
Fonds de marché monétaire, coût de 404 490\$ (2024 : 326 271\$)	-	426 331	426 331
	260 191 \$	426 331 \$	686 522 \$

Placements de portefeuille à court terme				
Obligations, échéance inférieure à un an, intérêts de 1,50 % à 5,60 % (2024 : 1,25 % à 4,81 %), coût de 280 465\$ (2024 : 211 369\$)	- \$	282 912 \$	282 912 \$	213 608 \$
Placements de portefeuille à long terme				
Obligations échéantes entre : 1 et 5 ans, intérêts de 1,10 % à 6,47 % (2024 : 0,88 % à 5,60 %), coût de 964 849\$ (2024 : 958 876\$)	- \$	990 877 \$	990 877 \$	944 126 \$
5 et 10 ans, intérêts de 1,25 % à 6,00 % (2024 : 1,25 % à 6,47 %), coût de 1 066 900\$ (2024 : 805 360\$)	-	1 102 910	1 102 910	796 559
10 ans et plus, intérêts de 1,75 % à 6,51 % (2024 : 1,75 % à 6,51 %), coût de 1 003 518\$ (2024 : 963 392\$)	-	914 435	914 435	847 264
	-	3 008 222	3 008 222	2 587 949
Actions, coût de 1 643 248\$ (2024 : 1 719 879\$)	-	2 554 284	2 554 284	2 631 006
	- \$	5 562 506 \$	5 562 506 \$	5 218 955 \$

Au 31 mars 2025, les fonds de marché monétaire et les actions incluent un montant de 830 651\$ US (1 199 294\$ CAN) (2024 : 924 692\$ US [1 252 957\$ CAN]) de placements libellés en dollars américains convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l’état de la situation financière.

Les fonds de marché monétaire et les actions sont classés selon le niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur et les obligations sont classées selon le niveau 2. Au cours de l’exercice, il n’y a eu aucun transfert entre les niveaux.

13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Aménagement des réserves d’œuvres d’art	633 404 \$	633 404 \$	- \$	- \$
Système informatique	1 913 638	1 765 611	148 027	123 947
Collection numérique	2 513 820	1 434 325	1 079 495	1 330 877
Documents numériques	726 378	726 378	-	-
Aménagement du Musée	4 556 591	4 472 791	83 800	49 420
Équipement du Musée	1 340 800	1 282 295	58 505	55 707
Équipement audiovisuel	898 424	849 121	49 303	44 756
	12 583 055 \$	11 163 925 \$	1 419 130 \$	1 604 707 \$

Au cours de l’exercice, aucun frais financier n’a été capitalisé dans le coût des immobilisations (2024 : 7 095\$ ont été capitalisés).

14 MARGE DE CRÉDIT—FONDS DES OPÉRATIONS

Le Musée est autorisé, par décret du gouvernement du Québec, à instituer un régime d’emprunts, valide jusqu’au 31 octobre 2025 (2024: 31 octobre 2024), lui permettant d’emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d’institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n’excédant pas 1 000 000 \$. La marge de crédit remboursable à demande auprès d’une institution financière porte intérêt au taux de base canadien de la Banque Nationale, soit 4,95 % (2024: 7,20 %). Aux 31 mars 2025 et 2024, aucune marge de crédit n’est utilisée.

15 MARGE DE CRÉDIT—FONDS DES IMMOBILISATIONS

Le Musée est autorisé, par décret du gouvernement du Québec, à instituer un régime d’emprunts, valide jusqu’au 31 octobre 2025 (2024: 31 octobre 2024), lui permettant d’emprunter par voie de marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement pour ses projets d’investissement subventionnés par le ministère de la Culture et des Communications, et ce, pour combler des besoins n’excédant pas 3 500 963 \$ (2024: 3 941 020 \$).

La marge de crédit, remboursable à demande auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement porte intérêt au taux de 2,59 % (2024: 4,96 %). Le montant utilisé au 31 mars 2025 par le Fonds des immobilisations est de 270 862 \$ (2024: 172 533 \$).

16 CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2025	2024
Traitements et avantages sociaux à payer	935 397 \$	685 434 \$
Autres charges à payer et frais courus	723 603	549 696
	1 659 000 \$	1 235 130 \$

17 PRODUITS DE PLACEMENTS REPORTÉS

	2025	2024
Solde au début	1 328 066 \$	1 130 634 \$
Produits tirés de ressources détenues dans le Fonds de dotation des acquisitions d’œuvres d’art	387 068	258 775
Produits tirés de ressources détenues à titre de dotation dans le Fonds des opérations	10 188	12 811
Virement des produits de placements reportés affectés à l’acquisition d’œuvres d’art (note 7)	(203 671)	(74 154)
Solde à la fin	1 521 651 \$	1 328 066 \$

Se détaillant comme suit: Utilisables aux fins d’acquisitions en vertu du règlement du Fonds de dotation des acquisitions d’œuvres d’art	1 464 283	1 280 886
Utilisables aux fins de la présentation d’un colloque annuel en vertu d’une affectation d’origine externe	57 368	47 180
	1 521 651 \$	1 328 066 \$

18 DETTE À LONG TERME

Les emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec se détaillent comme suit:

	2025	2024
Fonds des opérations		
0,895 %, remboursable par versements annuels de capital de 100 220 \$, échu le 1 ^{er} mars 2025	- \$	100 138 \$
2,314 %, remboursable par versements annuels de capital de 90 443 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2029	360 891	450 904
	360 891	551 042
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	(90 095)	(190 151)
	270 796	360 891
Fonds des immobilisations		
3,271 %, remboursable par versements annuels de capital de 44 974 \$, échu le 1 ^{er} septembre 2024	-	44 912
1,173 %, remboursable par versements annuels de capital de 75 366 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2026	75 309	150 561
1,653 %, remboursable par versements annuels de capital de 20 044 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2026	20 024	40 029
2,432 %, remboursable par versements annuels de capital de 112 528 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2026	224 773	337 023
2,157 %, remboursable par versements annuels de capital de 66 683 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2027	133 084	199 488
3,008 %, remboursable par versements annuels de capital de 60 393 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2028	240 775	300 782
3,966 %, remboursable par versements annuels de capital de 76 148 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2028	304 021	379 900
3,799 %, remboursable par versements annuels de capital de 12 668 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2029	50 576	63 200
3,342 %, remboursable par versements annuels de capital de 31 810 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	158 700	-
4,102 %, remboursable par versements annuels de capital de 52 748 \$, échéant le 1 ^{er} juin 2033	472 444	525 000
	1 679 706	2 040 895
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	(506 814)	(519 889)
	1 172 892	1 521 006
	1 443 688 \$	1 881 897 \$

Les versements en capital sur ces emprunts sont acquittés annuellement et les intérêts semestriellement, à même la subvention du gouvernement du Québec prévue à cette fin. Les montants prévus des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit:

2026	598 830 \$
2027	503 420 \$
2028	324 209 \$
2029	324 209 \$
2030	84 558 \$
2031 et suivants	210 992 \$

19 SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées présentées dans le Fonds des opérations comprennent la fraction non amortie des apports reçus à l’égard de projets spécifiques alors que les subventions reportées présentées dans le Fonds des immobilisations comprennent la fraction non amortie des apports liés aux immobilisations corporelles. Les opérations portant sur ce poste n’ont aucune incidence sur la trésorerie.

	2025	2024
Fonds des opérations Gouvernement du Québec		
Solde au début	3 512 195 \$	3 892 998 \$
Subventions pour projets spécifiques	2 889 815	798 850
Virement aux résultats de l’exercice	(1 024 443)	(1 179 653)
Solde à la fin	5 377 567	3 512 195

Gouvernement du Canada		
Solde au début	-	10 531
Subventions pour projets spécifiques	215 000	-
Virement aux résultats de l’exercice	(9 960)	(10 531)
Solde à la fin	205 040	-

	5 582 607 \$	3 512 195 \$
Fonds des immobilisations Gouvernement du Québec		
Solde au début	1 597 772 \$	1 845 878 \$
Subventions pour l’acquisitions d’immobilisations corporelles	228 464	195 530
Virement aux résultats de l’exercice	(410 574)	(443 636)
Solde à la fin	1 415 662 \$	1 597 772 \$

20 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Le personnel du Musée participe au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d’encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l’administration supérieure (RRAS). Ces régimes sont des régimes interemployeurs à prestations déterminées, administrés par Retraite Québec, et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2025, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,39 % à 9,09 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré inchangé à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l’employeur sont équivalentes aux cotisations du personnel. Les cotisations du Musée imputées aux résultats de l’exercice s’élèvent à 393 706 \$ (2024 : 410 671 \$). Les obligations du Musée envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d’employeur.

20 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Provision pour congés de maladie

Le Musée dispose d’un programme d’accumulation de congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Les fonctionnaires et le personnel professionnel peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu’à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l’année civile. Il n’y a aucune possibilité d’utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les membres du personnel rendent des services à l’entité, jusqu’à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l’aide d’une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l’objet d’aucune capitalisation.

Pour le personnel professionnel, des mesures transitoires étaient applicables depuis le 1^{er} avril 2020. Ces dispositions transitoires prévoient notamment les modalités d’utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des membres du personnel qui excédaient 20 jours au 31 mars 2020. La période transitoire est venue à échéance le 31 mars 2025. Ainsi, les journées de congés de maladie toujours inutilisées de la banque constituée le 1^{er} avril 2020 seront payables à 70 % au cours du prochain exercice.

Les variations de la provision pour congés de maladie se détaillent comme suit :

	2025	2024
Solde au début	139 477 \$	190 426 \$
Charge de l’exercice	126 198	123 546
Prestations versées au cours de l’exercice	(113 056)	(174 495)
Solde à la fin	152 619 \$	139 477 \$

Le programme d’accumulation des congés de maladie a fait l’objet d’une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

	2025	2024
	RREGOP	RREGOP
Taux d’indexation	2,60 %	2,50 %
Taux d’actualisation	3,13 à 4,46 %	4,00 à 4,93 %
Durée résiduelle moyenne d’activité des salariés actifs	0 à 28,2 ans	1,1 à 29,2 ans

Provision pour allocation de transition

L’allocation de transition est payable au moment du départ d’une personne titulaire d’un emploi supérieur, sauf si la personne concernée quitte pour occuper un poste dans le secteur public pendant la période correspondant à son allocation. Au 31 mars 2025, la provision pour allocation de transition s’élève à 114 916 \$ (2024 : 251 808 \$).

21 FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

	2025	2024
Trésorerie	4 216 812 \$	1 657 994 \$
Équivalents de trésorerie	686 522	588 752
	4 903 334 \$	2 246 746 \$

Les opérations des activités de fonctionnement, d’investissement en immobilisations, de placement et de financement, n’ayant pas entraîné de mouvements de trésorerie, se détaillent comme suit :

	2025	2024
Acquisition d’immobilisations corporelles en contrepartie de créances interfonds ou de charges à payer et frais courus	30 416 \$	4 806 \$
Remboursement de la dette à long terme	710 040 \$	568 437 \$

Les intérêts reçus au cours de l’exercice s’élèvent à 369 759 \$ (2024 : 330 707 \$).

Au cours de l’exercice, aucun intérêt n’a été versé (2024 : 11 137 \$).

22 INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les incidences potentielles.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels le Musée est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le Musée est exposé au risque de crédit découlant de la possibilité que les parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent le Musée à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des créances et intérêts courus, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec, des autres subventions à recevoir et des placements de portefeuille.

L'exposition maximale du Musée au risque de crédit est la suivante:

	2025	2024
Trésorerie	4 216 812 \$	1 657 994 \$
Équivalents de trésorerie	686 522	588 752
Créances et intérêts courus (à l'exception des taxes de vente à recevoir)	1 346 796	717 094
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	2 335 252	2 870 203
Autres subventions à recevoir	-	40 000
Placements de portefeuille (à l'exception des placements en actions)	3 291 134	2 801 557
	11 876 516 \$	8 675 600 \$

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides.

La politique du Musée est d'investir les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées et le Musée détermine des limites par types de placements afin que son portefeuille soit diversifié de façon à réduire le risque global.

Le Musée considère que son risque de crédit associé aux créances est réduit en raison d'une clientèle diversifiée dont les activités d'exploitation sont menées dans divers secteurs d'activités. Ce risque est géré en constituant une provision sur ces créances. Le Musée doit faire des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. Le type de clientèle, l'historique de paiement, les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance et le secteur d'activité qui a donné lieu à la créance sont tous des éléments considérés dans la détermination du moment auquel les comptes en souffrance doivent faire l'objet d'une provision ; les mêmes facteurs sont pris en considération lorsqu'il s'agit de déterminer s'il y a lieu de radier les montants portés au compte de provision en diminution des créances. Les montants recouvrés ultérieurement sur les comptes qui avaient été radiés sont crédités à la charge de créances douteuses dans la période d'encaissement.

Le tableau suivant présente le classement chronologique des créances et intérêts courus, déduction faite des taxes de vente à recevoir :

	2025	2024
Moins de 30 jours	1 110 619 \$	640 738 \$
De 30 à moins de 90 jours	41 259	23 800
De 90 jours à moins 12 mois	2 804	2 556
12 mois et plus	192 114	50 000
	1 346 796 \$	717 094 \$

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec et aux autres subventions à recevoir est essentiellement réduit au minimum puisque ces postes sont constitués de contributions à recevoir confirmées par les différents ordres de gouvernement qui jouissent d'une excellente réputation sur les marchés financiers.

22 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Musée est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le Musée est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que le Musée dispose de sources de financement de montant autorisé suffisant. Le Musée établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 mars 2025, les échéances contractuelles des passifs financiers (y compris le versement des intérêts, le cas échéant) du Musée se détaillent comme suit :

	2025			
	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Marge de crédit	270 862 \$	- \$	- \$	- \$
Charges à payer et frais courus (excluant les avantages sociaux à payer)	1 220 642	-	-	-
Provision pour vacances	532 704	-	-	-
Dette à long terme	145 271	515 428	1 404 959	167 900
	2 169 479 \$	515 428 \$	1 404 959 \$	167 900 \$

	2024			
	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Marge de crédit	172 533 \$	- \$	- \$	- \$
Charges à payer et frais courus (excluant les avantages sociaux à payer)	931 330	-	-	-
Provision pour vacances	478 523	-	-	-
Dette à long terme	196 355	588 992	1 830 447	228 196
	1 778 741 \$	588 992 \$	1 830 447 \$	228 196 \$

22 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Les instruments financiers du Musée l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, au risque de change et à l'autre risque de prix :

— Risque de taux d'intérêt :

Le Musée est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc le Musée au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Une variation à la hausse de 50 points de base des taux d'intérêts sur les placements en obligations au 31 mars 2025 aurait eu pour effet de diminuer la juste valeur des obligations et les gains non réalisés sur les obligations d'un montant de 114 748 \$ (2024 : 79 858 \$), alors qu'une variation à la baisse de 50 points de base aurait eu pour effet d'augmenter la juste valeur des obligations et les gains non réalisés sur les obligations d'un montant de 122 879 \$ (2024 : 130 863 \$).

Les marges de crédit portent intérêt à taux fixe et à taux variable et exposent donc le Musée à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêts. Cependant, puisque le montant utilisé pour la marge de crédit au Fonds des opérations est nul au 31 mars 2025 et que les intérêts payés sur la marge de crédit au Fonds des immobilisations seront remboursés par le gouvernement du Québec sous forme de subventions, le risque de flux de trésorerie net est nul.

La dette à long terme est émise à des taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie, étant donné que le Musée prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

— Risque de change :

Le Musée réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements de portefeuille libellés en dollars américains détenus dans le Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art. Au 31 mars 2025, le Musée est exposé au risque de change en raison de la trésorerie libellée en dollars américains totalisant 5 669 \$ US (2024 : 1 386 \$ US), des équivalents de trésorerie libellés en dollars américains 154 714 \$ US (2024 : 149 423 \$ US) ainsi que des actions libellées en dollars américains totalisant 675 937 \$ US (2024 : 775 269 \$ US).

Une variation de 1 % du taux de change sur ces instruments financiers en dollars américains au 31 mars 2025 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer leur juste valeur de 9 759 \$ (2024 : 10 505 \$).

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de change.

— Autre risque de prix :

Le Musée est exposé à l'autre risque de prix en raison des placements de portefeuille, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition à l'autre risque de prix.

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Le Musée suit une politique de placement lui permettant de contrôler adéquatement son exposition à l'autre risque de prix en fonction des fins visées.

Une variation de 10 % du prix des actions au 31 mars 2025 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer la juste valeur des actions et les gains non réalisés sur les actions d'un montant de 255 428 \$ (2024 : 263 101 \$).

23 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Musée est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint ou à une influence notable commune de la part de ce dernier ou avec tout autre organisme sans but lucratif dans lequel il détient un intérêt économique. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'aux entités dont les décisions financières et administratives peuvent être orientées par une ou plusieurs de ces personnes. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du directeur général du Musée.

Le Musée n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre le Musée et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

24 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

En vertu de divers contrats, le Musée est engagé à verser une somme de 1 332 685 \$ (2024 : 1 723 108 \$) pour des locaux temporaires et des frais d'entreposage d'œuvres d'art du Musée. Les paiements minimums exigibles liés à l'ensemble de ces engagements au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2026	651 581 \$
2027	197 710 \$
2028	135 679 \$
2029	124 343 \$
2030	126 830 \$
2031 et suivants	96 542 \$

25 DROITS CONTRACTUELS

En 2025, le Musée n'a pas de sommes à recevoir en vertu d'ententes contractuelles (2024 : 3 096 073 \$).

26 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2024 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2025.

Annexes

212

Enjeu	Orientation		Objectif	Indicateur	Cible 2023–2024	Résultat 2023–2024	Cible 2024–2025	Résultat 2024–2025	Atteinte de la cible
Vers l'inauguration du nouveau MAC	1	Concevoir un nouveau MAC, un lieu vivant pour célébrer l'art contemporain.	Amener le projet de transformation architecturale du Musée à sa conclusion dans les délais impartis.	Taux d'avancement du projet de transformation architecturale.	15 %	13 %	30 %	30 %	Cible atteinte
			Mettre en œuvre le Plan des réserves de la collection du MAC.	Taux d'avancement de la mise en œuvre du Plan des réserves de la collection.	S. O.	S. O.	20 %	20 %	Cible atteinte
			Engager le milieu des arts et les communautés dans la conception de l'offre du nouveau Musée.	Nombre d'activités de concertation vers le nouveau MAC ayant suscité la participation des parties prenantes publiques.	5	5	10	19	Cible dépassée
				Nombre de personnes ayant accédé aux contenus en lien avec la réouverture du Musée.	S. O.	S. O.	100 000	Plus de 100 000 personnes	Cible dépassée
	2	Assurer une réintégration harmonieuse dans le nouveau Musée.	Assurer le retour en force du personnel, de la collection et des actifs du Musée.	Taux d'avancement des stratégies de réintégration au nouveau Musée.	25 %	25 %	50 %	30 %	Cible partiellement atteinte
Le rayonnement d'un MAC audacieux, accessible et inclusif	3	Déployer des initiatives inovantes pour continuer de rapprocher les publics de l'art contemporain.	Assurer une diffusion continue de l'art contemporain par des efforts intersectoriels à PVM, hors les murs et en ligne.	Nombre de visites et de participations aux activités (au Musée et hors les murs).	60 000	69 359	60 000	56 780	Cible partiellement atteinte
			Mettre les publics au cœur de l'expérience muséale.	Nombre d'initiatives et de changements intégrés à la suite des résultats de sondages.	10	5	12	11	Cible partiellement atteinte
	4	Prôner l'accès inclusif à l'art contemporain et au Musée en agissant de manière concertée auprès des communautés autochtones et issues d'horizons divers.	Continuer à œuvrer pour la réduction des barrières d'accès au Musée et à l'art contemporain.	Nombre d'activités et d'initiatives qui visent des publics cibles actuellement sous-représentés.	20	Plus de 20	30	78	Cible dépassée
			Intégrer des pratiques en équité, diversité et inclusion aux fonctions du Musée.	Pourcentage de représentativité des diversités dans la programmation et les acquisitions.	25 %	26 %	27 %	41 %	Cible dépassée
L'intégration de la durabilité au MAC	5	Accroître l'agilité et la résilience du Musée en appuyant son équipe.	Favoriser la cohésion entre le personnel de ses diverses fonctions et la transmission de savoirs, appuyée entre autres par la transformation numérique des systèmes opérationnels.	Taux d'avancement de la mise en œuvre du Plan de transformation numérique.	15 %	15 %	40 %	37 %	Cible partiellement atteinte
	6	Devenir un vecteur de changement en appuyant la transition socioécologique.	Intégrer des pratiques de développement durable.	Nombre d'activités et de projets déployés intégrant les principes du développement durable.	8	8	10	10	Cible atteinte
			Comprendre et accroître l'impact social du Musée.	Nombre de projets développés avec des partenaires en lien avec l'impact social du Musée.	4	4	4	6	Cible dépassée
		7	Faire évoluer le modèle d'affaires du MAC pour maximiser ses retombées.	Maintenir des sources de revenus diversifiées pour appuyer ses initiatives, en parallèle avec la campagne de financement du projet de transformation architecturale menée par la Fondation du MAC.	Pourcentage des revenus provenant de sources de financement autonomes et privées consacrés aux initiatives du Musée.	9 %	11 %	8 %	14 %

Sous-objectif—SGDD ¹	Actions	Objectif	Cibles 2024–2025	Résultats 2024–2025	Synthèse des activités réalisées au cours de l’année 2024–2025	Atteinte de la cible
3.2.1	Augmenter la participation citoyenne aux activités du Musée (expositions et programmes publics).	Nombres d’activités sollicitant la participation citoyenne	2 activités	2 activités	Consultation menée avec le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM) auprès de visiteuses et de visiteurs malvoyants et sourds sur l’accessibilité de nos stratégies de médiation et l’amélioration des infrastructures en place. Réalisation de 11 entretiens avec des acteurs clés du milieu des arts visuels sur le redéploiement de la collection et tenue de 2 conférences avec des universités de Montréal portant sur la réouverture du MAC transformé.	Cible atteinte
3.2.1	Favoriser la collaboration avec les groupes et organismes communautaires.	Nombre de partenariats (collaborations) réalisés pour rejoindre les groupes et les organismes communautaires	4 partenariats	6 partenariats	Partenariats avec 6 organismes donnant lieu à des activités éducatives destinées à des groupes marginalisés et sous-représentés parmi les publics du Musée: Festival Quartiers Danses, Une école montréalaise pour tous, Foyer des femmes autochtones de Montréal, Maison d’Haïti, Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM) et Institut national canadien pour les aveugles (INCA).	Cible dépassée
3.2.1	Augmenter la proportion du nombre de visiteurs et de visiteuses issus des groupes sous-représentés et marginalisés aux expositions et activités du Musée.	Nombre d’activités spécifiquement destinées aux groupes sous-représentés et marginalisés	30 activités	30 activités	3 activités avec l’artiste Maria Ezcurra destinées à des groupes de personnes réfugiées et d’immigrantes; 2 activités pour des groupes de personnes malvoyantes; 1 activité pour un groupe de personnes malentendantes; 4 activités en lien avec l’œuvre de l’artiste Sonia Robertson destinées à des groupes de personnes autochtones; 1 activité destinée aux étudiantes et étudiants du Collège Kiuna de la réserve autochtone Odanak; 1 visite destinée à une classe du secondaire de Kanesatake; accueil de 26 groupes communautaires pendant l’été 2024.	Cible atteinte
3.2.1	Augmenter l’attractivité du MAC pour favoriser une meilleure représentativité des personnes issues des groupes sous-représentés et marginalisés au sein de ses équipes et comités.	Nombre d’activités de rayonnement réalisées	4 activités	4 activités	Participation à différentes activités de rayonnement à titre d’employeur: Salon de l’emploi pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap de l’Université Concordia; rencontres avec la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ) pour favoriser les relations avec les Premières Nations et atelier de conscientisation et d’adaptation pour l’embauche et le maintien en poste; Salon de l’emploi Werk-it pour la communauté 2SLGBTQIA+ et accueil d’un stagiaire dans le cadre du programme d’intégration de DuoEmploi, qui offre des stages d’observation dans les milieux de travail aux personnes handicapées.	Cible atteinte
3.2.1	Augmenter la représentativité des personnes issues des groupes sous-représentés et marginalisés dans la programmation et les acquisitions.	Nombre d’initiatives favorisant l’intégration des personnes issues des diversités	2 initiatives	2 initiatives	Élaboration d’un cadre pour la création d’un plan d’engagement envers l’établissement de relations justes avec les communautés autochtones (incluant la création prochaine d’un comité externe) et poursuite des activités de sensibilisation et de formation des équipes du MAC aux réalités des peuples autochtones: atelier animé par l’organisme Protocoles autochtones et atelier Dewemaagannag: mes relations animé par Stephen Agluvak Puskas et Jennifer Dornier. Obtention de la certification de Kéroul soulignant l’accueil des publics de la diversité capacitaire au MAC et l’accessibilité à ses services.	Cible atteinte
3.2.1	Augmenter la représentativité des personnes issues des groupes sous-représentés et marginalisés dans la programmation et les acquisitions.	% de représentativité des diversités dans la programmation et les acquisitions	27%	41%	45 des 104 artistes et collaborateurs inclus dans les expositions de la programmation du MAC ou ayant participé aux activités de l’action culturelle ou dont les œuvres ont fait l’objet d’une acquisition pour la collection du Musée sont issus des diversités.	Cible dépassée
3.2.1	Accroître les mesures d’accessibilité et de découvrabilité des activités, des programmes et des œuvres du Musée.	Nombre de mesures d’accessibilité et de découvrabilité mises en œuvre	8 mesures	8 mesures	Élaboration d’une maquette tactile accessible au public (projet en cours pour les deux prochaines années); adaptation du comptoir d’accueil avec une nouvelle section dédiée à l’accessibilité; création d’une aire de soin pour les visiteuses et les visiteurs de l’exposition d’Alanis Obomsawin; bonification des cartables d’accessibilité incluant des textes en braille; mise à disposition de nouveaux bancs accessibles et de coquilles insonorisantes pour les visiteuses et visiteurs en situation de handicap; acquisition de matériaux d’arts plastiques accessibles; adoption d’un <i>Plan d’action triennal ambitieux à l’égard des personnes en situation de handicap et S/sourdes</i> ; et obtention d’une certification de l’organisme Kéroul soulignant les mesures d’accessibilité du MAC à PVM (amélioration continue).	Cible atteinte
3.2.1	Sensibiliser les publics aux enjeux liés à la transition socioécologique et aux changements climatiques.	Mesures de sensibilisation	2 mesures	2 mesures	Installation d’une boîte de récupération des feuillets de l’exposition <i>Alanis Obomsawin: les enfants doivent entendre une autre histoire</i> pour sensibiliser les visiteuses et visiteurs à la réutilisation des documents; ajouts de cartels explicatifs sur la mutualisation et la circularité de certains équipements et matériaux utilisés dans le cadre de l’exposition <i>Les gratte-ciels par la racine</i> pour sensibiliser les publics aux initiatives réalisées dans l’optique de limiter les impacts écologiques négatifs générés par les activités du Musée; et tenue de conférences à l’intention des membres des équipes de 5 musées sur différents thèmes en lien avec la transition socioécologique (3 conférences avec plus de 100 participations).	Cible atteinte

¹ SGDD: Stratégie gouvernementale de développement durable

5.1.1	Opérationnaliser le processus visant à évaluer la durabilité des interventions gouvernementales.	Nombre d’expositions et de projets éducatifs intégrant les principes de durabilité	3 projets	2 expositions et 1 projet éducatif évalués; 100 % ayant intégré des principes de durabilité	Les expositions <i>Alanis Obomsawin : les enfants doivent entendre une autre histoire</i> et <i>Les gratte-ciels par la racine : regards sur le modernisme tardif</i> , ainsi que le projet éducatif d’espace de médiation « aire de soin » (<i>Thontenonhkwa’tsherano’onhnha</i>) ont fait l’objet d’une évaluation de durabilité en comité. Suivi des cibles et avancement des objectifs du plan stratégique 2023–2027 en matière d’accessibilité et de durabilité sociale et environnementale; déploiement du projet de gestion intégrée des documents du musée afin d’alléger l’empreinte écologique numérique.	Cible atteinte
5.1.1	Réviser les instruments de politiques et directives internes afin d’y intégrer des notions de durabilité.	Nombre de politiques révisées annuellement	2 politiques	1 politique et 1 directive	Révision de la <i>Politique en matière de santé, de sécurité et de qualité de vie au travail</i> et de la <i>Directive d’acquisition responsable</i> .	Cible atteinte
5.4.1	Augmenter la part des acquisitions responsables.	Pourcentage d’acquisitions responsables réalisées sur une année	10 % + réviser notre directive d’acquisition responsable et élaborer une matrice d’évaluation des produits et fournisseurs du Musée	Cible de 10 % dépassée et révision de notre directive d’acquisition complétée	Processus concluant de comptabilisation de nos acquisitions responsables intégré au système comptable du Musée. Cible de 10 % dépassée. <i>Directive d’acquisition responsable</i> actualisée, en collaboration avec une stagiaire en muséologie de l’UQAM. Report de la création de la matrice d’évaluation des produits et des fournisseurs du Musée; travaux amorcés en collaboration avec des étudiantes et étudiants de HEC Montréal et le comité intermuséal de développement durable.	Cible amorcée
5.4.1	Intégrer la durabilité dans la gestion contractuelle.	Nombre de contrats octroyés ou appels d’offres réalisés intégrant des critères d’écoresponsabilité	2 contrats ou AO	2 contrats	Report du processus d’appel d’offres public prévu en 2024–2025 et comportant des critères d’écoresponsabilité. Au moins 2 contrats intégrant des critères d’écoresponsabilité octroyés (ex. : services d’entretien Axia insertion sociale, création de sacs par l’organisme Les petites mains, etc.).	Cible atteinte
5.6.1	Accroître les mesures d’accessibilité aux infrastructures du Musée.	Nombre de mesures d’accessibilité aux infrastructures du Musée	Intégrer les notions d’accessibilité dans les plans et devis de la transformation architecturale	Poursuite des mesures d’accessibilité dans les plans et devis de la transformation architecturale	Inclusion dans les plans et devis : toilettes non genrées et toilettes universelles, salle de détente familiale et tables à langer, ouvre-portes automatiques dans la majorité des espaces, accès universel pour le personnel, comptoir d’accueil accessible, entre autres.	Cible atteinte
5.6.1	Réduire les émissions de GES du Musée.	Mesures implantées pour réduire les émissions de GES liées aux déplacements associés aux opérations du Musée	1 mesure + calcul des taux d’émission de GES par type de déplacement	1 mesure	Tenue d’une première édition du Colloque Max et Iris Stern en mode hybride, permettant de limiter les déplacements outremar des conférencières et conférenciers invités. Offre de services pour favoriser la mobilité durable des employées et employés du Musée (contribution de l’employeur aux programmes de transport en commun OPUS+ et OPUS & Cie et pour l’utilisation des infrastructures pour le vélo à PVM, clés BIXI institutionnelles et adhésion au service d’autopartage Communauto).	Cible atteinte
5.6.1	Réduire les émissions de GES du Musée.	Mesures mises en place pour optimiser les performances énergétiques du MAC transformé	Intégrer les mesures d’optimisation souhaitée dans les plans et devis de la transformation architecturale	Poursuite de l’intégration des mesures d’optimisation énergétiques pour le MAC transformé dans les plans et devis	Inclusion dans les plans d’une mise à jour et d’une optimisation des systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement de l’air, de vitrage triple dans les aires d’exposition, d’un nouvel éclairage à DEL dans les salles d’exposition et les espaces touchés par les travaux, puis restriction des conditions atmosphériques muséales aux réserves et aux salles d’exposition (décroissance), etc.	Cible atteinte
5.6.2	Réduire la quantité de matières résiduelles du chantier destinées à l’enfouissement.	Tonnes de matières résiduelles destinées au recyclage, à la réutilisation ou à la revalorisation au lieu de l’enfouissement	Cible à confirmer	Aucune cible	S. O.	S. O.
5.7.1	Réduire les matières résiduelles générées dans le cadre des activités du Musée.	Nombre d’actions réalisées pour encourager la circularité des matériaux et des biens	1 action	1 action	Actualisation de la Directive d’acquisition responsable incluant le principe des 3RV-E et la consigne des contenants en aluminium (Consignation); commande d’une œuvre dans le cadre de l’exposition <i>Les gratte-ciels par la racine</i> avec une approche durable permettant la réutilisation de celle-ci à d’autres fins; uniformisation du design de fabrication de vitrines d’exposition (MAC et CCA) favorisant la circulation des pièces entre institutions; élaboration amorcée d’une directive de gestion des matières résiduelles et de disposition de biens.	Cible atteinte
5.7.1	Réduire l’utilisation du plastique et des matières non renouvelables dans les différentes activités du Musée.	Pourcentage de réduction du plastique et des matières non renouvelables dans les activités du Musée	Audit sur l’utilisation de matières plastiques et non renouvelables au Musée	Action reportée	Report de l’audit en raison des nombreux projets en cours et de l’avancement du chantier de transformation. Poursuite des efforts de saine gestion des matières résiduelles, de recherche de solutions de rechange au plastique à usage unique et obtention de l’attestation de niveau Performance + dans le cadre du programme ICI on recycle + de Recyc-Québec.	Cible modifiée

1 SGDD : Stratégie gouvernementale de développement durable

La politique de financement des services publics vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et à s’assurer de la transparence et de la reddition de comptes relative au processus tarifaire. Conformément à cette politique, le Musée a procédé à l’évaluation systématique des coûts de tous les produits et services tarifés et a établi le niveau de financement.

	Méthode de fixation du tarif	Date de la dernière révision tarifaire	Mode d'indexation du tarif	Revenus de tarification perçus	Coûts des biens et services ¹	Niveau de financement atteint	Niveau de financement visé	Écart entre le niveau atteint et le niveau visé	Justification du niveau de financement	
PRODUITS PROVENANT DE LA TARIFICATION				\$	\$				La réduction des activités tarifées du Musée pendant les années du projet de transformation architecturale et organisationnelle explique la réduction des niveaux de financement par rapport aux années antérieures. Ceux-ci sont fixés de façon à refléter les activités qu'il est possible de réaliser dans un contexte de transition de l'organisation.	
Billetterie et abonnements		Par comparaison	10 février 2022	Refixation annuelle	323 048	11 957 867	3 %	3 %		0 %
Activités éducatives et culturelles		Valeur marchande	4 septembre 2023	Refixation annuelle	14 903	2 403 855	1 %	1 %		0 %
				337 951	14 361 722	2 %	2 %	0 %		
PRODUITS PROVENANT D'UNE AUTRE SOURCE QUE LA TARIFICATION										
Subventions										
Gouvernement du Québec				13 015 643						
Gouvernement du Canada				346 027						
Autres				-						
Dons d'œuvres d'art				403 690						
Commandites et autres dons				1 522 705						
Produits de placements				467 588						
Recouvrement de charges				767 674						
Autres produits n'entrant pas dans la tarification				42 245						
				16 565 572						
CHARGES NON LIÉES À LA PRESTATION DE PRODUITS OU DE SERVICES										
Dons d'œuvres d'art					403 690					
Achats d'œuvres d'art					480 407					
Échange de biens et services reçus					100 923					
Autres charges					767 674					
					1 752 694					
TOTAL DES PRODUITS ET DES CHARGES				16 903 523	16 114 416					

LISTE DES BIENS ET SERVICES QUI AURAIENT PU FAIRE L’OBJET D’UNE TARIFICATION, MAIS QUE LE MUSÉE NE TARIFE PAS
Prêt d’œuvres d’art
Prêt de documents (Médiathèque)

¹ Le coût des biens et services qui sert au calcul du niveau de financement atteint est le résultat d’une allocation des coûts totaux, directs et indirects, aux différents produits provenant de la tarification.

Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et en ETC transposés ¹						
Catégories	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1826,3	2023-2024 Total en ETC transposés [5]	Évolution [6] = [4] - [5]
1 Personnel d'encadrement	19 514	0	19 514	10,68	9,49	1,19
2 Personnel professionnel	50 415	239	50 654	27,74	25,47	2,27
3 Personnel infirmier	0	0	0	0,00	0,00	0,00
4 Personnel enseignant	0	0	0	0,00	0,00	0,00
5 Personnel de bureau, techniciens et assimilés	41 032	205	41 237	22,58	23,37	-0,79
6 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	2 561	10	2 571	1,41	1,77	-0,36
7 Étudiants et stagiaires	815	0	815	0,45	0,37	0,08
Total 2024-2025	114 337	454	114 791	62,86	60,47	2,39

¹ Nombre d'heures rémunérées converti en équivalents temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine.

Pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, la cible maximum en heures rémunérées a été respectée par le Musée. Elle était de 135 146 heures.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000\$ et plus, conclus du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non)	2	59 765 \$
Contrats de service avec une entité autre qu’une personne physique	20	715 033 \$
Total des contrats de service	22	774 798 \$

Salaires et avantages des membres du personnel d’encadrement du Musée recevant la plus haute rémunération en 2024–2025

Nom des 6 dirigeantes et dirigeants recevant la plus haute rémunération	Rémunération de base versée	Contribution aux régimes de retraite assumée par la société d’État (part de l’employeur)	Autres avantages versés ou accordés	Rémunération globale pour l’année financière
Directeur général et conservateur en chef John Zeppetelli (Départ en septembre 2024. Le salaire annualisé représente la somme de 217 754,00 \$.)	106 329,16 \$	11 803,75 \$	85 251,14 \$* *Incluant le versement d’une indemnité de départ	203 384,05 \$
Directeur général Stéphan La Roche (Entrée en poste en octobre 2024. Le salaire annualisé représente la somme de 217 754,00 \$.)	101 339,44 \$	11 392,16 \$	10 728,58 \$* *Incluant le versement d’une allocation de séjour	123 460,18 \$
Directrice générale adjointe Jennifer Dorner	153 883,95 \$	16 312,73 \$	1 677,08 \$	171 873,76 \$
Directrice des ressources humaines Jeannine Lévesque	136 530,95 \$	14 748,18 \$	1 929,12 \$	153 208,25 \$
Directrice des finances Lucie Valois	132 604,29 \$	13 967,82 \$	2 343,57 \$	148 915,68 \$
Directrice de la conservation et de la programmation artistique Audrey Genois	127 043,41 \$	13 307,46 \$	1 481,66 \$	141 832,53 \$
Total	757 731,20 \$	81 532,10 \$	103 411,15 \$	942 674,45 \$

Note: le MAC n’a pas de régime de bonification et ne verse pas de rémunération variable. Les montants présentés reflètent les parts de l’employeur des régimes d’assurance maladie et de l’assurance salaire long terme.

Le calcul de la rémunération des six membres du personnel d’encadrement du MAC recevant la plus haute rémunération tient compte du salaire annuel de base, des primes d’assurance collective et d’assurance salaire de longue durée assumées par l’employeur inscrit aux avantages versés. La rémunération du directeur général et conservateur en chef est déterminée par décret du gouvernement, selon les conditions régissant les titulaires d’un emploi supérieur à temps plein.

Assurance collective

Le personnel d’encadrement du MAC souscrit à l’assurance collective de Beneva. Ce régime assure les protections du personnel d’encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de primes applicables sont déterminés annuellement par l’assureur et reflètent ceux à assumer par le personnel et par l’employeur. Les primes assumées par l’employeur sont d’un montant fixe pour l’assurance maladie, selon la protection choisie, et d’un pourcentage pour l’assurance salaire de longue durée et complémentaire d’assurance salaire de longue durée.

Honoraires payés au vérificateur externe

Les états financiers du MAC sont vérifiés annuellement par le VGQ. Le MAC ne verse pas d’honoraires pour ce service.

Nom	Participation au conseil d’administration		Participation aux comités		Avantages versés	Rémunération globale
	<i>Présidence</i>	<i>Membre</i>	<i>Présidence</i>	<i>Membre</i>		
Lisa Baillargeon	-	-	-	-	-	-
Arielle Beaudin	-	-	-	-	-	-
Pierre Benoit	-	-	-	-	-	-
Éric-Christopher Desnoyers	-	4 033 \$	-	700 \$	-	4 733 \$
Eleonore Derome	-	10 600 \$	4 200 \$	700 \$	-	15 500 \$
Yves Gauthier	-	10 600 \$	4 200 \$	-	-	14 800 \$
Claudie Imbleau-Chagnon	15 900 \$	-	-	4 200 \$	-	20 100 \$
Moridja Kitenge Banza	-	7 950 \$	3 150 \$	-	-	11 100 \$
Stéphan La Roche	-	-	-	-	-	-
Kristian Manchester	-	10 600 \$	-	700 \$	-	11 300 \$
Stéphanie Moffatt	-	10 600 \$	-	5 600 \$	-	16 200 \$
Josée Noiseux	-	10 600 \$	4 200 \$	2 800 \$	-	17 600 \$
Marc Séguin	-	5 300 \$	-	2 650 \$	-	7 950 \$
Anne Sérode	-	4 033 \$	-	700 \$	-	4 733 \$
Martine St-Victor	-	5 300 \$	-	-	-	5 300 \$
Tamar Tembeck	-	4 033 \$	-	700 \$	-	4 733 \$
Mario Tremblay	-	4 033 \$	-	700 \$	-	4 733 \$
Total	15 900 \$	87 682 \$	15 750 \$	19 450 \$		138 782 \$

Note 1

Lisa Baillargeon — En fonction du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 / Aucune rémunération versée selon le décret.
Arielle Beaudin — En fonction du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 / Aucune rémunération versée selon le décret.
Eleonore Derome — En fonction du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 / Montants pour tous les trimestres.
Yves Gauthier — En fonction du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 / Montants pour tous les trimestres.
Claudie Imbleau-Chagnon — En fonction du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 / Montants pour les trimestres 1 à 3.
Aucune rémunération versée au trimestre 4, selon les souhaits de cette membre.
Kristian Manchester — En fonction du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 / Montants pour tous les trimestres.
Stéphanie Moffatt — En fonction du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 / Montants pour tous les trimestres.
Josée Noiseux — En fonction du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 / Montants pour tous les trimestres.
Moridja Kitenge Banza — En fonction du 3 septembre 2024 au 31 mars 2025 / Montants pour les trimestres 2 à 4.
Pierre Benoit — En fonction du 13 novembre 2024 au 31 mars 2025 / Aucune rémunération versée selon le décret.
Éric-Christopher Desnoyers — En fonction du 13 novembre 2024 au 31 mars 2025 / 48 jours au trimestre 3 et trimestre 4 complet.
Anne Sérode — En fonction du 13 novembre 2024 au 31 mars 2025 / 48 jours au trimestre 3 et trimestre 4 complet.
Tamar Tembeck — En fonction du 13 novembre 2024 au 31 mars 2025 / 48 jours au trimestre 3 et trimestre 4 complet.
Mario Tremblay — En fonction du 13 novembre 2024 au 31 mars 2025 / 48 jours au trimestre 3 et trimestre 4 complet.
Marc Séguin — En fonction du 1^{er} avril au 12 novembre 2024 / Montants pour les trimestres 1 et 2, et pour le trimestre 4 de l’année 2023–2024.
Martine St-Victor — En fonction du 1^{er} avril au 12 novembre 2024 / Montants pour les trimestres 1 et 2.

Note 2

Pour les participations des membres aux comités statutaires du conseil d’administration, ainsi que leur présidence, se référer à la section Gouvernance. Les membres dont le mandat débutait le 13 novembre 2024 ont été nommés par le CA au sein des comités statutaires le 10 décembre 2024 ; ainsi, leur rémunération en lien avec leur participation aux comités est entrée en vigueur au trimestre 4.

Note 3

Frais de voyage, de séjour et de représentation de Claudie Imbleau-Chagnon : 277,97 \$ au trimestre 1 et 132,22 \$ au trimestre 3.

Comme prévu à l’article 16.7 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (LGGRl), voici la reddition de comptes publique en matière de ressources informationnelles du MAC pour l’année 2024–2025.

Sommaire des réalisations annuelles

Le MAC a poursuivi la mise en œuvre de son Plan de transformation numérique 2023–2027 et les efforts entrepris pour se conformer aux exigences gouvernementales.

- Amorce de plusieurs projets d’amélioration des processus internes portant notamment sur:
 - une plateforme de gestion des relations (CRM);
 - une plateforme de gestion des ressources humaines;
 - le parcours client.
- Préparation au projet de mutualisation des données d’usage avec les autres institutions muséales nationales.
- Poursuite de la mise en place des outils numériques requis pour assurer la conformité du Musée aux exigences imposées par la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (loi 25).
- Remplacement de différents serveurs et équipements désuets.
- Implantation de nouvelles mesures de cybersécurité conformément aux exigences gouvernementales.
- Planification des besoins en technologies de l’information en vue de la réouverture du Musée dans ses espaces de la rue Sainte-Catherine, à la suite de son grand projet de transformation.

Valeur générée par les ressources informationnelles sur la performance du MAC

Les ressources informationnelles du MAC mettent à la disposition de l’ensemble du personnel des outils propices à la collaboration, ce qui contribue à l’amélioration du fonctionnement général de l’organisation. Elles soutiennent la mise en œuvre des actions prévues au Plan culturel numérique et aide le Musée à remplir les exigences légales et gouvernementales imposées notamment en matière de protection des renseignements personnels et de cybersécurité. Elles jouent également un rôle central dans la diffusion de l’information à la clientèle du Musée.

Nombre total de demandes reçues: 8

Nombre de demandes traitées en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décision rendue	Demande d'accès à des documents administratifs	Demande d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Disposition(s) de la <i>Loi</i> invoquées
Acceptée (entièrement)	4	S.O.	2	
Partiellement acceptée	2	S.O.	S.O.	Voir note*
Refusée (entièrement)	0	S.O.	S.O.	
Autres	0	S.O.	S.O.	

* Dispositions de la Loi invoquées: ces documents ont été élagués des éléments visés par les articles 9, 14, 20, 22, 24, 27, 30, 1 à 32, 36 à 39, 47 et 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements.

Nombre de demandes traitées en fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Demande d'accès à des documents administratifs	Demande d'accès à des renseignements personnels	Rectification
De 0 à 20 jours	5	0	1
De 21 à 30 jours	1	0	1
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0	0
Total	6	0	2

Au cours de l'exercice 2024–2025, le MAC a veillé à la mise en application et au respect de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1). Son comité interne de l'accès à l'information et de la protection des renseignements a pour mandat d'encadrer les projets afférents à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, de sensibiliser l'équipe du Musée et d'évaluer son niveau de connaissances en ces matières afin d'assurer l'application de la *Loi*. Il encadre aussi la diffusion des informations requises par la *Loi* sur le site Web du Musée et les suivis des demandes d'accès à l'information, les incidents de confidentialité en matière de renseignements personnels et les évaluations des facteurs relatifs à la vie privée.

En 2024–2025, le comité s’est rencontré six fois, il a publié une capsule d’information bimensuelle dans l’infolettre interne et des présentations ont été faites lors des rencontres avec les membres du personnel. Il a continué d’encadrer les démarches pour assurer la conformité du MAC à la *Loi* et sa mise à jour (loi 25), ainsi que la planification pour le projet de gestion intégrée des documents, en lien avec la mise en œuvre du Plan de transformation numérique et la conformité à la *Loi sur les archives*.

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	Aucune
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	Aucun

Conformément à l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d’actes répréhensibles à l’égard des organismes publics*, avant qu’il soit abrogé le 1^{er} décembre 2024, le Musée était tenu d’indiquer dans son rapport annuel de gestion certaines informations quant à la divulgation d’actes répréhensibles.

Du 1^{er} avril et au 30 novembre 2024, le MAC n’a reçu aucune divulgation d’actes répréhensibles.

Émissaire et comité permanent	
Questions	Réponses
Avez-vous un ou une émissaire ?	Oui
Au cours de l’exercice, avez-vous pris une ou des mesures pour faire connaître l’émissaire à votre personnel ou le nom d’une personne-ressource à qui poser des questions sur l’exemplarité de l’État ?	Oui
Si oui, énumérer cette ou ces mesures.	Une capsule d’information est régulièrement incluse dans l’infolettre de l’équipe.

Politique linguistique de l’État

Questions	Réponses
Au cours de l’exercice, avez-vous pris une ou des mesures pour informer votre personnel sur l’application de la politique linguistique de l’État ?	Oui
Si oui, énumérez cette ou ces mesures.	Une capsule d’information est régulièrement incluse dans l’infolettre de l’équipe.
L’article 20.1 de la <i>Charte de la langue française</i> prévoit qu’un organisme de l’Administration publie, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d’y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d’y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d’une autre langue que le français, ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable.	88
Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d’une autre langue que le français est exigé ?	
Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d’une autre langue que le français est souhaitable ?	Aucun

Directive relative à l’utilisation d’une autre langue que la langue officielle

Questions	Réponses
Est-ce que votre organisation a pris une directive particulière relative à l’utilisation d’une autre langue que la langue officielle et l’a transmise au ministre de la Langue française en vue de son approbation ?	Oui
— Si vous avez pris une directive particulière, combien d’exceptions cette directive compte-t-elle ?	24
Au cours de l’exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l’Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d’exemplarité de l’Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ?	Non
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions.	S. O.

Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration, des comités et des sous-comités

ATTENDU QUE les membres du conseil d’administration (ci-après « CA ») souhaitent adopter des règles de conduite pour promouvoir l’intégrité, l’impartialité et la transparence de même que pour préserver leur capacité d’agir de leur mieux au profit des intérêts et de la mission du Musée d’art contemporain de Montréal (ci-après « MAC ») dans l’exercice de leurs fonctions d’administratrices et administrateur ou de membres de comités et de sous-comités du CA, ou d’observatrices ou observateurs;

À CES FINS, le CA adopte les règles qui suivent:

I CHAMP D'APPLICATION DU PRÉSENT CODE

Le présent *Code d'éthique et de déontologie à l'intention des membres du conseil d'administration, de ses comités et sous-comités* (ci-après « Code ») s'applique à toute personne nommée en vertu du chapitre M-44 de la *Loi sur les musées nationaux* (ci-après « Loi ») au CA du MAC ainsi qu'aux personnes nommées à titre de membres de l'un de ses comités ou sous-comités (ci-après collectivement désignées « membres »).

II DEVOIRS GÉNÉRAUX

Les membres doivent respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la *Loi*, le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* et le présent *Code*. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.

1 Les membres doivent, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

Les membres doivent s'assurer que leurs actions et décisions sont et paraissent libres de toute forme de favoritisme, de partialité ou d'intérêt personnel. Les membres ne peuvent s'acquitter entièrement de cette obligation simplement en se conformant aux lois en vigueur. De plus, leurs affaires personnelles doivent être organisées de telle sorte qu'elles ne nuisent pas à l'exercice de leurs fonctions.

2 Les membres doivent, dans l'exercice de leurs fonctions, agir avec honnêteté, indépendance, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité, équité et bonne foi.

Les membres doivent prendre leurs décisions indépendamment de toute considération incompatible avec les intérêts du MAC, notamment toute considération politique partisane.

3 Les membres doivent participer aux séances organisées dans le cadre du Plan de formations mis en place pour le CA, ses comités et sous-comités, par le Comité de gouvernance et d'éthique (ci-après « CGE »). Ces formations leur permettront de s'assurer de mettre entre autres en œuvre les meilleures pratiques en matière de gouvernance, d'éthique et de gestion de conflits d'intérêts ainsi que de se familiariser avec les activités du MAC et de son milieu.

4 Le MAC s'est également doté de politiques et de règlements qui encadrent des aspects des fonctions des membres, dont la *Politique de gestion des conflits d'intérêts*, la *Politique d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels*, la *Politique générale de gestion des collections*, la *Politique pour prévenir et contrer le harcèlement au travail et promouvoir la civilité*, le *Règlement de régie interne* et le *Règlement des comités et des sous-comités*. Il est du devoir des membres de se familiariser avec ceux-ci et de s'y conformer.

III OBLIGATIONS PARTICULIÈRES

Activités et biens personnels

5 Les membres doivent gérer leurs affaires de façon à toujours distinguer et à ne jamais confondre les biens ou les fonds du MAC avec les leurs.

6 Les membres ne peuvent utiliser indûment ou sans autorisation les biens et les ressources matérielles, physiques ou humaines du MAC pour leur profit ou pour le profit de tierces parties, ou en permettre l'usage à des fins autres que celles approuvées par le MAC.

7 Les membres ne peuvent concurrencer le MAC lors d'acquisitions d'œuvres d'art.

8 Les membres ne doivent pas associer le MAC, de près ou de loin, à une démarche personnelle, notamment une démarche touchant des activités de collection ou des activités politiques.

Conflits d'intérêts

9 Le MAC s'est doté d'une *Politique en matière de gestion des conflits d'intérêts* qui encadre la déclaration, l'analyse et les mesures de résolution des conflits d'intérêts des membres du CA, de ses comités et sous-comités.

10 De manière générale, les membres doivent éviter de se placer dans une situation de conflit opposant leur intérêt personnel et les obligations liées à leurs fonctions. Les membres doivent éviter de se placer dans une situation qui laisse un doute raisonnable sur leur capacité d'exercer leurs fonctions avec loyauté et impartialité.

11 Les membres doivent déclarer par écrit tout intérêt dans un organisme, une entreprise ou une association ainsi que les droits qu'il est possible de faire valoir contre l'organisme ou l'entreprise en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur. Les déclarations sont reçues par le Secrétariat général (par l'entremise de la déclaration initiale ou annuelle), la présidence du CA et la présidence du CGE. Elles sont analysées par ce dernier et inscrites au registre de conflits d'intérêts par le Secrétariat général.

12 Les membres qui ont un intérêt dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit leur intérêt personnel et celui du MAC doivent, sous peine de révocation, divulguer par écrit cet intérêt au CGE. Les mesures de remédiation à adopter seront déterminées par le CGE selon la *Politique en matière de gestion des conflits d'intérêts* du MAC et seront communiquées par écrit aux membres par le Secrétariat général.

13 Les membres ne peuvent prendre part aux délibérations ni voter sur une question dans laquelle il existe un conflit d'intérêt réel ou apparent, et doivent plutôt se retirer de la séance. Le CA ou les comités ou sous-comités auxquels les membres siègent peuvent, avant leur retrait, leur poser toute question jugée nécessaire ou utile. Toute réclusion de membres sera inscrite au procès-verbal de la réunion à laquelle le sujet est à l'ordre du jour.

14 Les membres ne peuvent acquérir directement ou indirectement, à titre personnel ou pour une tierce partie, une œuvre d'une ou d'un artiste entre le moment où est connue l'intention du MAC d'acheter une œuvre de l'artiste (entente de principe avec une galerie ou l'artiste) ou de programmer une exposition de l'artiste (projet d'exposition inclus au programme d'expositions) et le moment où l'acquisition de l'œuvre ou la présentation de l'exposition est approuvée par le CA et que l'acquisition ou l'exposition par le MAC est rendue publique.

15 Si des membres du CA ou d'un de ses comités ou sous-comités veulent donner une œuvre au MAC, les membres doivent déclarer leur intention de don au CGE du CA et se retirer de toutes les délibérations et de tous les votes relatifs à la proposition d'acquisition, en vertu de la *Politique en matière de gestion des conflits d'intérêts*. Leur proposition sera évaluée par les membres du Comité de la collection du CA selon les mêmes critères de sélection que pour n'importe quelle autre proposition.

16 Aucune œuvre aliénée par le MAC ne peut être donnée ou vendue directement ou indirectement à des employés ou employées du MAC, des membres de son CA ou de ses différents comités ou sous-comités ni aux membres de leurs familles. Veuillez vous référer à la *Politique générale de gestion des collections* pour davantage d'information et les exceptions.

Confidentialité de l'information

17 Les membres doivent, en toutes circonstances, préserver la confidentialité des délibérations du CA ou de ses comités et sous-comités ainsi que des renseignements obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, et qui ne sont pas destinés à être communiqués au public. Les membres ne peuvent utiliser, à leur profit ou au profit d'une tierce partie, l'information ainsi obtenue.

18 Les membres ont la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des informations qui leur sont accessibles. Ces mesures consistent notamment à:

— ne pas laisser à la vue de tierces parties ou d'employés ou d'employées non concernés les documents contenant de l'information confidentielle;

— ne pas communiquer ou laisser à la vue de tierces parties les mots de passe donnant accès aux documents contenant de l'information confidentielle;

— prendre des mesures appropriées pour assurer la protection matérielle des documents papier ou électroniques;

— éviter les discussions pouvant révéler de l'information confidentielle dans des endroits publics;

— se défaire par des moyens appropriés (supprimer, déchiqueter, archiver, etc.) de tout document confidentiel lorsque ce document n'est plus nécessaire à l'exécution de leurs fonctions.

19 Le MAC prend les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité de l'information fournie par les membres dans le cadre de l'application du présent *Code*.

20 Le MAC s'est doté d'une *Politique d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels* avec laquelle les membres doivent se familiariser. Les renseignements personnels compris dans les documents transmis aux membres, ou compris dans les communications entre et avec les membres, doivent être traités de manière confidentielle. Ils ne peuvent pas être transmis à une tierce partie ou être utilisés pour des usages outre que ceux pour lesquels ils ont été collectés. Dans le cas d'une violation de confidentialité en matière de renseignements personnels, le Secrétariat général du MAC doit en être informé dès que possible afin que l'incident soit résolu et inscrit au registre des incidents de confidentialité.

21 Les documents produits dans le cadre des réunions du CA, de ses comités et sous-comités ainsi que toute communication écrite avec et entre les membres du CA sont sujets à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Si une demande d'accès portant sur ceux-ci est reçue par l'entité responsable de l'accès à l'information du MAC, les membres du CA, de ses comités et sous-comités sont dans l'obligation de lui remettre les documents visés par la *Loi*. La demande sera ensuite traitée et les documents transmis à la partie demandeuse, avant d'être publiés sur le site Web du MAC, conformément à la *Loi*.

Cadeaux et autres avantages

22 Les membres ne peuvent conserver, à l'occasion de leurs fonctions ou en les prenant en considération, tout cadeau, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage que ceux qui sont d'usage et d'une valeur modeste.

23 Les membres ne peuvent, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour leur compte personnel ou pour une tierce partie.

24 Les membres doivent, lors de prises de décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

25 Les membres ne doivent pas outrepasser leurs fonctions pour venir en aide à des personnes physiques ou morales dans leurs rapports avec le MAC lorsque cela peut donner lieu à un traitement de faveur.

Harcèlement

- 26 Le « harcèlement » désigne une ligne de conduite (y compris les commentaires, les gestes, les insinuations et le matériel à caractère sexuel ou d’autre nature discriminatoire) qui est reconnue ou qui devrait raisonnablement être reconnue comme étant offensante ou importune pour les destinataires. Il peut également s’agir d’une ligne de conduite ou d’un comportement qui comprend de la violence verbale, physique et émotionnelle instaurant un environnement intimidant ou offensant pour les destinataires.
- 27 Le MAC s’engage à traiter équitablement l’ensemble des membres du CA, de ses comités et sous- comités, au même titre que ses employés et employées. Il existe une politique de tolérance zéro pour toute forme de discrimination ou de harcèlement contre toute personne en ce qui concerne le sexe, la race, la couleur, la religion, les convictions politiques, l’âge, la situation matrimoniale et familiale, l’orientation sexuelle, l’origine ethnique ou nationale, le handicap ou tout autre motif énuméré dans la législation applicable en matière de droits de la personne.
- 28 La discrimination ou le harcèlement, sous quelque forme que ce soit, est strictement interdit et peut constituer un motif de retrait d’une ou d’un membre à la suite d’une enquête menée par le Comité des ressources humaines.

Communications publiques et médias sociaux

- 29 Le MAC reconnaît que les membres peuvent communiquer publiquement, par exemple en participant à des réunions et activités, en prononçant des discours ou des exposés ou en utilisant les médias sociaux pour exprimer des opinions sur une variété de sujets, y compris ceux liés au domaine d’activités de MAC.
- 30 Les activités de communication publique des membres ne doivent pas:

— entrer en conflit avec les activités de MAC;

— nuire à l’intégrité et à la réputation de MAC;

— divulguer les renseignements confidentiels du MAC;

— contenir des déclarations diffamatoires ou harcelantes à l’égard du MAC, de ses partenaires ou de ses publics;

— utiliser ou reproduire les logos du MAC ou toute autre marque ou information du MAC sans l’approbation de sa direction.

Obligations après la fin des fonctions

- 31 Les obligations de loyauté et d’intégrité des membres restent en vigueur même après la fin de leur mandat auprès du MAC.
- 32 Les membres qui ont cessé d’exercer leurs fonctions doivent se comporter de façon à ne pas tirer un avantage indu de celles-ci, que ce soit en utilisant l’information confidentielle ou l’influence acquise à l’occasion de l’exercice de leurs fonctions.
- 33 Les membres qui détiennent de l’information non diffusée au public concernant une procédure, une négociation ou une autre opération impliquant le MAC ne peuvent, dans l’année qui suit la fin de leur mandat, agir au nom ou pour le compte d’autrui relativement à ces questions ni en traiter avec les personnes concernées sans avoir obtenu l’autorisation du MAC.

IV MÉCANISMES D’APPLICATION DU PRÉSENT CODE

- 34 Au moment de leur entrée en fonction et sur une base annuelle par la suite, les membres prennent connaissance du présent Code et se déclarent liées et liés par ses dispositions. Pour ce faire, les membres signent la Déclaration d’adhésion au présent Code, telle que reproduite à l’Annexe 1.

- 35 L’application du présent Code relève du CGE, lequel doit s’assurer du respect des règles qui y sont énoncées. Le CGE a pour mandat de:

a réviser le présent Code et soumettre toute modification au CA pour approbation;

b diffuser le présent Code auprès des membres;

c conseiller les membres sur toute question relative à l’application du présent Code;

d donner son avis et fournir son soutien au CA ou aux membres qui font face à une situation qu’il estime problématique;

e recevoir et traiter les allégations de manquement au présent Code qui lui sont soumises par écrit.

Dénonciation d’une violation

- 36 Les membres qui ont connaissance ou qui soupçonnent l’existence d’une violation du présent Code, y compris une utilisation ou une communication irrégulière d’information confidentielle ou un conflit d’intérêts non divulgué, doivent la dénoncer à la présidence du CA ou du CGE.
- Cette dénonciation doit être faite par écrit et de manière confidentielle. Elle devrait contenir l’information suivante:

— L’identité de la ou des personnes responsables de la violation;

— La description de la violation;

— La date ou la période à laquelle a eu lieu la violation;

— Une copie de tout document qui soutient la dénonciation.

Processus disciplinaire

- 37 Sauf dans les cas des éléments qui relèvent de l’autorité compétente prévue au *Règlement sur l’éthique et la déontologie des administrateurs publics*, ou dans la *Loi*, l’autorité compétente en matière disciplinaire est le CGE qui, à cette fin, doit obligatoirement compter parmi ses membres la présidence du CA.
- 38 Les membres, ou le CA lui-même, qui ont des motifs raisonnables de croire qu’une ou une membre a enfreint le présent Code, doivent en saisir le CGE et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.
- 39 Le CGE détermine, après analyse du dossier, s’il y a matière à enquête. Le cas échéant, il avise par écrit les membres ayant commis les manquements reprochés et leur remet une copie de tous les documents qu’il détient à l’égard du dossier.
- 40 Les membres à qui des manquements sont reprochés peuvent, dans les sept (7) jours suivants, fournir par écrit leurs observations au CGE. Les membres peuvent également demander de s’exprimer devant le CGE à ce sujet.
- 41 S’il conclut que des membres ont contrevenu au présent Code, au *Règlement sur l’éthique et la déontologie des administrateurs publics* ou à la *Loi*, le CGE émet la sanction qu’il considère appropriée dans les circonstances ou, selon le cas, informe l’autorité compétente prévue au *Règlement sur l’éthique et la déontologie des administrateurs publics* ou à la *Loi*.
- 42 La sanction qui peut être imposée à une ou un membre est la réprimande, la suspension ou la révocation. Toute sanction imposée à une ou un membre, de même que la décision de lui demander d’être relevé provisoirement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.

V DISPOSITIONS DIVERSES

- 43 Le présent Code fait l’objet d’un réexamen par les membres du CA tous les trois (3) ans.
- 44 Le présent Code entrera en vigueur à la date de son adoption par le CA. Adopté le 23 mars 2016, résolution n° 1972. Mis à jour le 22 juin 2021, résolution n° 1385.

Mis à jour le 27 mars 2024, résolution n° 1522.

TOUJOURS VIVANT

à Place Ville Marie

Rédaction
Guylaine Boucher

Cette publication a été réalisée par le
Musée d’art contemporain de Montréal.

Une version numérique de ce document est
accessible en ligne.

Révision et correction d’épreuves
Louise Richer

Conception graphique
Paprika

Gestion de projet au MAC
Marie-Claude Mongeon

Si vous éprouvez des difficultés techniques ou
souhaitez obtenir une version adaptée à
vos besoins, veuillez communiquer avec nous
à info@macm.org.

Dépôt légal: octobre 2025

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN: 2816-9042

Tous droits de reproduction, d'édition, de traduction, d'adaptation et de représentation, en totalité ou en partie, sont réservés en exclusivité pour tous les pays. La reproduction de tout extrait de cet ouvrage, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite du Musée d'art contemporain de Montréal.

**185, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H2X 3X5**

macm.org

**Le Musée d'art contemporain de Montréal est
subventionné par le ministère de la Culture et des
Communications du Québec et bénéficie de la
participation financière du gouvernement du Canada
par l'entremise du Conseil des arts du Canada.**

© Musée d'art contemporain
de Montréal, 2025